



Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services

**RÉGION SOCIO SANITAIRE (RSS) DE LA MAURICIE ET
DU CENTRE-DU-QUÉBEC**

**INSTITUT NATIONAL
DE SANTÉ PUBLIQUE
DU QUÉBEC**

Québec 

Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services

**RÉGION SOCIO SANITAIRE (RSS) DE LA MAURICIE ET
DU CENTRE-DU-QUÉBEC**

Direction du développement des individus
et des communautés

Janvier 2012

AUTEUR

Éric Robitaille
Direction du développement des individus et des communautés

SOUS LA COORDINATION DE

Johanne Laguë
Direction du développement des individus et des communautés

SOUTIEN TECHNIQUE

Dominic Comtois
Direction du développement des individus et des communautés

Marianne Dubé
Direction du développement des individus et des communautés

MISE EN PAGES

Marie-Cécile Gladel
Direction du développement des individus et des communautés

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

DÉPÔT LÉGAL – 4^e TRIMESTRE 2012
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA
ISBN : 978-2-550-65693-7 (VERSION IMPRIMÉE)
ISBN : 978-2-550-65694-4 (PDF)

©Gouvernement du Québec (2012)

CONSTATS GÉNÉRAUX RELIÉS AUX INDICATEURS DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET DE L'ENVIRONNEMENT DES SERVICES POUR LA RÉGION SOCIOSANITAIRE DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Caractéristiques d'un environnement favorable¹ à la saine alimentation ou à un mode de vie physiquement actif

- Plus de la moitié de la population de la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec habite des aires de diffusion (AD) où la diversification des affectations des sols est importante ou moyennement importante (64 %) comparativement à 51 % pour l'ensemble du Québec.
- 44 % de la population urbaine de la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec habite des quartiers où la proportion des logements construits avant 1946 est moyenne élevée ou élevée comparativement à 35 % pour l'ensemble du Québec.
- Pour l'ensemble des AD urbaines de la RSS près de 62 % de la population habite des secteurs où la végétation est abondante comparativement à 23 % pour l'ensemble du Québec
- À Shawinigan, c'est un peu moins de la moitié de la population (47 %) qui est localisée à moins de 1000 mètres d'un commerce d'alimentation comparativement à 40 % pour l'ensemble du Québec.
- Plusieurs secteurs urbains de la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec sont caractérisés par une forte densité de la végétation.

Caractéristiques d'un environnement moins favorable à la saine alimentation ou à un mode de vie physiquement actif

- 4 % de la population de la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec demeurent à l'intérieur de voisinage où la densité est élevée ou très élevée c'est-à-dire 24,6 unités résidentielles à l'hectare ou plus comparativement à 25 % pour l'ensemble du Québec.
- 15 % de la population habitent des AD ayant un fort potentiel piétonnier comparativement à 24 % pour le Québec.

¹ Un environnement favorable est considéré comme l'ensemble des éléments de nature physique qui exerce une influence positive sur l'alimentation, la pratique d'activité physique et sur l'image corporelle et de soi.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES FIGURES	VII
GLOSSAIRE	XI
1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION, ÉLÉMENTS DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET ÉCHELLES SPATIALES D'ANALYSE	1
1.1 Caractéristiques générales de la population	1
1.2 Échelle spatiale d'analyse	3
1.3 Composantes de l'environnement bâti prises en compte dans l'élaboration des indicateurs géographiques de l'environnement bâti et de l'environnement des services	3
2 ÉLÉMENTS DU PORTRAIT	5
2.1 Densité de l'environnement bâti	5
2.2 Mixité de l'environnement bâti	12
2.3 Connexité et caractéristiques du réseau routier	19
2.4 Potentiel piétonnier des AD	25
2.5 Accessibilité aux sentiers	31
2.6 Logements construits avant 1946	38
2.7 Densité de la végétation	44
2.8 Accessibilité aux parcs et espaces verts	50
2.9 Accessibilité aux infrastructures récréatives	57
2.10 Accessibilité aux commerces d'alimentation	64
2.11 Accessibilité aux restaurants-minute	71
2.12 Accessibilité aux dépanneurs	78
2.13 Indice d'environnement du commerce de détail alimentaire	85
3 CONCLUSION	87
RÉFÉRENCES	89
ANNEXE	91

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Caractéristiques de la population et des logements de la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec.....	2
Tableau 2	Unités d'évaluation foncière.....	4
Tableau 3	Variables de l'environnement bâti.....	93

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Répartition de la population en fonction de la densité résidentielle	6
Figure 2	Carte de densité résidentielle, agglomération de Shawinigan	7
Figure 3	Carte de densité résidentielle, RMR de Trois-Rivières	8
Figure 4	Carte de densité résidentielle, agglomération de Victoriaville	9
Figure 5	Carte de densité résidentielle, agglomération de Drummondville	10
Figure 6	Carte de densité résidentielle, agglomération de La Tuque	11
Figure 7	Répartition de la population en fonction de la mixité de l'utilisation du sol.....	13
Figure 8	Carte de mixité, agglomération de Shawinigan	14
Figure 9	Carte de mixité, RMR de Trois-Rivières	15
Figure 10	Carte de mixité, agglomération de Victoriaville	16
Figure 11	Carte de mixité, agglomération de Drummondville	17
Figure 12	Carte de mixité, agglomération de La Tuque	18
Figure 13	Répartition de la population en fonction du niveau de densité des intersections à trois voies et plus	19
Figure 14	Carte de connexité, agglomération de Shawinigan	20
Figure 15	Carte de connexité, RMR de Trois-Rivières	21
Figure 16	Carte de connexité, agglomération de Victoriaville	22
Figure 17	Carte de connexité, agglomération de Drummondville	23
Figure 18	Carte de connexité, agglomération de La Tuque	24
Figure 19	Répartition de la population en fonction du potentiel piétonnier des AD	25
Figure 20	Carte de potentiel piétonnier, agglomération de Shawinigan	26
Figure 21	Carte de potentiel piétonnier, RMR de Trois-Rivières	27
Figure 22	Carte de potentiel piétonnier, agglomération de Victoriaville	28
Figure 23	Carte de potentiel piétonnier, agglomération de Drummondville	29
Figure 24	Carte de potentiel piétonnier, agglomération de La Tuque	30
Figure 25	Proportion de la population ayant au moins un sentier dans un rayon de moins de 1000 mètres	31
Figure 26	Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération de Shawinigan	32
Figure 27	Carte d'accessibilité aux sentiers, RMR de Trois-Rivières	33
Figure 28	Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération de Victoriaville	34
Figure 29	Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération de Drummondville	35
Figure 30	Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération de La Tuque	36
Figure 31	Carte d'accessibilité aux sentiers, région de la Mauricie et du Centre-du-Québec	37

Figure 32	Répartition de la population en fonction de la proportion des logements construits avant 1946	38
Figure 33	Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération de Shawinigan.....	39
Figure 34	Carte de proportion de logements construits avant 1946, RMR de Trois-Rivières	40
Figure 35	Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération de Victoriaville	41
Figure 36	Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération de Drummondville	42
Figure 37	Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération de La Tuque	43
Figure 38	Répartition de la population en fonction de la densité de la végétation des AD	44
Figure 39	Carte de densité de végétation, agglomération de Shawinigan	45
Figure 40	Carte de densité de végétation, RMR de Trois-Rivières	46
Figure 41	Carte de densité de végétation, agglomération de Victoriaville.....	47
Figure 42	Carte de densité de végétation, agglomération de Drummondville	48
Figure 43	Carte de densité de végétation, agglomération de La Tuque.....	49
Figure 44	Proportion de la population ayant au moins un parc ou un espace vert à moins de 1000 mètres du centre de l'AD.....	50
Figure 45	Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération de Shawinigan	51
Figure 46	Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, RMR de Trois-Rivières.....	52
Figure 47	Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération de Victoriaville	53
Figure 48	Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération de Drummondville	54
Figure 49	Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération de La Tuque.....	55
Figure 50	Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, région de la Mauricie et du Centre-du-Québec.....	56
Figure 51	Proportion de la population ayant une infrastructure récréative dans un rayon de moins de 1000 mètres	57
Figure 52	Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, agglomération de Shawinigan	58
Figure 53	Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, RMR de Trois-Rivières	59
Figure 54	Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, agglomération de Victoriaville	60

Figure 55	Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, agglomération de Drummondville.....	61
Figure 56	Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, agglomération de La Tuque	62
Figure 57	Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, région de la Mauricie et du Centre-du-Québec.....	63
Figure 58	Proportion de la population ayant au moins un commerce d'alimentation dans un rayon de moins de 1000 mètres	64
Figure 59	Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération de Shawinigan	65
Figure 60	Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, RMR de Trois-Rivières	66
Figure 61	Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération de Victoriaville	67
Figure 62	Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération de Drummondville.....	68
Figure 63	Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération de La Tuque	69
Figure 64	Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, région de la Mauricie et du Centre-du-Québec.....	70
Figure 65	Proportion de la population ayant au moins un restaurant-minute dans un rayon de moins de 1000 mètres.....	71
Figure 66	Carte d'accessibilité aux restaurants minute, agglomération de Shawinigan	72
Figure 67	Carte d'accessibilité aux restaurants minute, RMR de Trois-Rivières	73
Figure 68	Carte d'accessibilité aux restaurants minute, agglomération de Victoriaville	74
Figure 69	Carte d'accessibilité aux restaurants minute, agglomération de Drummondville.....	75
Figure 70	Carte d'accessibilité aux restaurants minute, agglomération de La Tuque	76
Figure 71	Carte d'accessibilité aux restaurants minute, région de la Mauricie et du Centre-du-Québec.....	77
Figure 72	Proportion de la population ayant au moins un dépanneur dans un rayon de moins de 1000 mètres	78
Figure 73	Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération de Shawinigan	79
Figure 74	Carte d'accessibilité aux dépanneurs, RMR de Trois-Rivières	80
Figure 75	Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération de Victoriaville	81
Figure 76	Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération de Drummondville	82
Figure 77	Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération de La Tuque	83

Figure 78	Carte d'accessibilité aux dépanneurs, région de la Mauricie et du Centre-du-Québec.....	84
Figure 79	Indice de l'environnement alimentaire, régions et Québec.....	85
Figure 80	Indice de l'environnement alimentaire, RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec, agglomérations et Québec	86

GLOSSAIRE

Aire de diffusion (AD)

« Petite région composée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants. L'ensemble du Canada est divisé en aires de diffusion. » (Dictionnaire du recensement de 2006). Le Québec compte 13 408 AD. La population moyenne est de 560 personnes par AD. Les portraits de l'environnement bâti et de l'environnement des services portent sur 13 300 AD. Ces AD sont classifiées en AD dites urbaines et en AD dites rurales. Les AD urbaines sont les AD localisées dans les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement. Les AD rurales sont celles localisées à l'extérieur de ces entités territoriales (2 964). Les AD urbaines ont aussi été subdivisées en deux groupes en fonction de la densité de la population. Les AD urbaines où la densité de la population est supérieure à 400 habitants au km² sont les AD spécifiquement urbaines (9 488). Les AD où la densité est inférieure à 400 habitants au km² sont qualifiées d'AD urbaine/rurale (848)⁽¹⁾.

Agglomération de recensement (AR) et Région métropolitaine de recensement (RMR)

Les agglomérations de recensement et les régions métropolitaines de recensement sont des territoires formés « d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. L'agglomération de recensement doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants »⁽¹⁾.

Rôle d'évaluation foncière du Québec

« Le rôle d'évaluation foncière est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Sa principale utilité consiste à indiquer leur valeur réelle, aux fins de la taxation municipale et scolaire »⁽²⁾.

Unité d'évaluation foncière

« Constitue une unité d'évaluation le plus grand ensemble possible d'immeubles qui remplit les conditions suivantes :

1. le terrain ou le groupe de terrains appartient à un même propriétaire ou à un même groupe de propriétaires par indivis;
2. les terrains sont contigus ou le seraient s'ils n'étaient pas séparés par un cours d'eau, une voie de communication ou un réseau d'utilité publique;
3. si les immeubles sont utilisés, ils le sont à une même fin prédominante;
4. et les immeubles ne peuvent normalement et à court terme être cédés que globalement et non par parties, compte tenu de l'utilisation la plus probable qui peut en être faite »⁽²⁾.

Code d'utilisation des biens-fonds (CUBF)

« Une classification de l'utilisation des biens-fonds a été mise au point pour compléter l'identification numérique de chaque unité d'évaluation ou de chaque unité de l'inventaire socioéconomique (local) ». « Ce système de classification structuré est un sous-système intégré servant à chacune des étapes du processus de l'évaluation et devant idéalement fournir à la municipalité et aux divers utilisateurs des informations « catégorisées », *i.e.* des inventaires significatifs quant à la gestion du territoire municipal ». « Le système de codification du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir a été développé en s'inspirant des travaux d'autres organismes tels que ceux de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), lequel produit le répertoire sur la classification du type d'industries (CTI), et ceux de Statistique Canada, lequel gère la mise à jour du système de classification des industries de l'Amérique du nord (SCIAN) pour le territoire canadien. Ce dernier répertoire est universel et est utilisé par les instances canadiennes, américaines et mexicaines ». Le code de l'utilisation des biens-fonds est du type hiérarchique :

Par exemple, 1551 couvent :

- La catégorie fondamentale est désignée par le premier chiffre : 1 (résidentiel);
- Le grand groupe est désigné par les deux premiers chiffres : 15 (habitation en commun);
- Le groupe est désigné par les trois premiers chiffres : 155 (maison d'institutions religieuses);
- La classe est désignée par les quatre chiffres : 1551 (couvent)⁽²⁾.

1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION, ÉLÉMENTS DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET ÉCHELLES SPATIALES D'ANALYSE

1.1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION

La RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec couvre une superficie de 18 794 km² et comprend une population de 483 128 personnes selon les dernières données du recensement 2006 (tableau 1). La région englobe la région métropolitaine de recensement (RMR) de Trois-Rivières² dont la population est de 483 128 et quatre agglomérations de recensement³ : Drummondville, La Tuque, Shawinigan et Victoriaville comprenant des populations respectives de 78 108, 15 293, 56 434 et 48 893.

Selon les dernières données autorapportées, la proportion de personnes souffrant d'embonpoint et d'obésité est un peu moins élevée dans la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec (49,7 %) que dans l'ensemble du Québec (50,5 %).

² Région métropolitaine de recensement : territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants⁽¹⁾.

³ Agglomération de recensement : territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. L'agglomération de recensement doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants⁽¹⁾.

Tableau 1 Caractéristiques de la population et des logements de la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec

	Mauricie et Centre-du-Québec	Québec
Population en 2006	483 28	7 546 131
Population en 2001	473 708	7 237 479
Variation de la population entre 2001 et 2006 (%)	2,0	4,3
Total des logements	228 176	3 452 300
Densité de la population au kilomètre carré	11,3	5,6
Superficie des terres (en kilomètres carrés)	42 783,99	1 356 366,78
Adultes (18 ans et plus)		
Embonpoint ou obèse ^a 2007-2008 (%)	48,0	48,3
Embonpoint ^a 2007-2008 (%)	31,6	32,6
Obèse ^a 2007-2008 (%)	16,4	15,7
Embonpoint ou obèse ^a 2009-2010 (%)	49,7	50,5
Embonpoint ^a 2009-2010 (%)	31,8	34,1
Obèse ^a 2009-2010 (%)	17,9	16,4
Jeunes (12-17 ans)		
Embonpoint ou obèse ^b 2007-2008 (%)	17,1	15,8
Embonpoint ou obèse ^b 2009-2010 (%)	-	17,6

^a L'indice de masse corporelle (IMC) est une façon de classer le poids corporel selon le risque pour la santé. D'après les lignes directrices de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de Santé Canada. L'IMC est calculé en divisant le poids du répondant (en kilogrammes) par le carré de la taille (en mètres). La définition a été modifiée en 2004 pour rendre la classification du poids corporel conforme aux nouvelles normes de l'OMS et de Santé Canada. L'indice s'applique aux personnes de 18 ans et plus, à l'exception des femmes enceintes et des personnes de moins de 3 pieds (0,914 mètres) ou de plus de 6 pieds 11 pouces (2,108 mètres). La classification du poids corporel basée sur les nouvelles normes de l'OMS et de Santé Canada est la suivante : indice inférieur à 18,50 → poids insuffisant; entre 18,50 et 24,99 → poids normal; entre 25,00 et 29,99 → embonpoint; entre 30,00 et 34,99 → obésité, classe I; entre 35,00 et 39,99 → obésité, classe II; 40,00 et plus → obésité, classe III.

^b L'indice de masse corporelle (IMC) chez les jeunes est différent de celui des adultes car ils sont encore en croissance. Cet indicateur classe les enfants de 12 à 17 ans (sauf les répondantes âgées de 15 à 17 ans qui étaient enceintes ou qui n'ont pas répondu à la question sur la grossesse) comme étant « obèse » ou « souffrant d'embonpoint » d'après les seuils de l'IMC selon l'âge et le sexe définis par Cole et collaborateurs. Les seuils établis par Cole sont fondés sur l'agrégation de données internationales (Brésil, Grande Bretagne, Hong Kong, Pays Bas, Singapour et États Unis) sur l'IMC et reliés aux seuils de 25 (embonpoint) et 30 (obésité) reconnus internationalement pour les adultes.

Source : Statistique Canada.

1.2 ÉCHELLE SPATIALE D'ANALYSE

L'analyse spatiale des caractéristiques de l'environnement bâti pour la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec est réalisée à partir des aires de diffusion (AD⁴). Les AD représentent l'unité spatiale la plus petite à laquelle nous pouvons obtenir des données du recensement. La région sociosanitaire compte 918 AD, d'une superficie moyenne de 5,1 km² et d'une population moyenne de 530 personnes. Dans le cadre des portraits régionaux de l'environnement bâti, nous avons divisé le territoire des régions sociosanitaires en deux parties : rurales et urbaines. Les régions urbaines sont composées des AD comprises dans les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement. Pour la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, nous comptons une région métropolitaine de recensement (Québec). La région compte ainsi 622 AD urbaines et 296 AD dites rurales. Certains indicateurs de l'environnement bâti sont développés uniquement pour ces 622 AD urbaines, car conceptuellement, certains indicateurs ne correspondent pas à des éléments de l'environnement bâti pouvant influencer les saines habitudes de vie des habitants demeurant dans les milieux ruraux. D'autres indicateurs seront développés à l'échelle de l'ensemble de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

1.3 COMPOSANTES DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI PRISES EN COMPTE DANS L'ÉLABORATION DES INDICATEURS GÉOGRAPHIQUES DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI ET DE L'ENVIRONNEMENT DES SERVICES⁵

Les indicateurs compris dans ce portrait ont été calculés à partir de certaines composantes caractérisant l'environnement bâti. Pour les indicateurs de la densité de l'utilisation du sol et de la mixité de l'environnement bâti, les unités du rôle de l'évaluation foncière du Québec ont été utilisées. La portion urbaine de la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec compte 98 953 unités d'évaluation foncière dédiée aux affectations résidentielle, industrielles, de transports, commerciales, des services et culturelles (tableau 2). La plupart des unités de la RSS sont dédiées à des affectations résidentielles, tout comme les unités pour l'ensemble du Québec. Les unités d'évaluation foncière et surtout leur affectation seront aussi utilisées afin de calculer l'accessibilité géographique à certaines infrastructures de loisirs.

⁴ Petite région composée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada⁽¹⁾.

⁵ Le lecteur désirant de plus amples informations sur les méthodes employées et les sources de données des indicateurs peut consulter la fiche de chaque indicateur présenté dans la publication intitulée « Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services : un outil d'analyse pour améliorer les habitudes de vie » et produite par l'INSPQ⁽²⁾.

Tableau 2 Unités d'évaluation foncière

Affectations	Mauricie et Centre-du-Québec		Québec	
	Nombre d'unités	%	Nombre d'unités	%
Résidentielle	98 953	91,2	1 639 812	93,7
Industries manufacturières	773	0,7	9 193	0,6
Transports, communications et services publics	2 848	2,6	33 090	1,9
Commerciale	2 569	2,4	30 219	1,7
Services	2 531	2,3	29 129	1,7
Culturelle, récréative et de loisirs	769	0,7	8 497	0,5
Total	108 443		1 749 940	

D'autres éléments de l'environnement bâti ont été utilisés tels que le nombre d'intersections à trois voies ou plus, les sentiers et les lieux de marche. Le nombre d'intersections nous permettra d'évaluer la connexité du réseau routier. La RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec compte 9 692 intersections à trois voies ou plus. Les sentiers et les lieux de marche sont utilisés afin de caractériser le réseau de la région.

Pour le design de l'environnement urbain, le niveau de végétation et les années de construction des logements ont été utilisés.

Les indicateurs reliés à l'accessibilité aux services : les infrastructures de loisirs, les parcs et espaces verts et les commerces d'alimentation ont été répertoriés. Les répertoires provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et le rôle foncier ont été utilisés.

2 ÉLÉMENTS DU PORTRAIT

Le portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services de la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec est constitué des indicateurs suivants : densité et mixité de l'utilisation du sol, connexité et caractéristiques du réseau routier, potentiel piétonnier, réseaux de transport, design de l'environnement urbain, et des indicateurs reliés à l'accessibilité géographique à des services d'infrastructures récréatives et de commerces alimentaires. Ces indicateurs tentent de refléter des éléments pouvant être associés à des habitudes de vie ou au poids corporel de la population. Afin de faciliter la compréhension des caractéristiques de l'environnement bâti, les valeurs de chaque mesure seront illustrées à partir de cartes et de tableaux et elles seront comparées à des valeurs calculées à l'échelle des AD, des régions métropolitaines ou des agglomérations de recensement, de la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec et du Québec. Un document méthodologique est aussi disponible, il présente les méthodes employées afin de calculer ces différents indicateurs⁽²⁾.

2.1 DENSITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI⁶

Méthode et faits saillants

La densité de l'utilisation du sol a été calculée pour les aires de diffusion (AD) localisées en milieu urbain seulement. Elle est calculée à partir du nombre d'unités d'évaluation foncière résidentielle comprises dans chaque AD, et ce, à l'hectare. Pour la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec la densité moyenne est de 12,1 unités à l'hectare. Une densité inférieure à la moyenne du Québec qui se situe à 21 unités à l'hectare.

La majorité (76 %) de la population de la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec habite des AD caractérisées par une faible et une très faible densité résidentielle c'est-à-dire une densité inférieure à 16,8 unités à l'hectare. Seulement 4 % de la population demeurent à l'intérieur de voisinage où la densité est élevée ou très élevée c'est-à-dire 24,6 unités résidentielles à l'hectare ou plus comparativement à 25 % pour l'ensemble du Québec. À Victoriaville et à Drummondville c'est 0 % de la population qui habite des zones de fortes densités. À Trois-Rivières et à Shawinigan, c'est respectivement 7 % et 6 % de la population.

La répartition spatiale de la densité résidentielle montre que les AD à densité élevée et très élevée ou modérée se concentrent dans quelques petites aires de diffusion, et ce, de façon contiguë autour des centres historiques des différentes portions de la RSS (figures 2, 3, 4 et 5). Pour l'agglomération de La Tuque, les données n'étaient disponibles pour l'ensemble du territoire.

⁶ La densité représente le nombre d'unités d'évaluation résidentielle foncière à l'hectare. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure de densité à l'échelle du Québec.

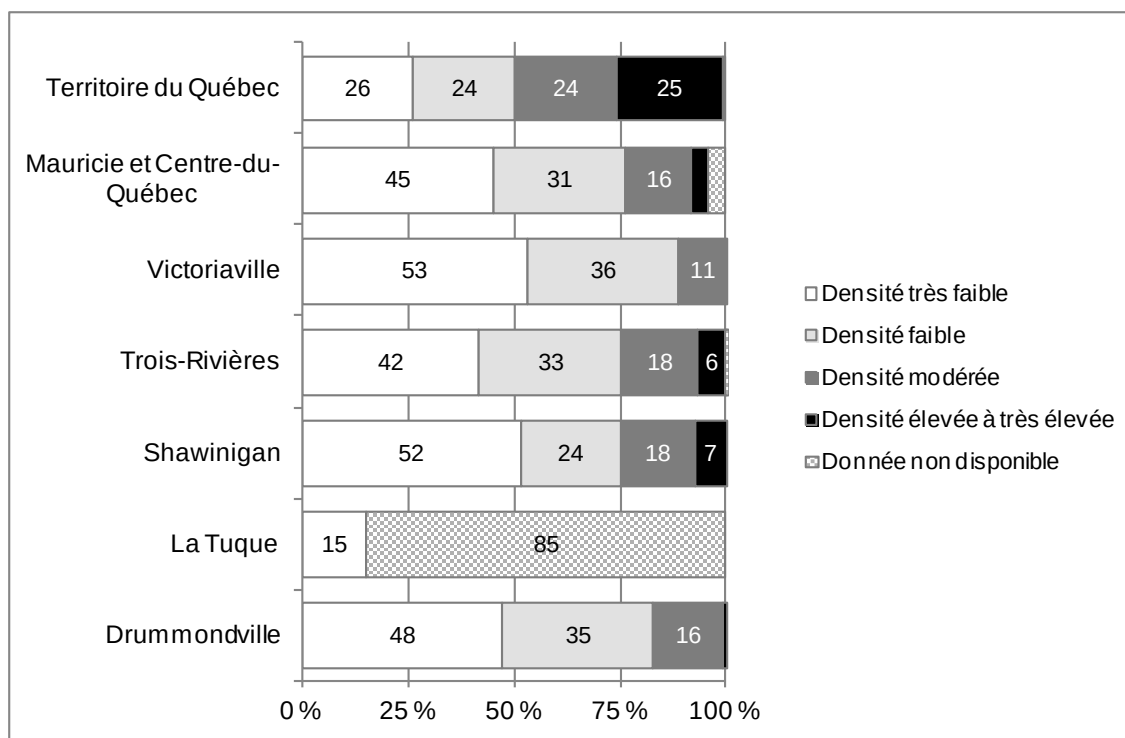


Figure 1 Répartition de la population en fonction de la densité résidentielle⁷

⁷ Très faible densité = moins de 11,7 unités à l'hectare; faible densité = de 11,7 à 16,8; densité modérée = 16,8 à 24,6; densité élevée à très élevée = 24,6 et plus.

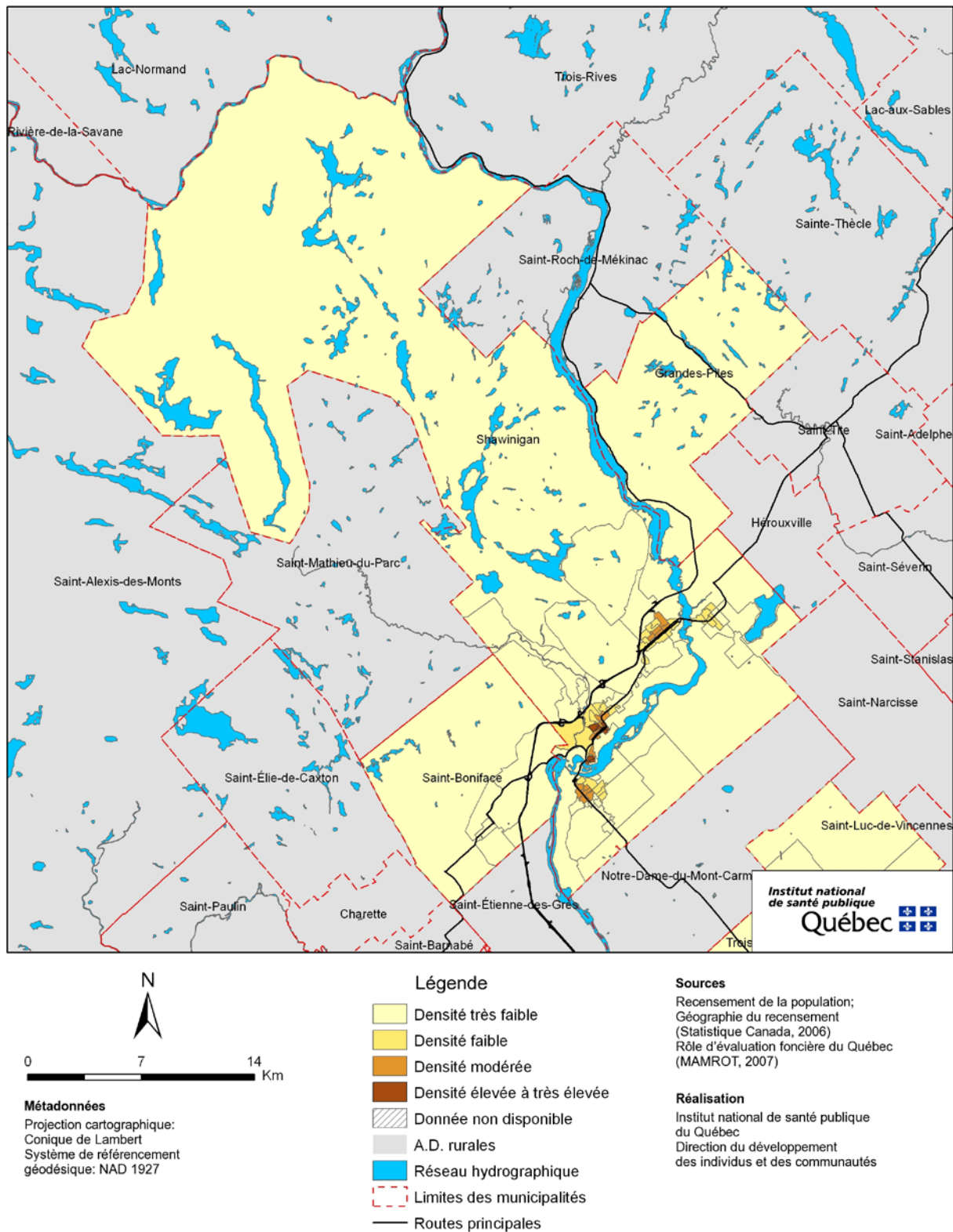
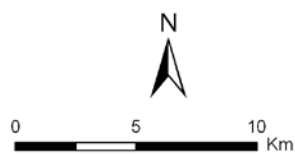
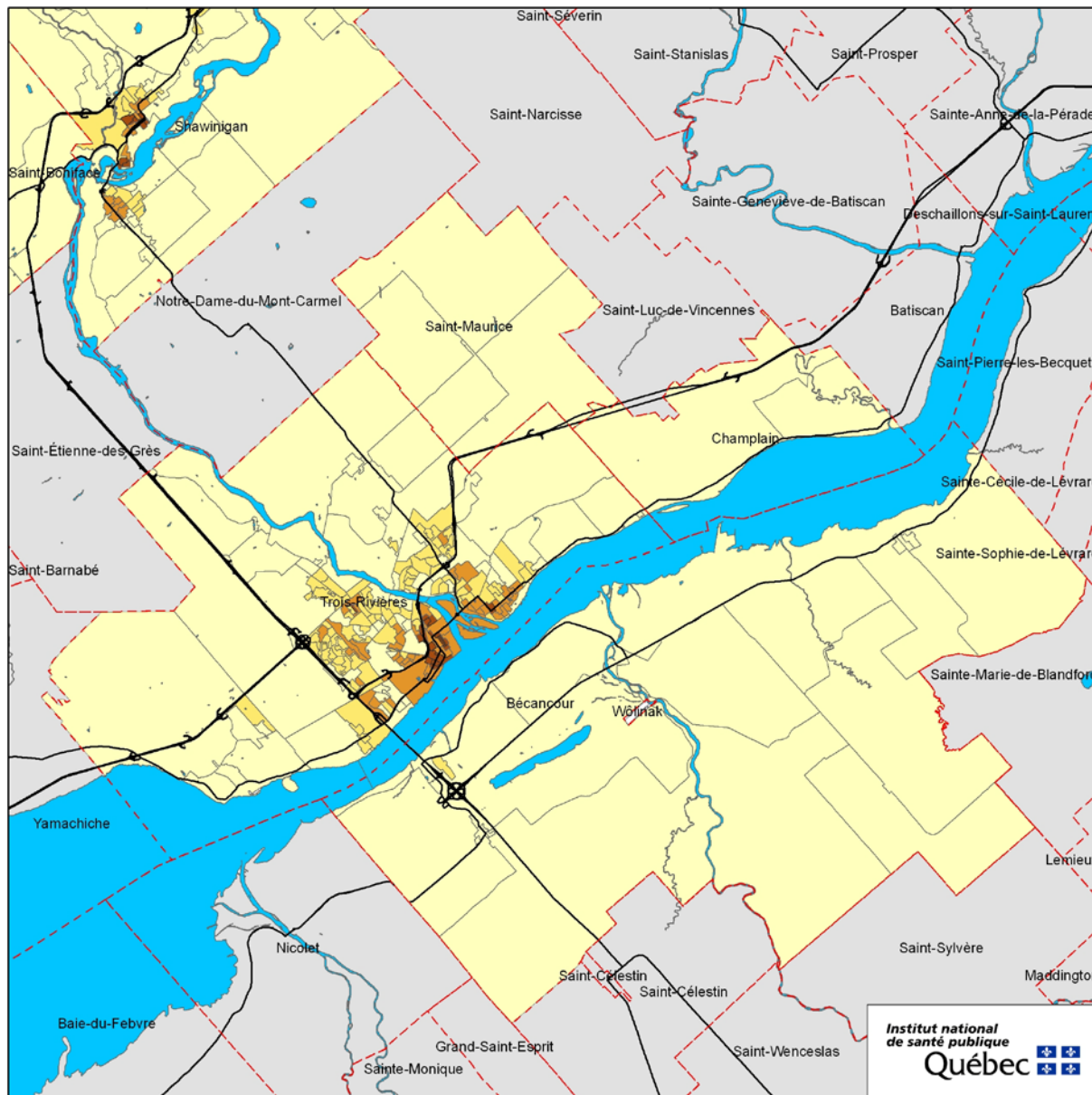


Figure 2 Carte de densité résidentielle, agglomération de Shawinigan



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- Densité très faible
- Densité faible
- Densité modérée
- Densité élevée à très élevée
- Donnée non disponible
- A.D. rurales
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

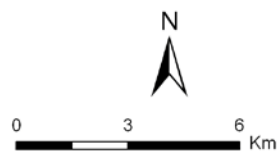
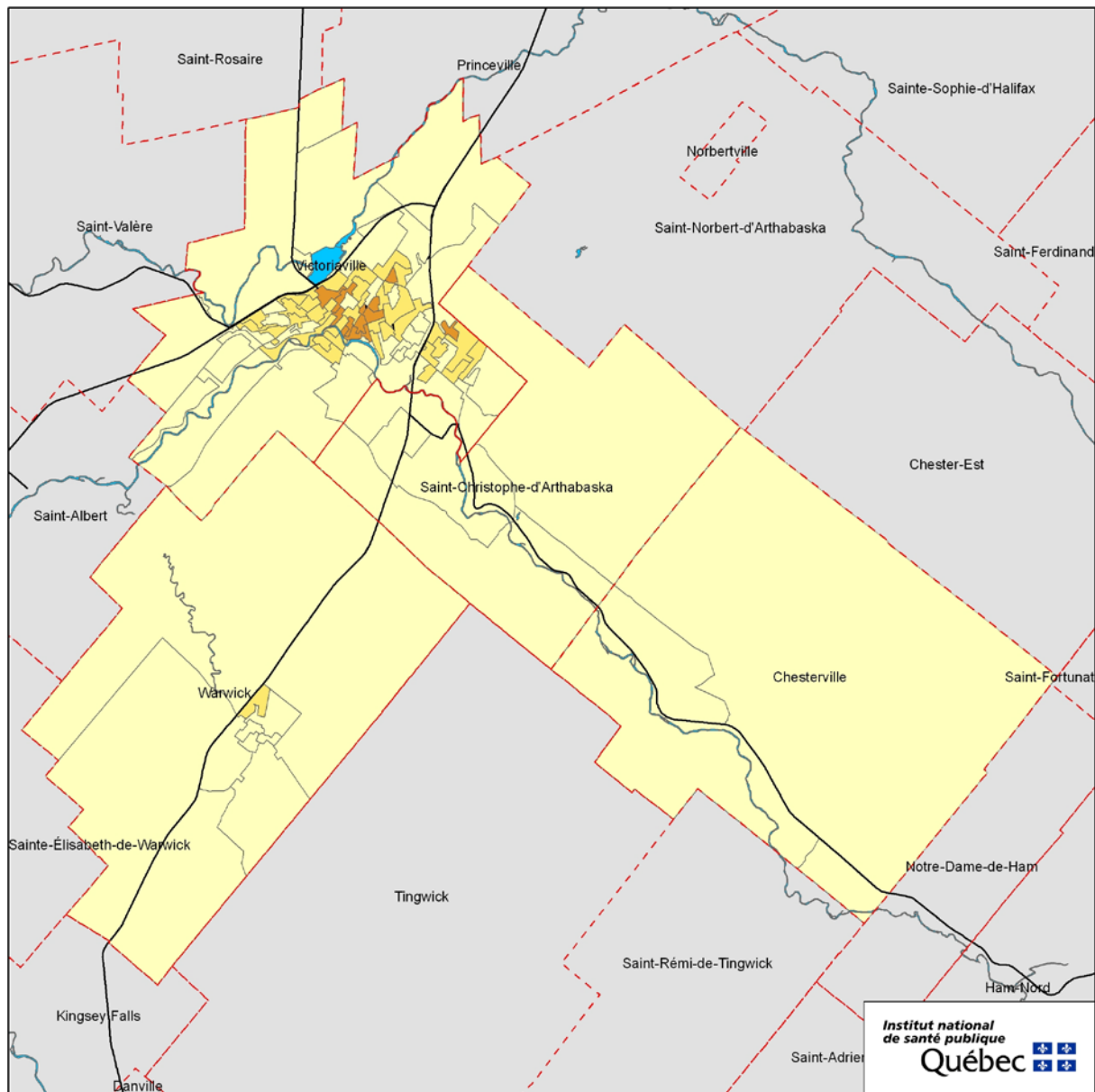
Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Rôle d'évaluation foncière du Québec
(MAMROT, 2007)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 3 Carte de densité résidentielle, RMR de Trois-Rivières



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- Densité très faible
- Densité faible
- Densité modérée
- Densité élevée à très élevée
- Donnée non disponible
- A.D. rurales
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Rôle d'évaluation foncière du Québec
(MAMROT, 2007)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 4 Carte de densité résidentielle, agglomération de Victoriaville

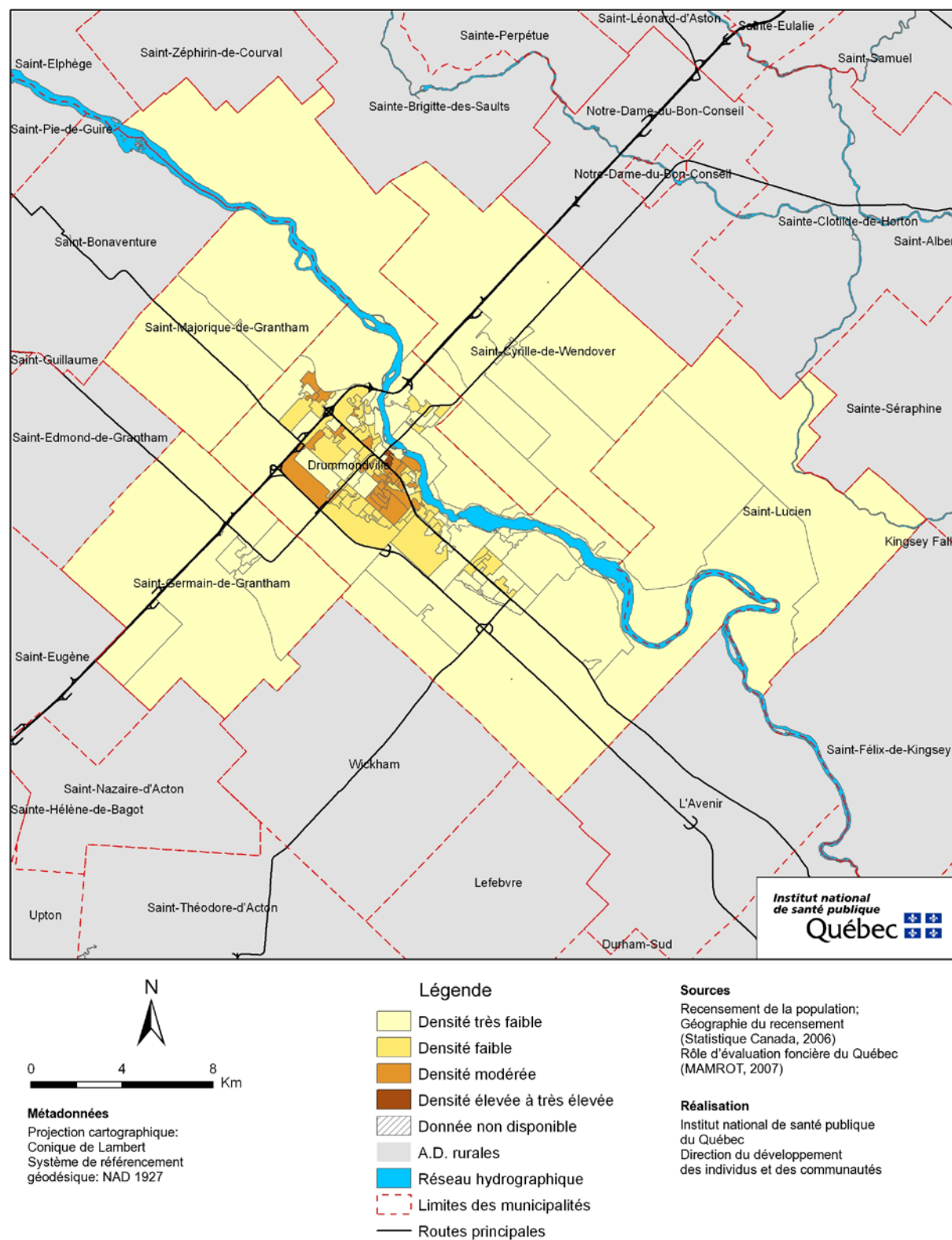


Figure 5 Carte de densité résidentielle, agglomération de Drummondville

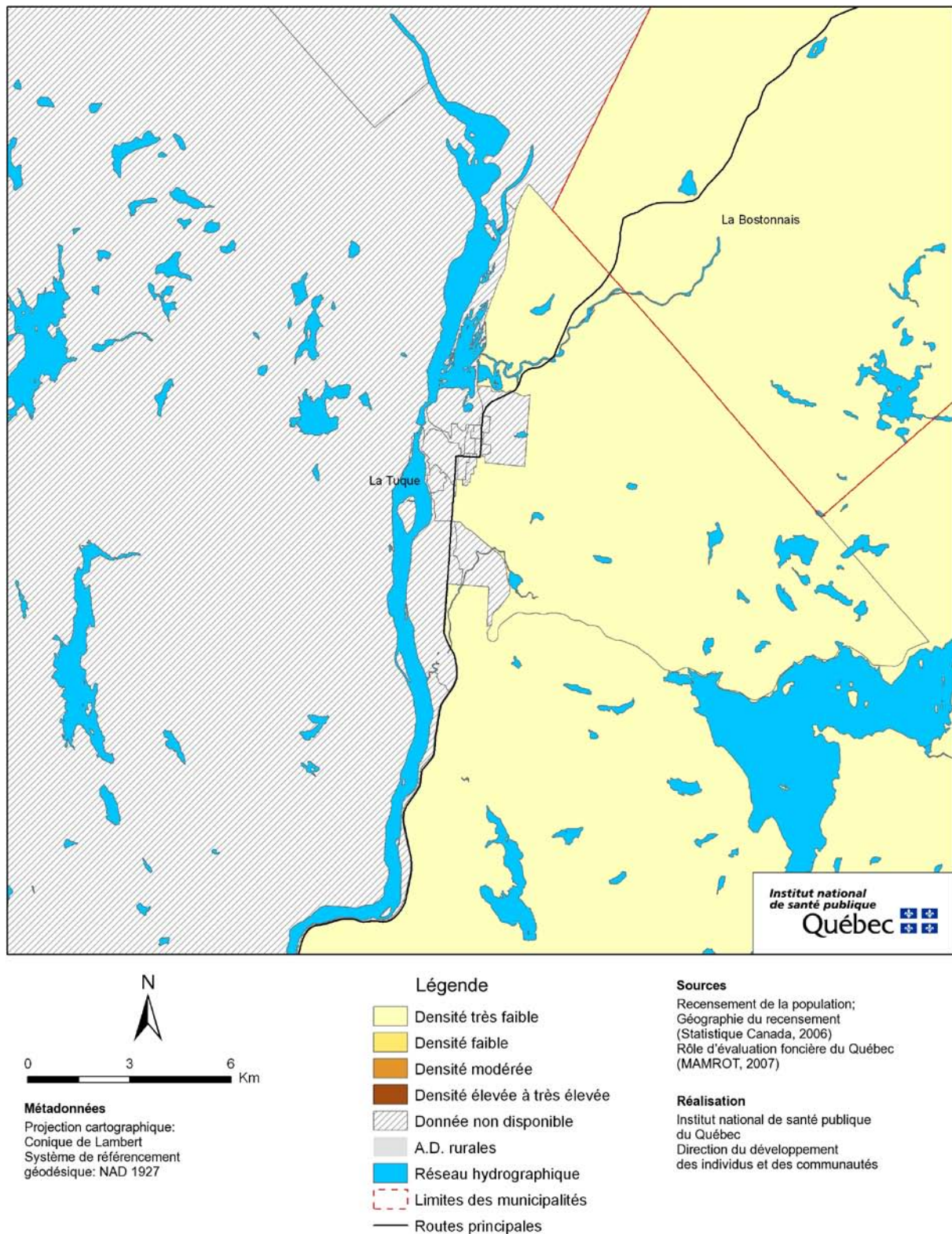


Figure 6 Carte de densité résidentielle, agglomération de La Tuque

2.2 MIXITÉ DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI⁸

Méthode et faits saillants

L'indicateur de la mixité de l'utilisation du sol a été calculé pour les AD localisées en milieu urbain seulement. Il est calculé à partir de la superficie couverte par les différentes affectations du territoire au sein de l'aire de diffusion. L'indice varie de 0 à 1, plus la valeur est élevée et plus l'AD contient une mixité d'affectations des sols. La valeur moyenne de l'indice est de 0,25 pour le Québec et de 0,32 pour la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Plus de la moitié de la population de la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec habite des AD où la diversification des affectations des sols est importante ou moyennement importante (64 %) comparativement à 51 % pour l'ensemble du Québec (figure 7).

Dans l'ensemble des agglomérations de la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec, plusieurs AD sont marquées par une diversification moyenne ou importante. Dans l'ensemble les AD caractérisées par une mixité élevée sont localisées dans le centre des agglomérations et dans quelques zones périphériques. Au pourtour des centres, les AD sont caractérisées par une spécialisation importante ou moyenne. Ces AD sont caractérisées, pour la plupart, par une forte présence d'unité dont l'affectation est résidentielle. Les AD mixtes sont caractérisées par des affectations résidentielles, commerciales, de services et industrielles (figures 8, 9, 10 et 11). Pour l'agglomération de La Tuque, les données n'étaient pas disponibles pour l'ensemble du territoire.

⁸ La mixité représente le degré de diversité des différentes unités d'évaluation foncière qui sont présentes dans chaque AD. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure de mixité à l'échelle du Québec.

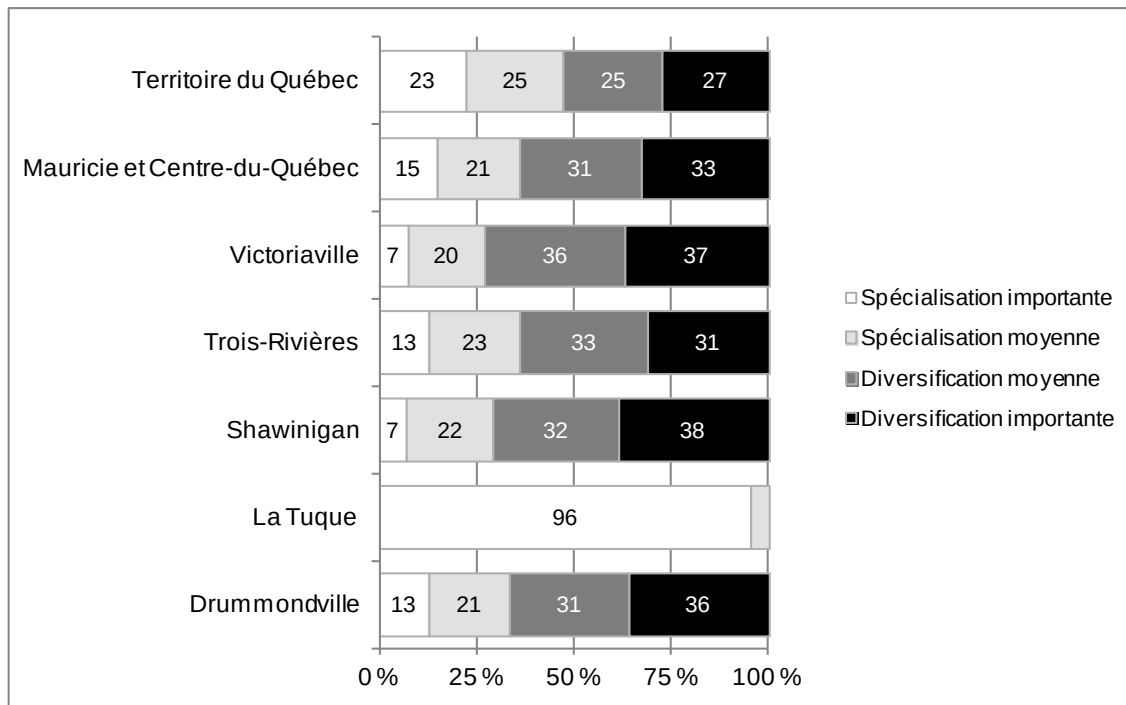


Figure 7 Répartition de la population en fonction de la mixité de l'utilisation du sol⁹

⁹ Spécialisation importante = 0,00 à 0,04; spécialisation moyenne = de 0,04 à 0,22; diversification moyenne = 0,22 à 0,41; diversification importante = plus de 0,41.

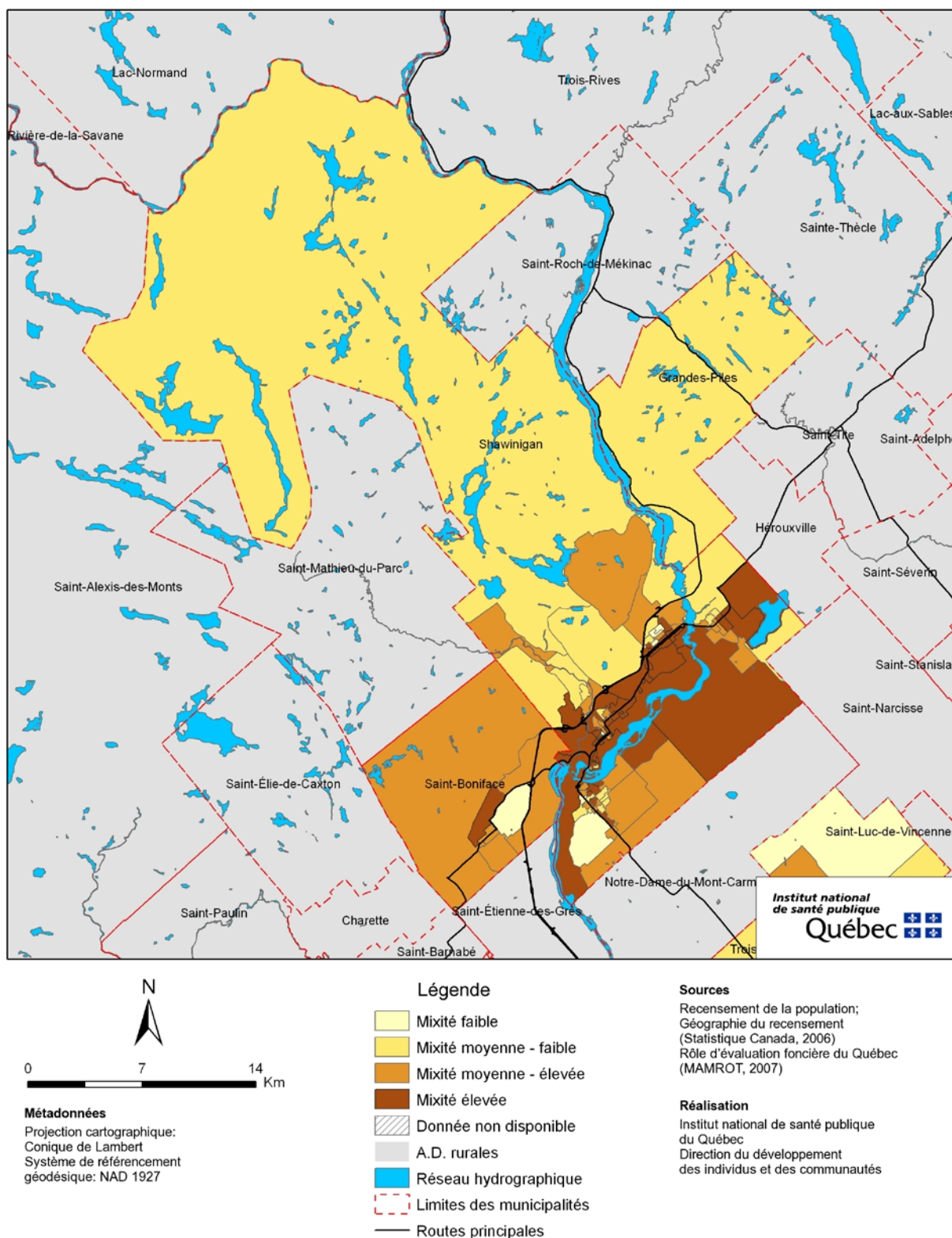
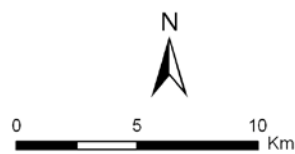
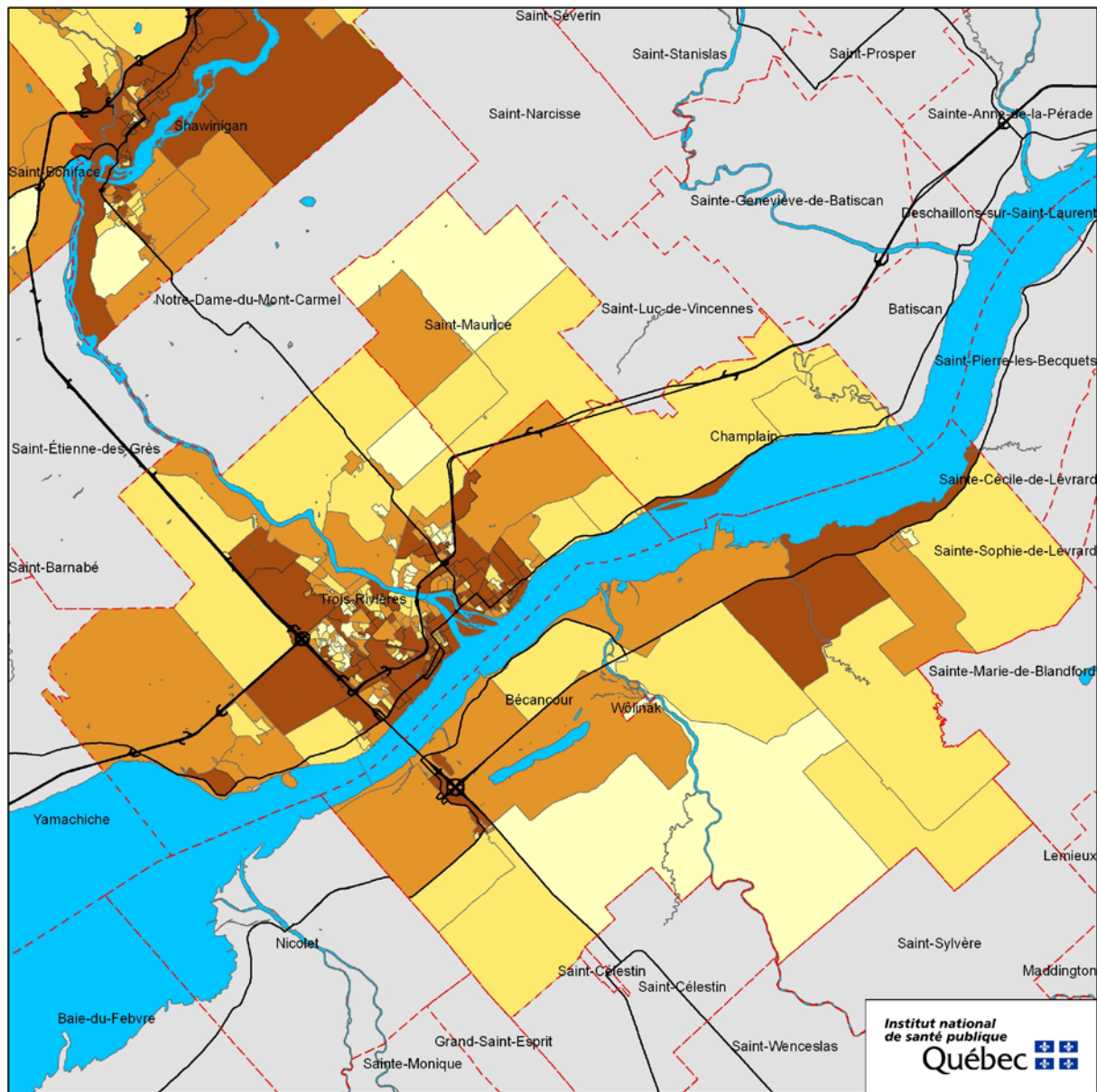


Figure 8 Carte de mixité, agglomération de Shawinigan



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- Mixité faible
- Mixité moyenne - faible
- Mixité moyenne - élevée
- Mixité élevée
- Donnée non disponible
- A.D. rurales
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

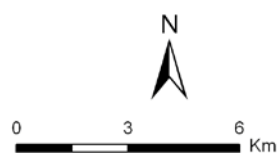
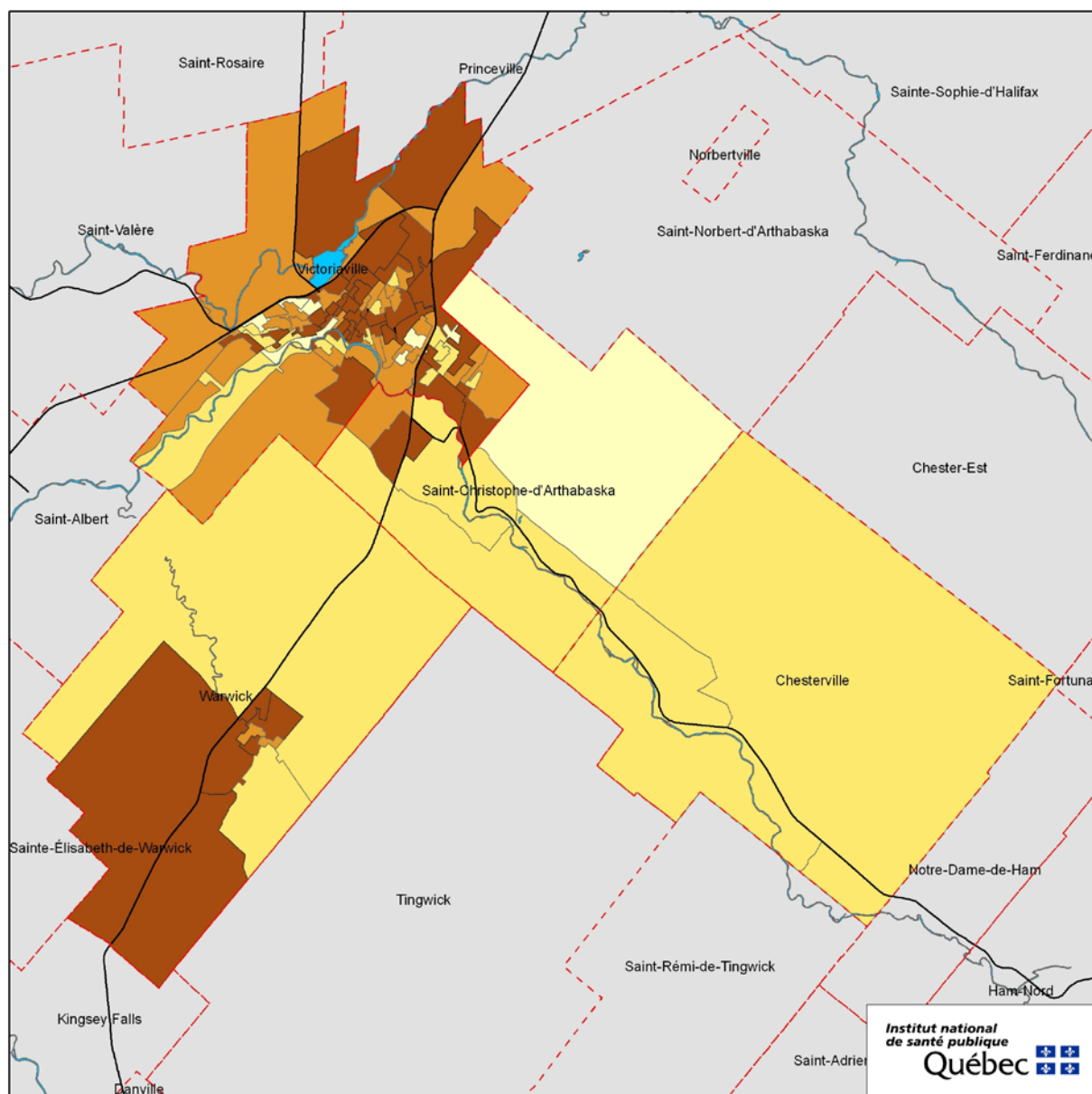
Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Rôle d'évaluation foncière du Québec
(MAMROT, 2007)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 9 Carte de mixité, RMR de Trois-Rivières



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- Mixité faible
- Mixité moyenne - faible
- Mixité moyenne - élevée
- Mixité élevée
- Donnée non disponible
- A.D. rurales
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Rôle d'évaluation foncière du Québec
(MAMROT, 2007)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 10 Carte de mixité, agglomération de Victoriaville

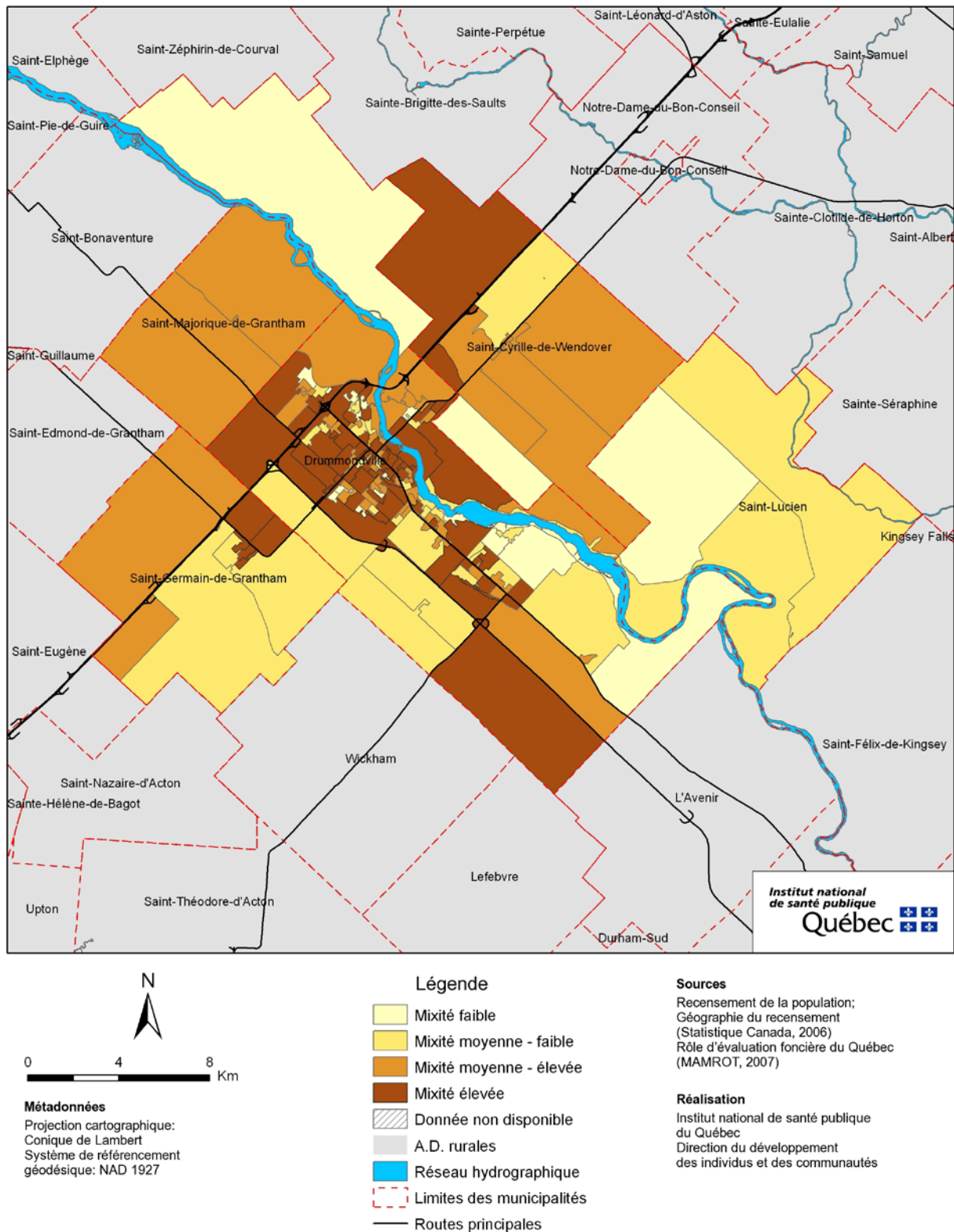


Figure 11 Carte de mixité, agglomération de Drummondville

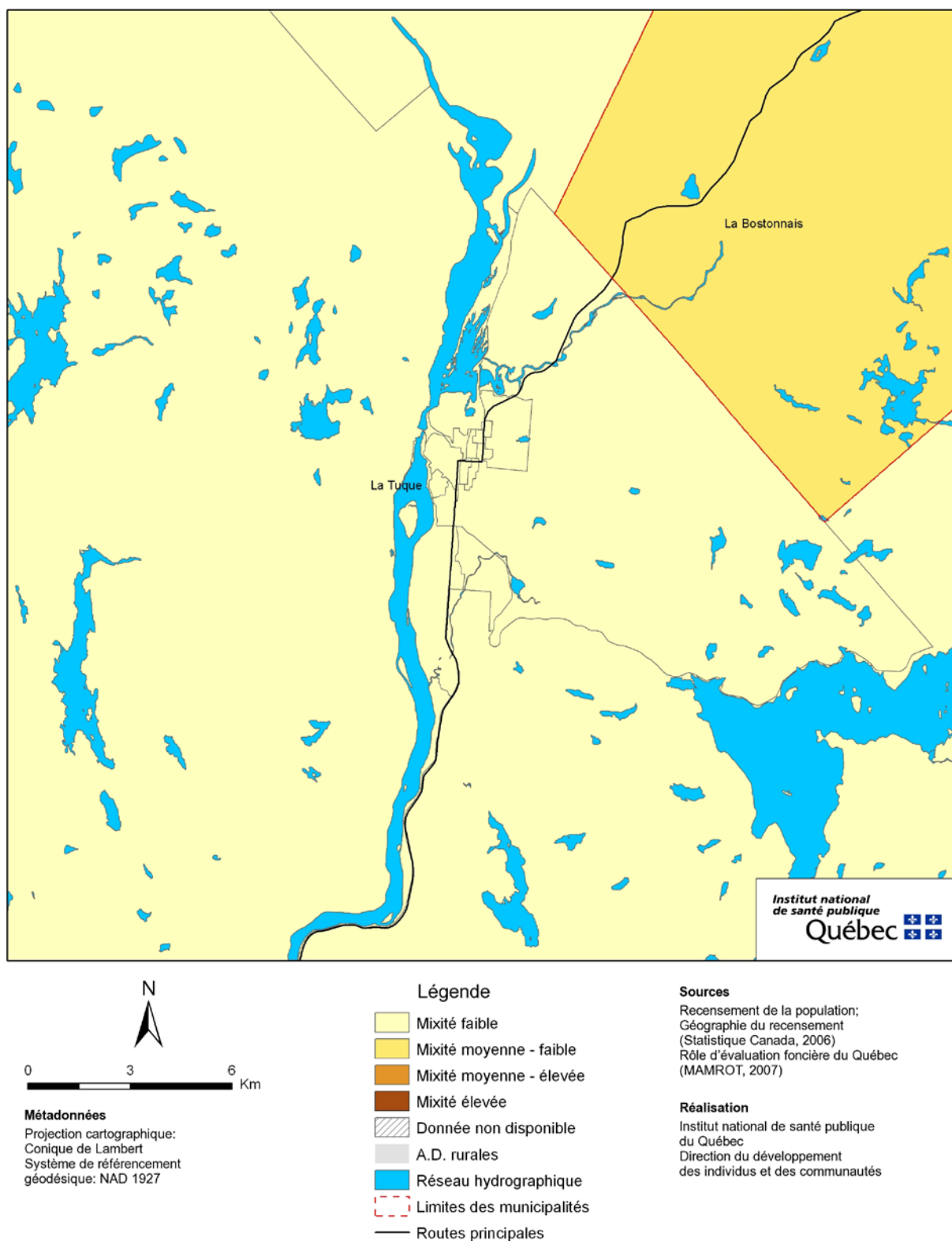


Figure 12 Carte de mixité, agglomération de La Tuque

2.3 CONNEXITÉ ET CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU ROUTIER¹⁰

Méthode et faits saillants

Le degré de connexité du réseau routier est mesuré à partir du nombre d'intersections à trois segments ou plus au km². Cette donnée est disponible seulement pour les régions urbaines. Pour la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec, la densité moyenne est de 48,5 intersections au km². Une densité inférieure à la moyenne québécoise qui elle se situe à 55,6 intersections au km².

Une proportion importante (38 %) de la population de la Mauricie et du Centre-du-Québec habite des AD caractérisée par une forte densité d'intersections. Cette valeur est près de celle de l'ensemble du Québec (45 %) (figure 13). Les milieux ayant une forte densité d'intersection sont considérés comme étant des milieux où la connexité du réseau routier est bonne et par conséquent pourrait favoriser la pratique de la marche. Dans l'agglomération de Shawinigan, c'est 47 % de la population qui habite des secteurs où la connexité est forte ou moyennement forte.

Le niveau de connexité du réseau routier est plus important dans quelques AD qui entourent les noyaux centraux des agglomérations de Shawinigan, Victoriaville, Trois-Rivières, La Tuque et Drummondville. En périphérie, le niveau de connexité des AD est beaucoup moins élevé (figures 14, 15, 16, 17 et 18).

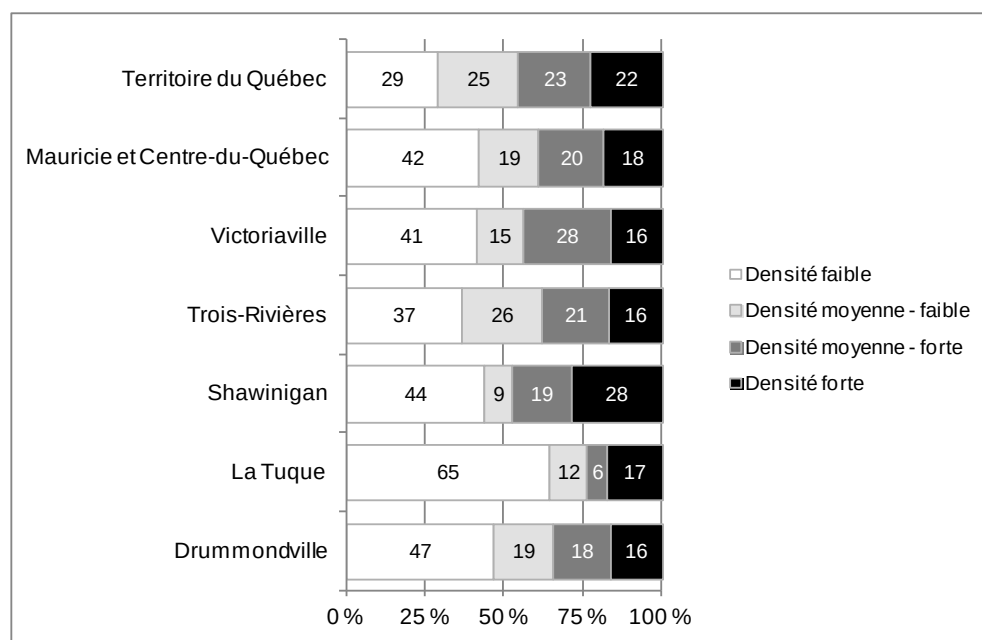


Figure 13 Répartition de la population en fonction du niveau de densité des intersections à trois voies et plus¹¹

¹⁰ Les classes de l'indicateur de la connexité du réseau routier ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

¹¹ Densité faible = 23,9 et moins intersections au km²; densité moyenne/faible = de 24,0 à 51,8; densité moyenne forte = 51,8 à 79,0; densité forte = 79,1 et plus.

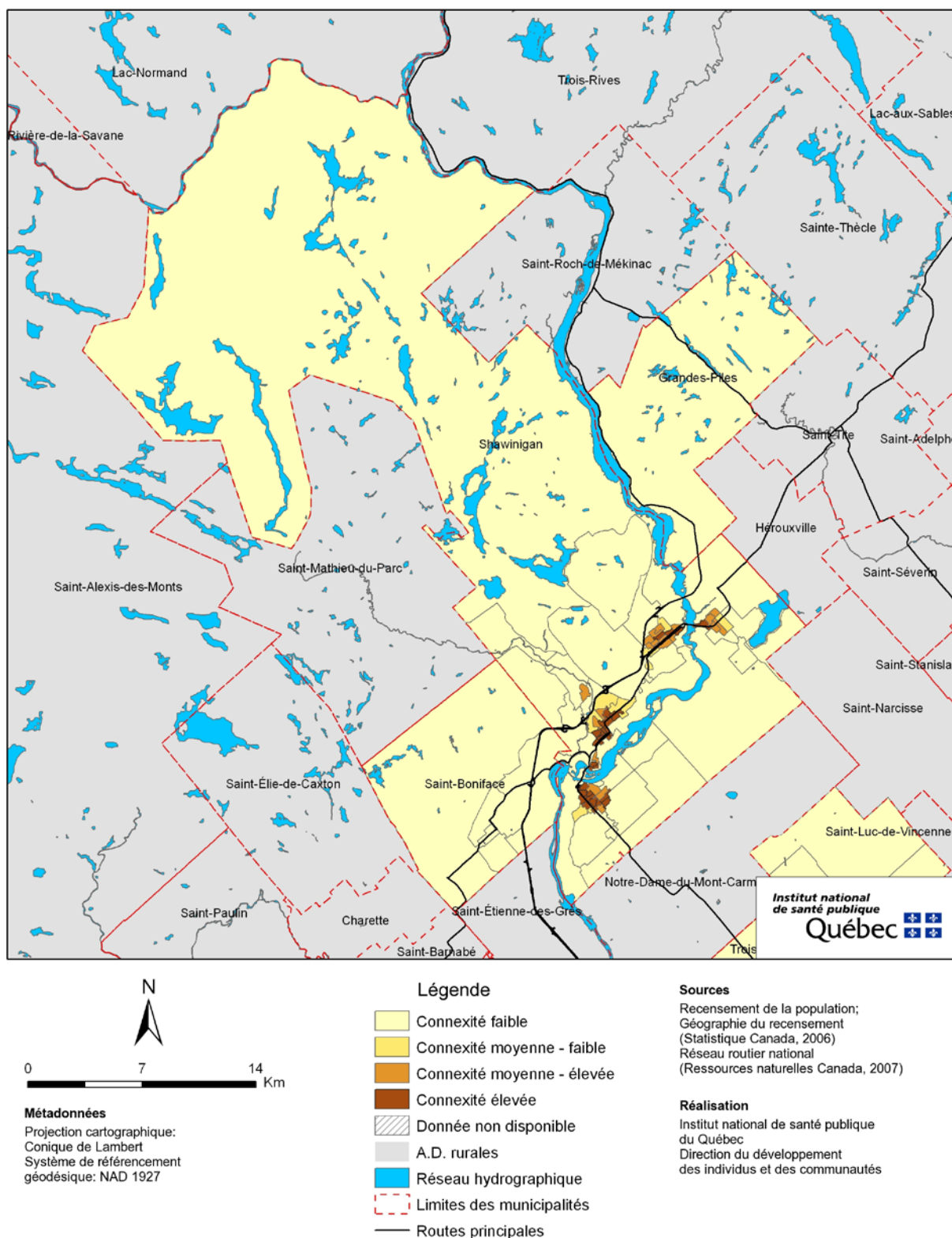
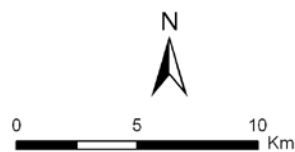
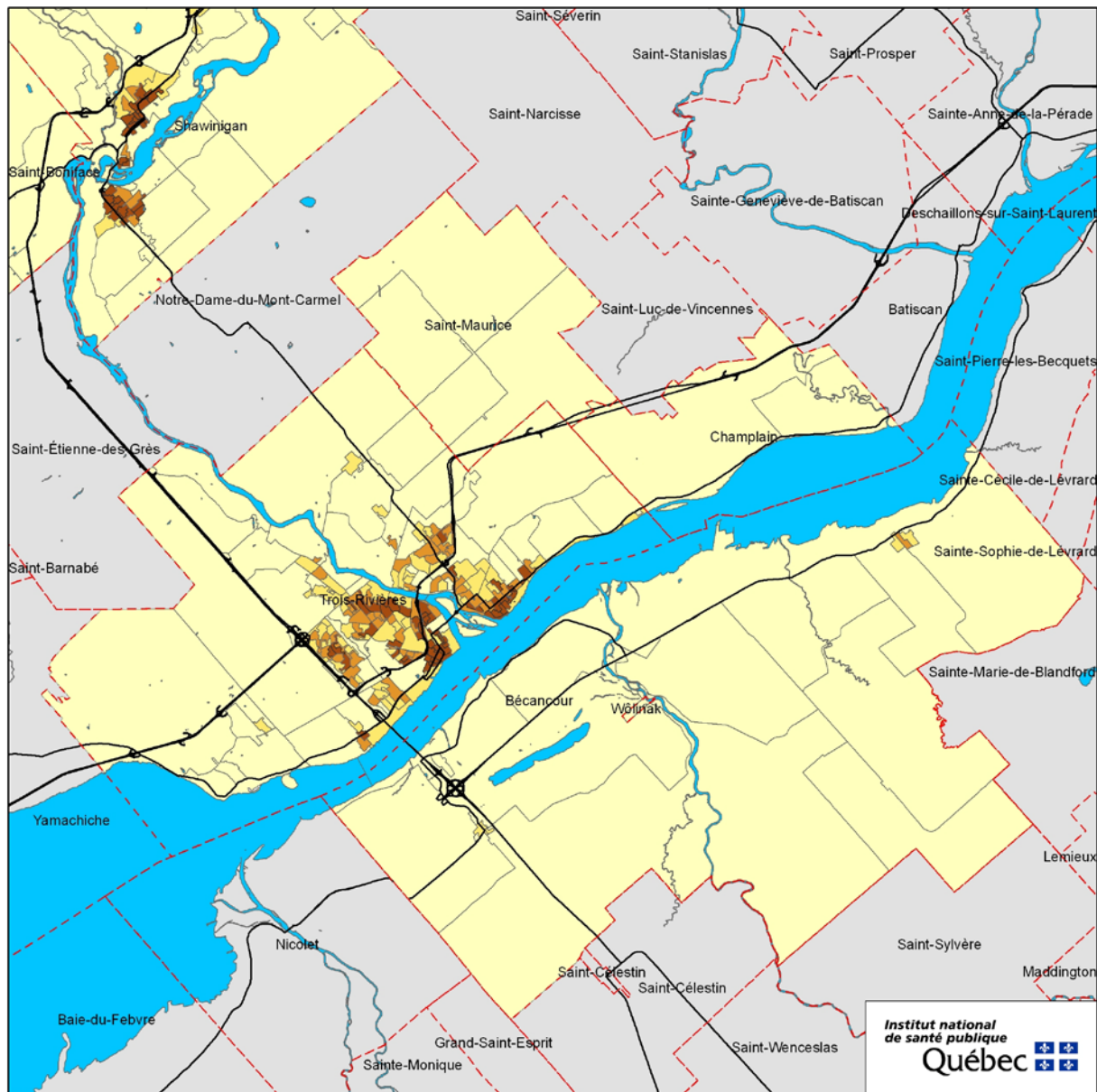


Figure 14 Carte de connexité, agglomération de Shawinigan



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- Connexité faible
- Connexité moyenne - faible
- Connexité moyenne - élevée
- Connexité élevée
- Donnée non disponible
- A.D. rurales
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Réseau routier national
(Ressources naturelles Canada, 2007)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 15 Carte de connexité, RMR de Trois-Rivières

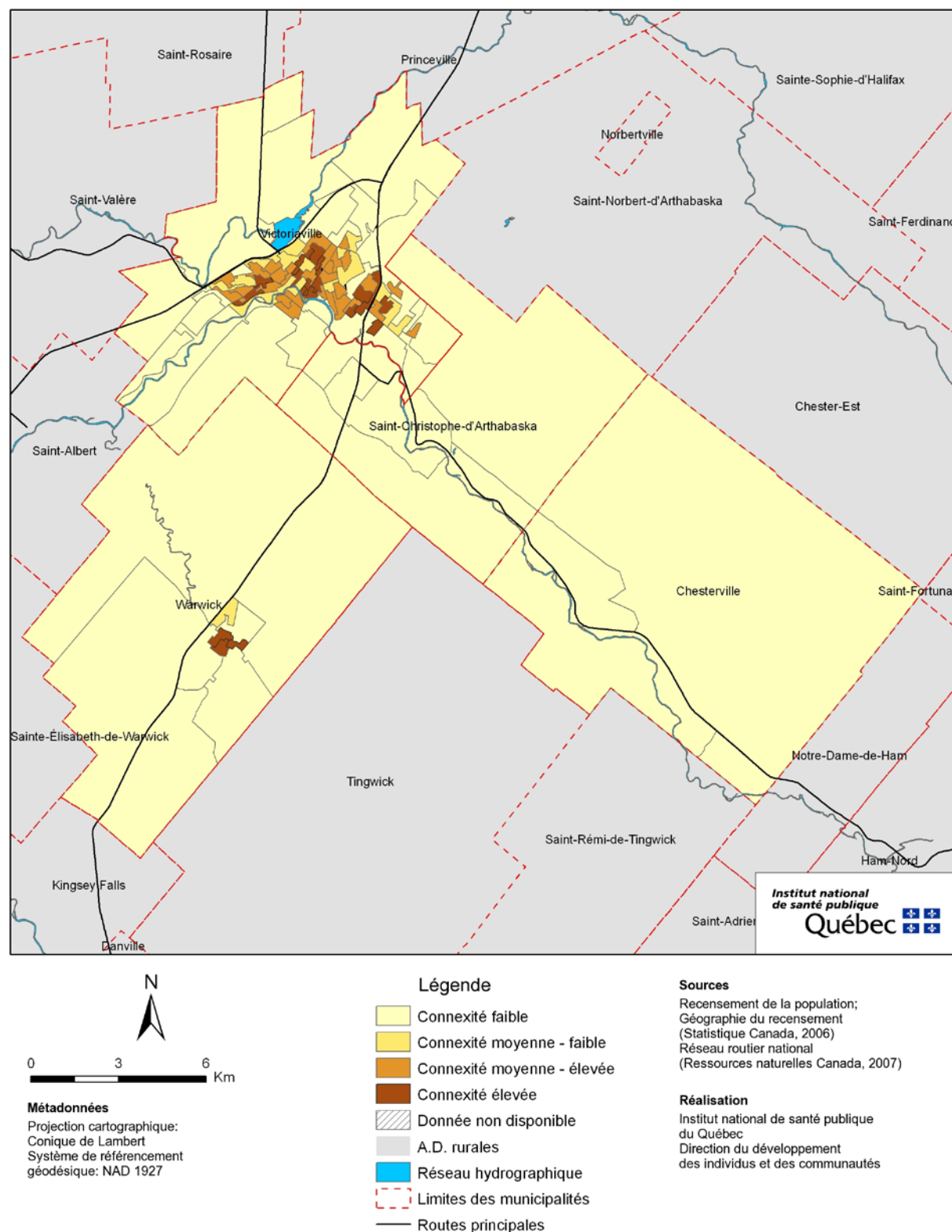


Figure 16 Carte de connexité, agglomération de Victoriaville

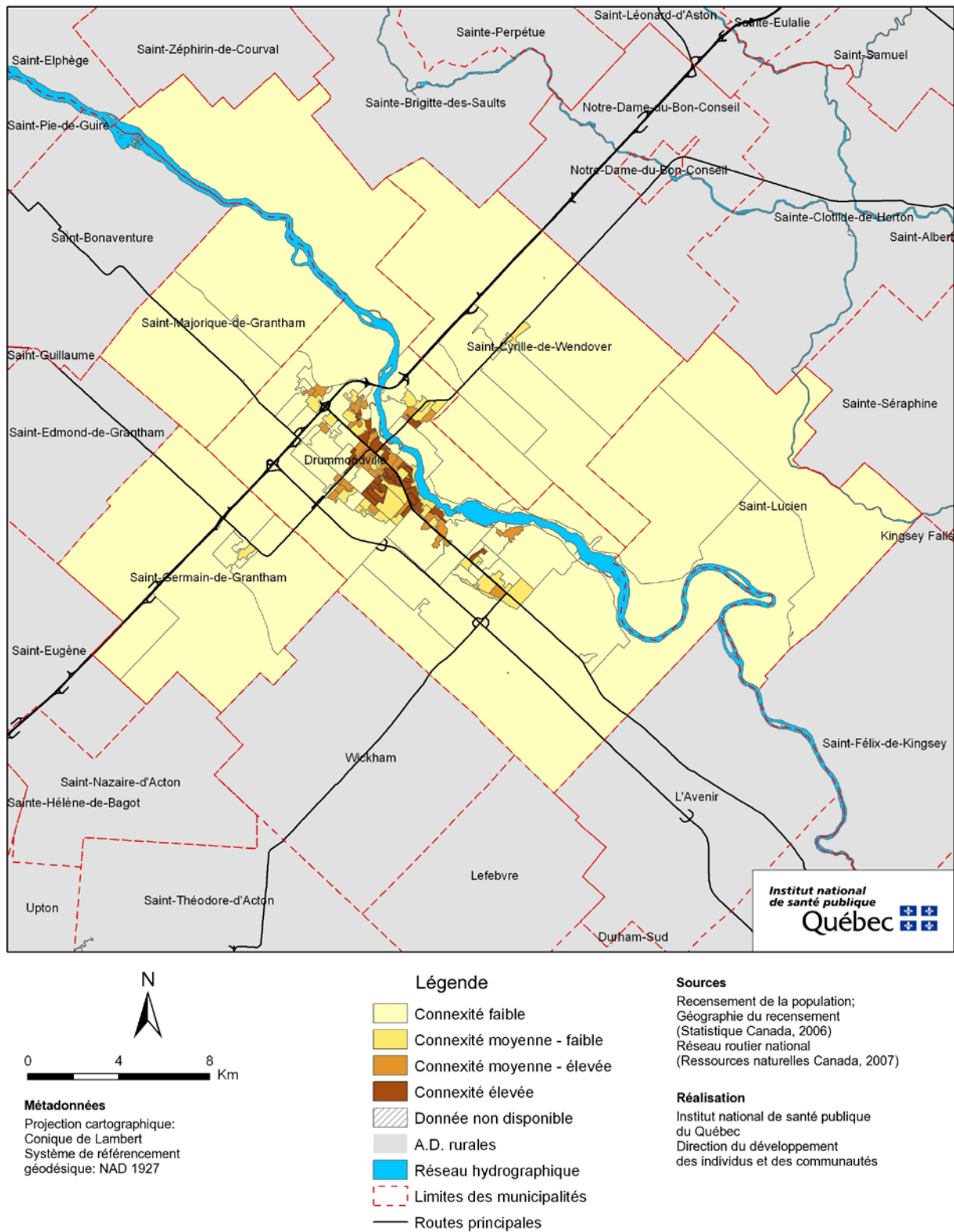


Figure 17 Carte de connexité, agglomération de Drummondville

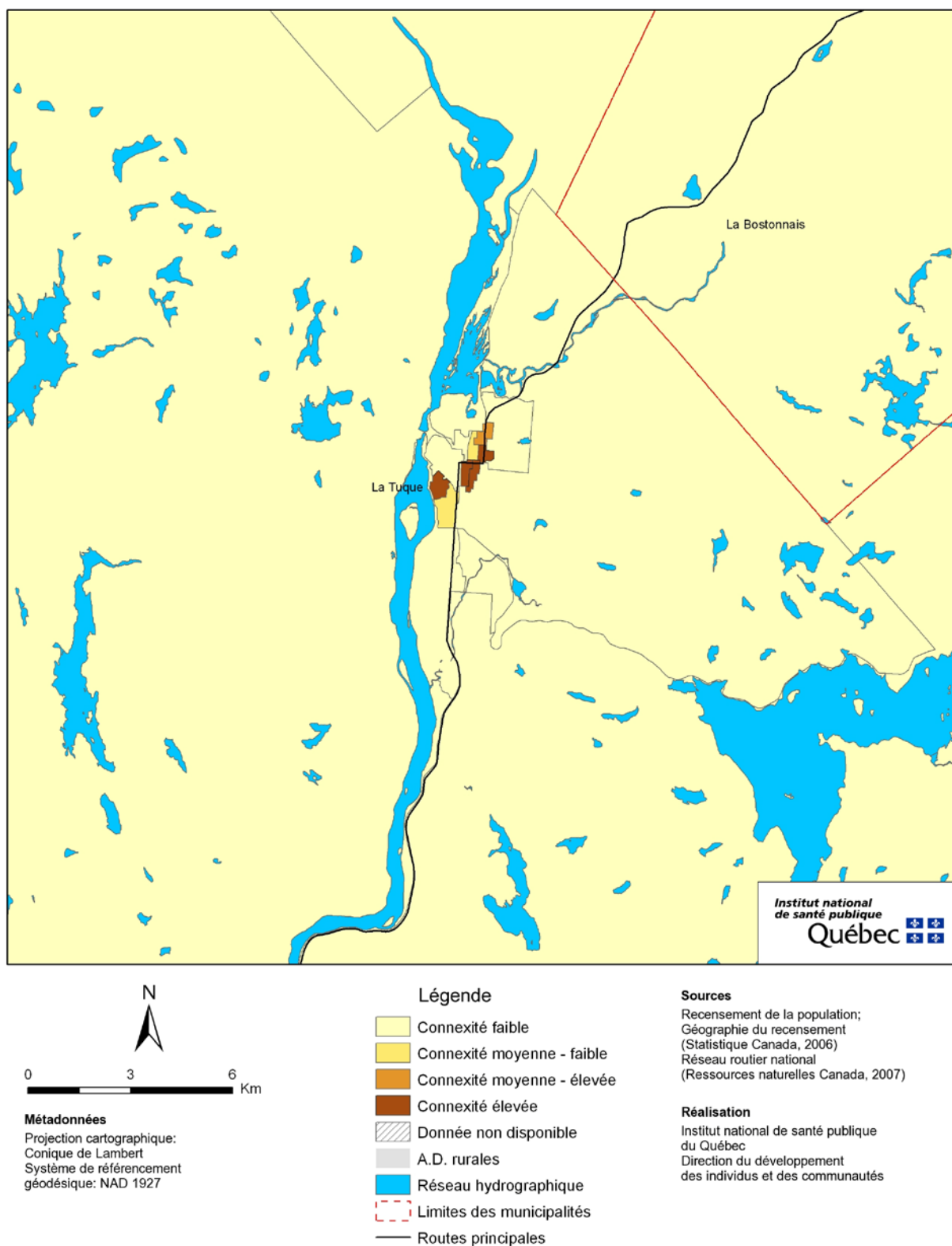


Figure 18 Carte de connectivité, agglomération de La Tuque

2.4 POTENTIEL PIÉTONNIER DES AD¹²

Méthode et faits saillants

Une mesure de potentiel piétonnier a été créée à partir du regroupement des indicateurs de la densité, de la connexité et de la mixité de l'environnement bâti. L'indice de potentiel piétonnier couvre seulement les régions urbaines des différentes RSS.

L'indice pour l'ensemble du Québec prend une valeur moyenne de 0,00 due à la standardisation des différentes variables, une valeur minimale de - 4,33 et une valeur maximale de 42,28 et un écart-type de 2,45. En théorie, plus la valeur de l'indice est élevée et plus le potentiel piétonnier de l'AD est élevé. Cet indice est de - 0,71 pour la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Une valeur élevée représente un environnement potentiellement favorable à la marche. La figure 19, nous permet de constater que 15 % de la population habite des AD ayant un fort potentiel piétonnier comparativement à 24 % pour le Québec. À Shawinigan, c'est 24 % de la population qui habite des secteurs ayant un fort potentiel piétonnier.

Le niveau de connexité du réseau routier est plus important dans quelques AD qui entourent les noyaux centraux des agglomérations de Shawinigan, Victoriaville, Trois-Rivières et Drummondville. En périphérie, le niveau de connexité des AD est beaucoup moins élevé (figures 20, 21, 22 et 23). Pour l'agglomération de La Tuque, les données n'étaient pas disponibles pour l'ensemble du territoire.

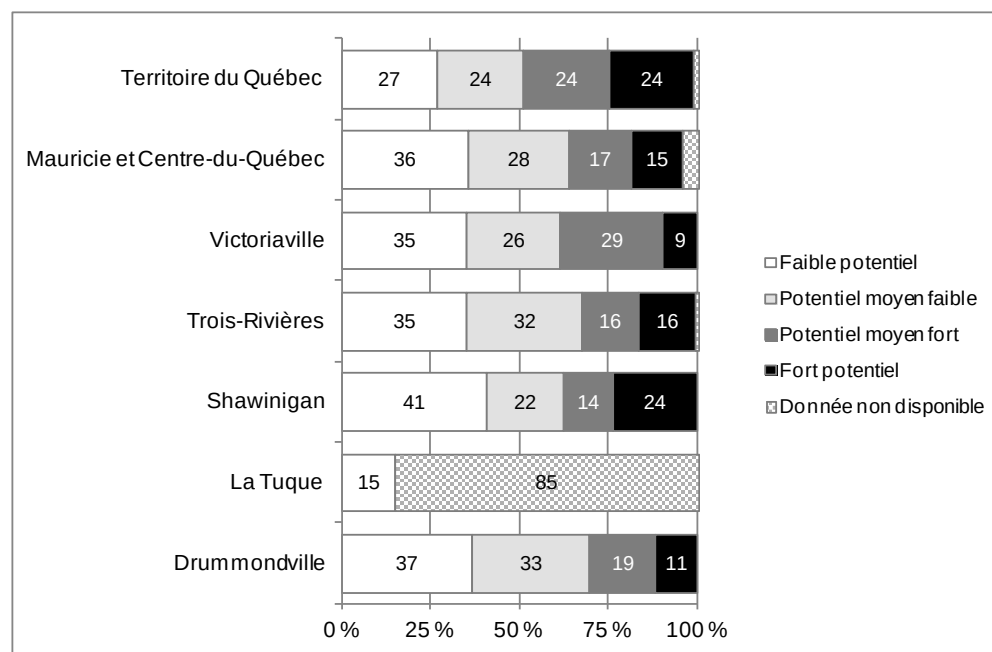


Figure 19 Répartition de la population en fonction du potentiel piétonnier des AD¹³

¹² Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

¹³ Faible potentiel = - 4,33 à - 1,36; moyen faible = de 1,36 à - 0,22; moyen fort = - 0,22 à 1,02; fort = 1,02 et plus.

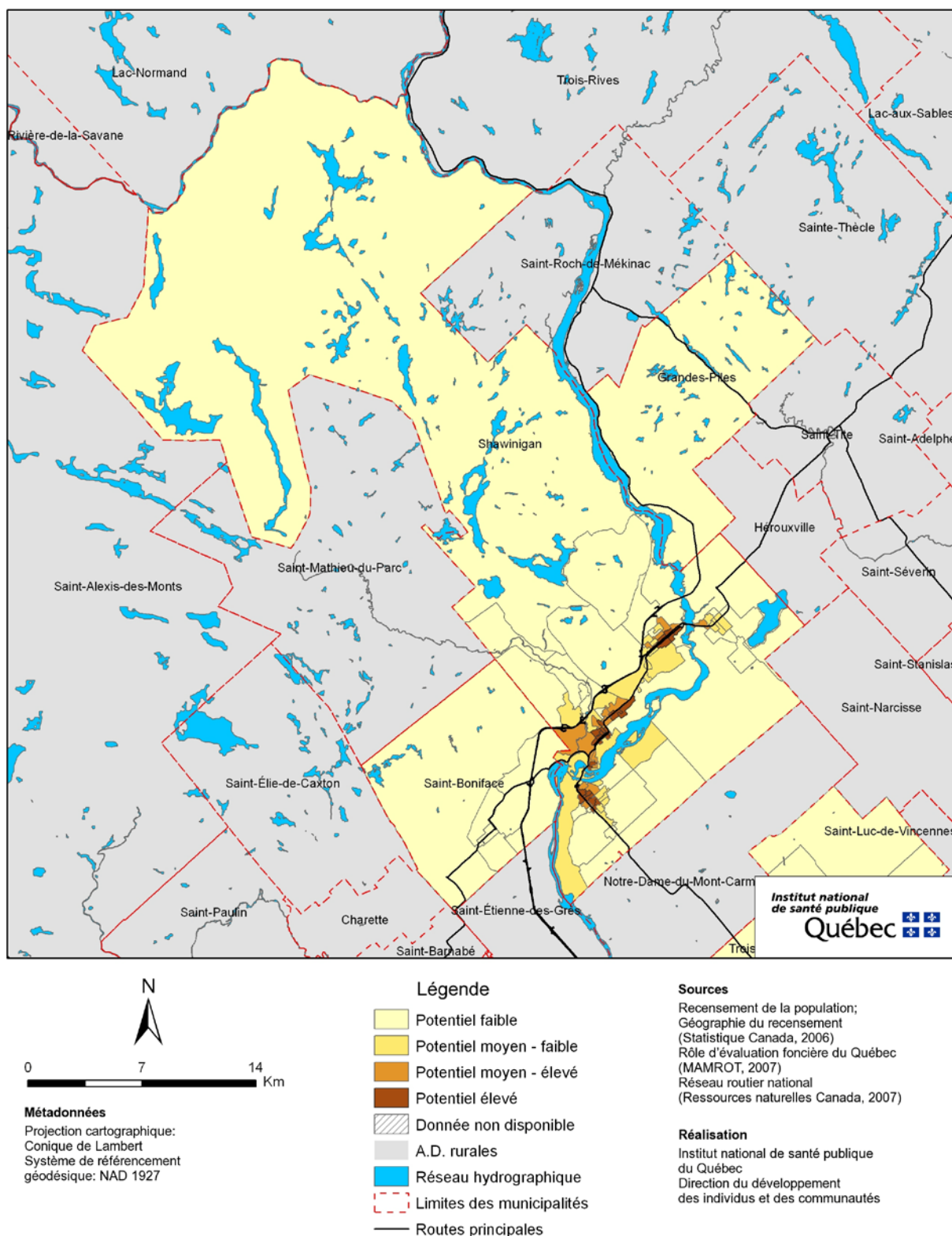
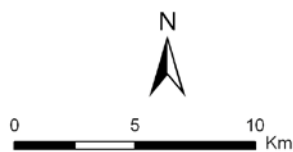
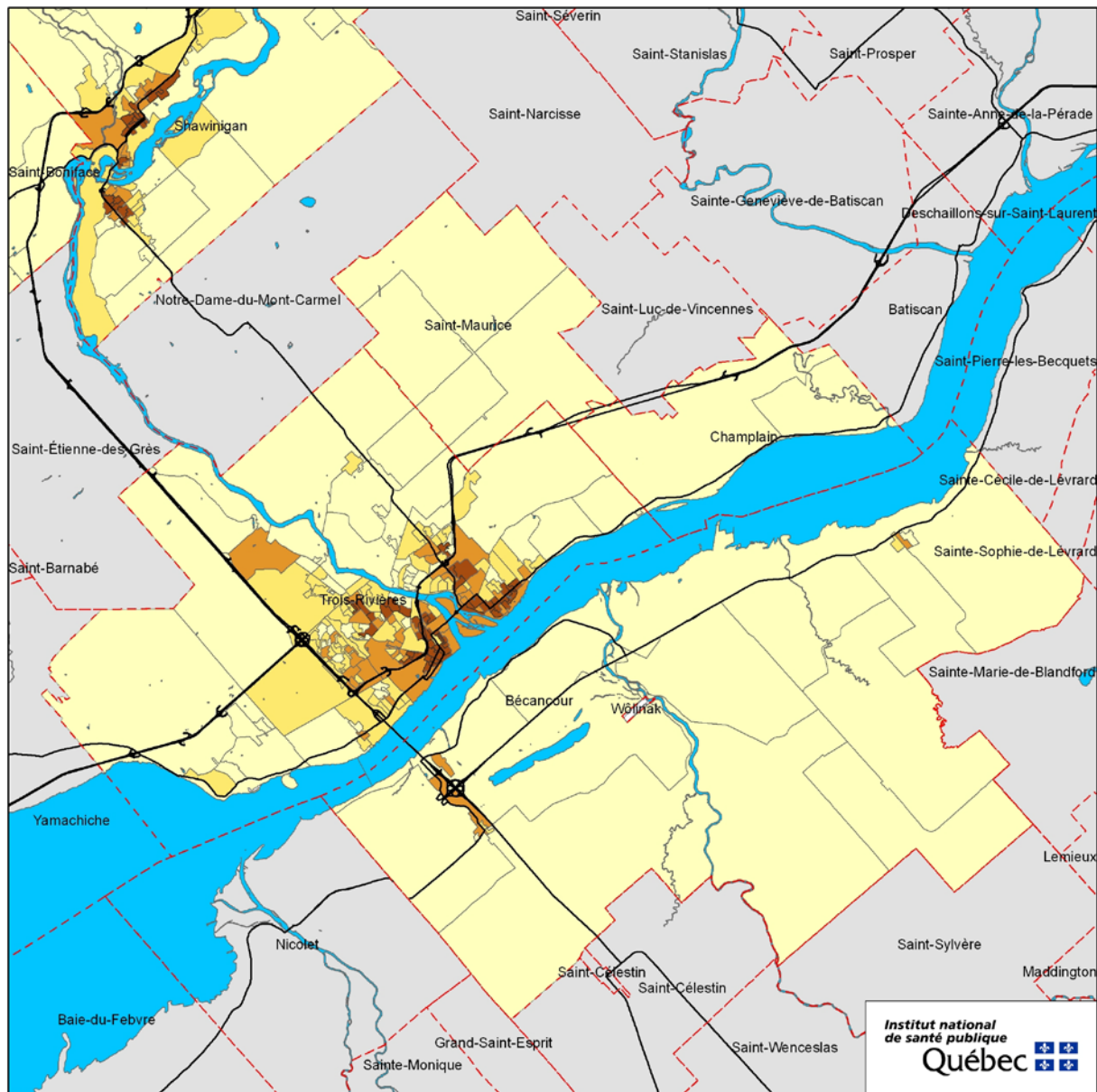


Figure 20 Carte de potentiel piétonnier, agglomération de Shawinigan



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- Potentiel faible
- Potentiel moyen - faible
- Potentiel moyen - élevé
- Potentiel élevé
- Donnée non disponible
- A.D. rurales
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Rôle d'évaluation foncière du Québec
(MAMROT, 2007)
Réseau routier national
(Ressources naturelles Canada, 2007)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 21 Carte de potentiel piétonnier, RMR de Trois-Rivières

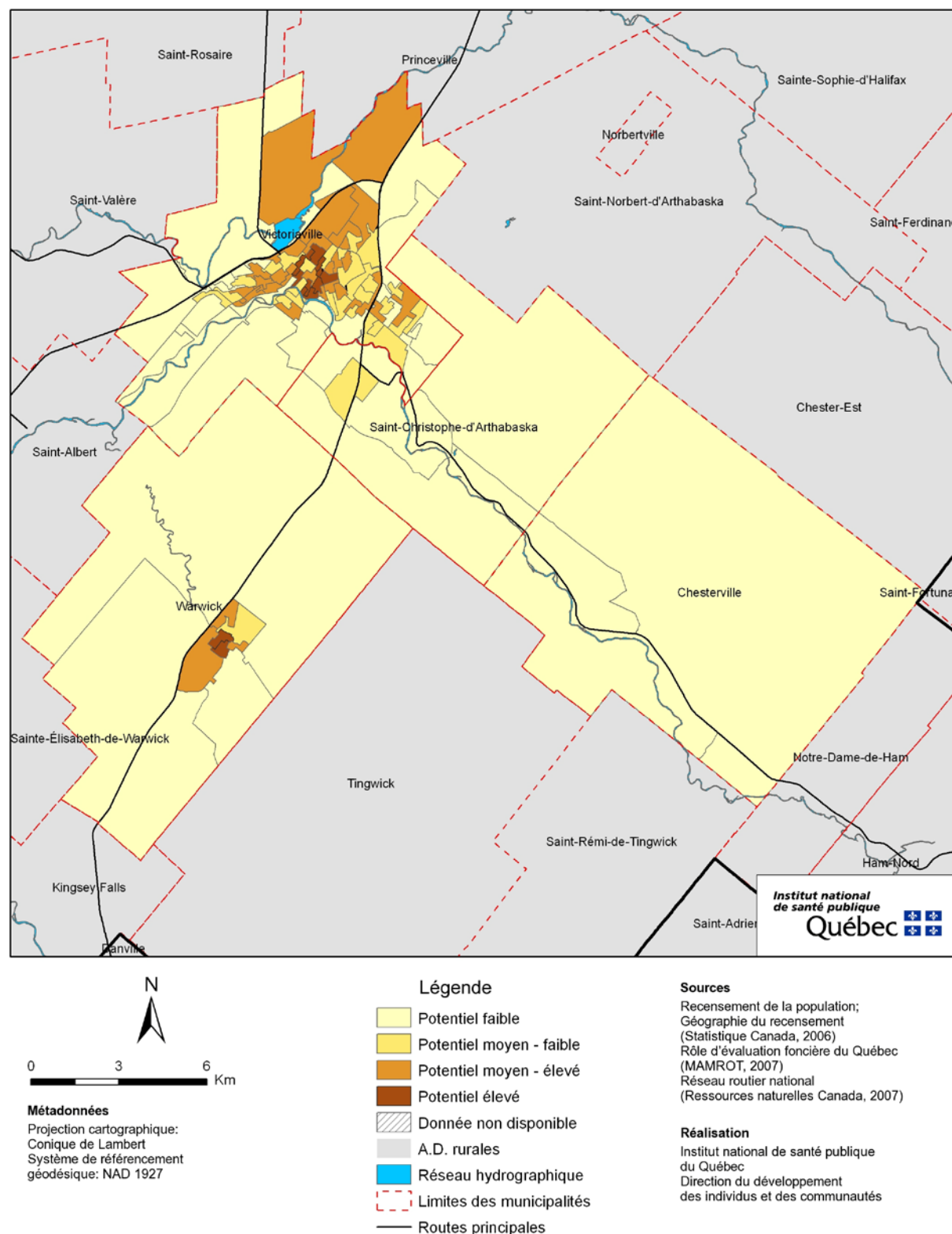


Figure 22 Carte de potentiel piétonnier, agglomération de Victoriaville

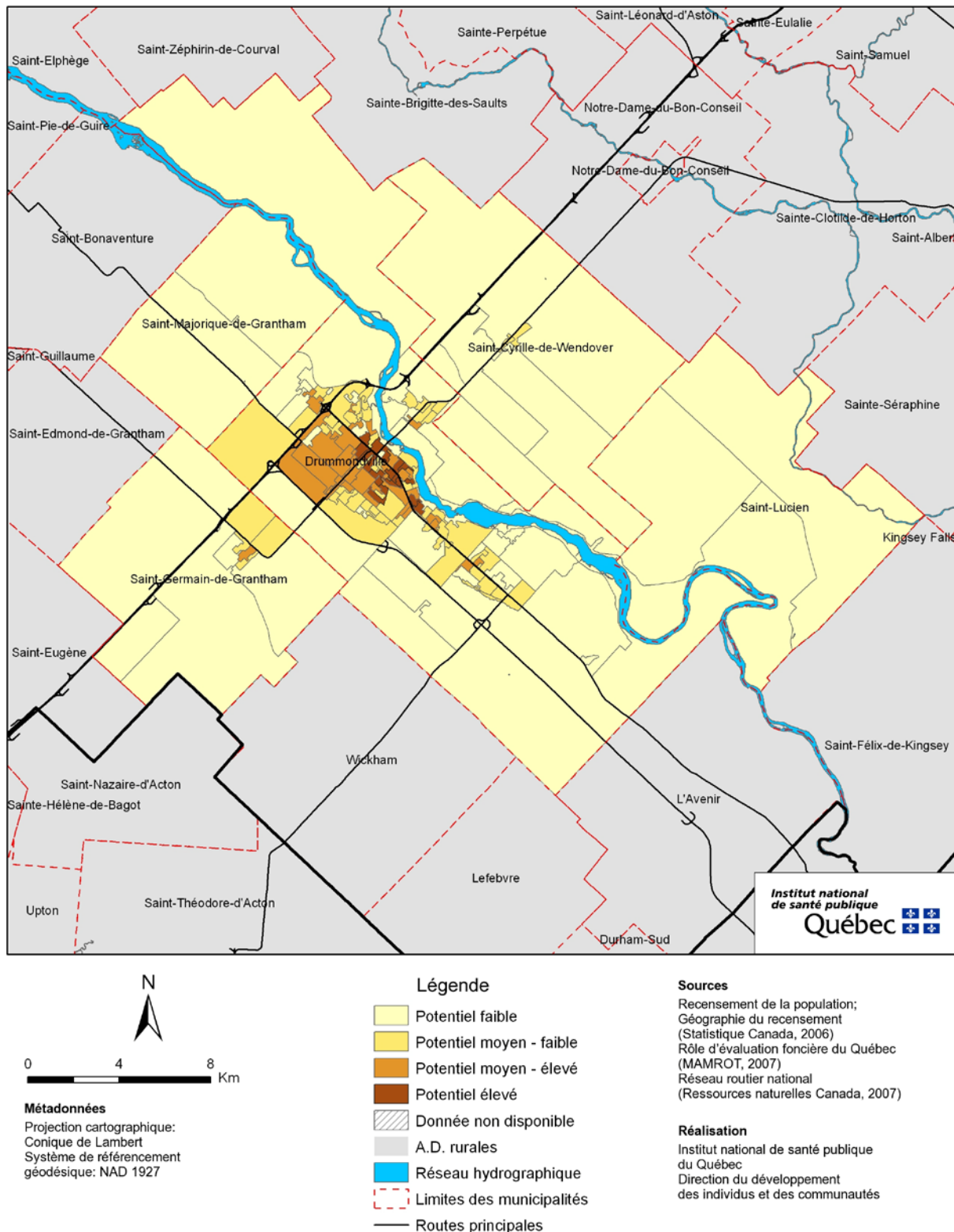


Figure 23 Carte de potentiel piétonnier, agglomération de Drummondville

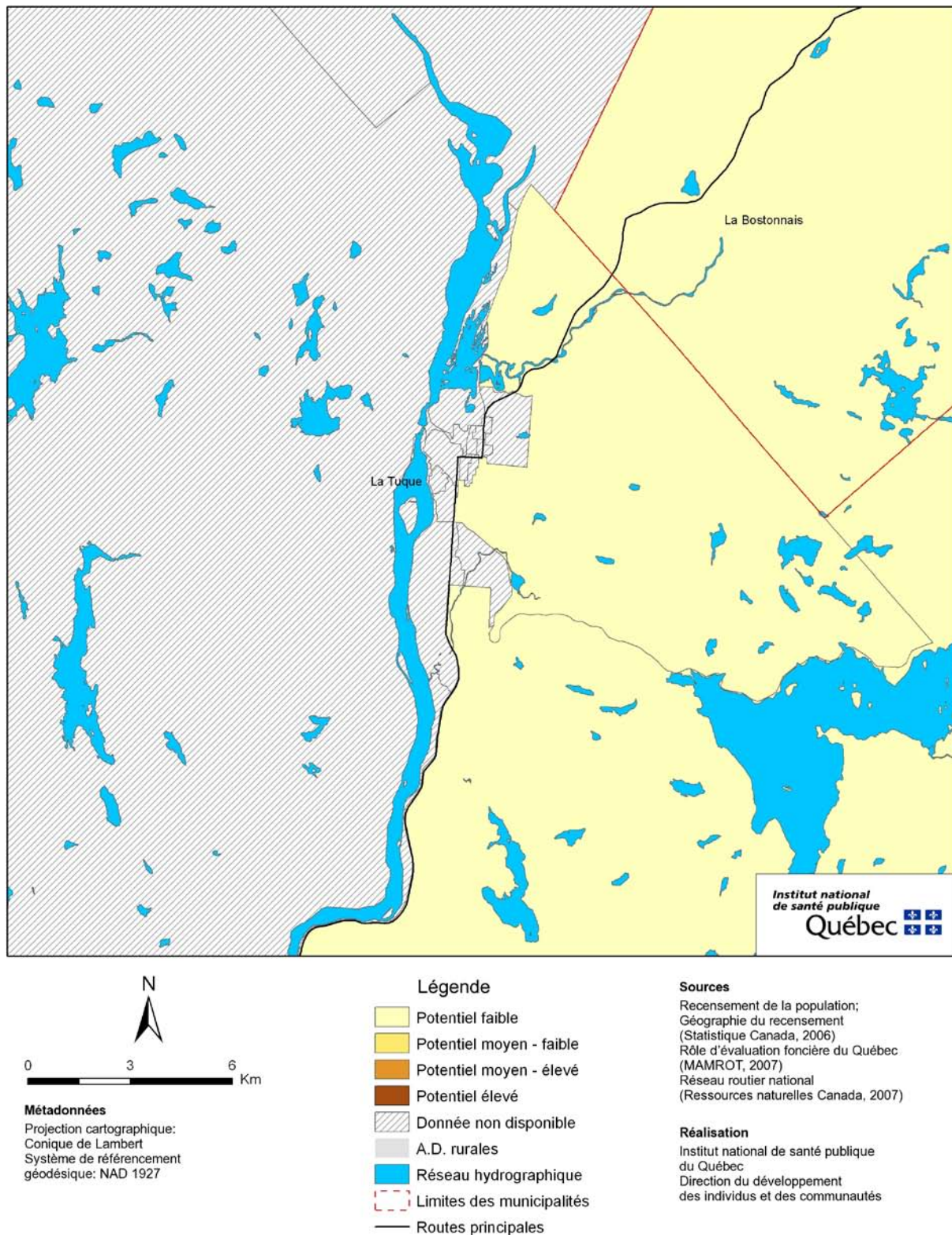


Figure 24 Carte de potentiel piétonnier, agglomération de La Tuque

2.5 ACCESSIBILITÉ AUX SENTIERS

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux sentiers a été calculée à partir des données sur la couche des composantes d'utilisation géographique régionale produite par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). L'information a été complétée par des données sur les réseaux sentiers colligées par une compagnie privée, DMTI spatial. Selon ces données, nous comptons pour la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec 1983 points de marche. Les figures 26 à 31 montrent le réseau de sentiers de la région. La distance moyenne à au moins un sentier est de 4,6 km. Seulement 15 % de la population de la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec est localisée à moins de 1000 mètres d'un sentier. Cette proportion est beaucoup plus faible que celle du Québec (39 %). Pour la portion de la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec incluse dans la RMR de Trois-Rivières, c'est 38 % de la population qui est localisée à moins de 1000 mètres d'un sentier.

Les figures 26 à 31 montrent qu'il y a beaucoup de zones où la population est localisée à plus de 1000 mètres d'un sentier. Il est à noter que les pistes cyclables municipales ne sont pas prises en compte dans les analyses.

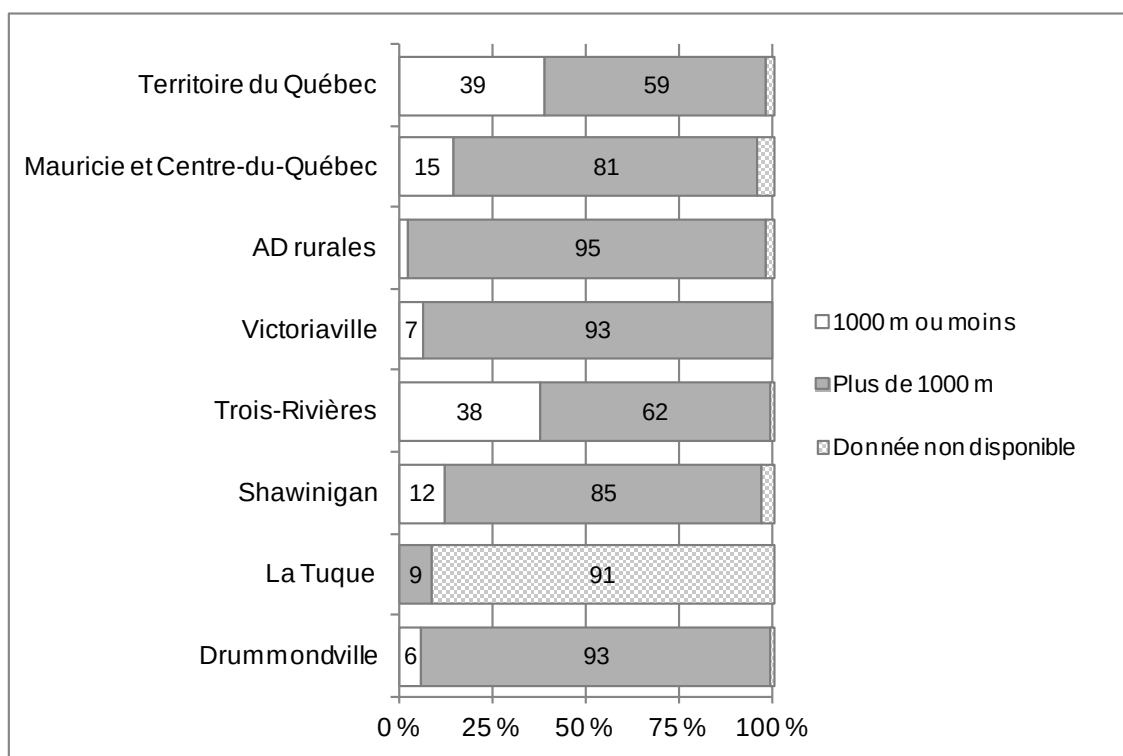
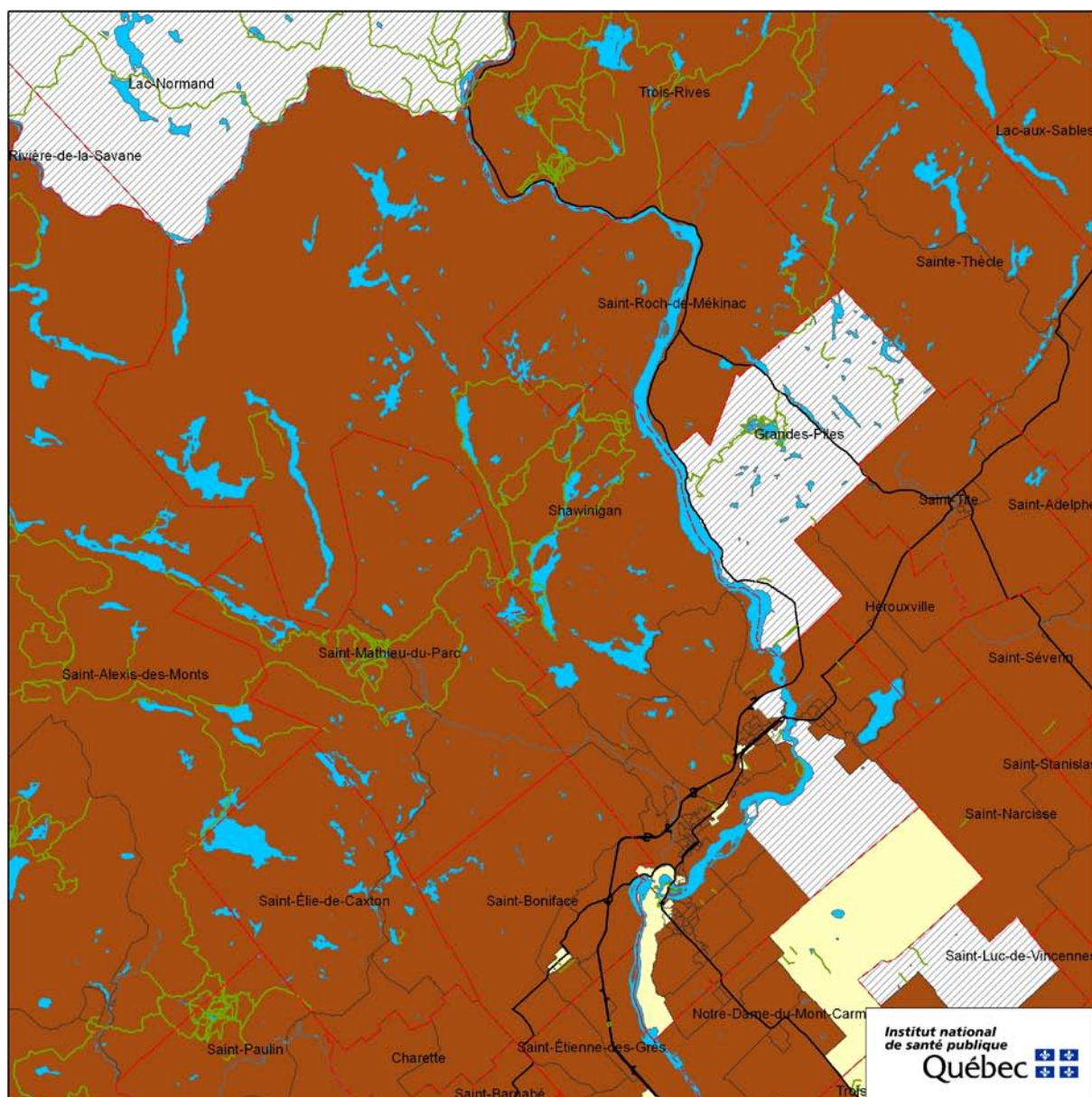


Figure 25 Proportion de la population ayant au moins un sentier dans un rayon de moins de 1000 mètres¹⁴

¹⁴ Sentiers récréatifs (cyclable, de motoneige, de motoquad, de randonnée pédestre, de randonnée à raquettes, de ski de fond, de tir à l'arc, de randonnée en traîneau à chiens, équestre).



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Sentiers
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)
Couche des composantes d'utilisation
géographique régionale (MRNF, 2010)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 26 Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération de Shawinigan

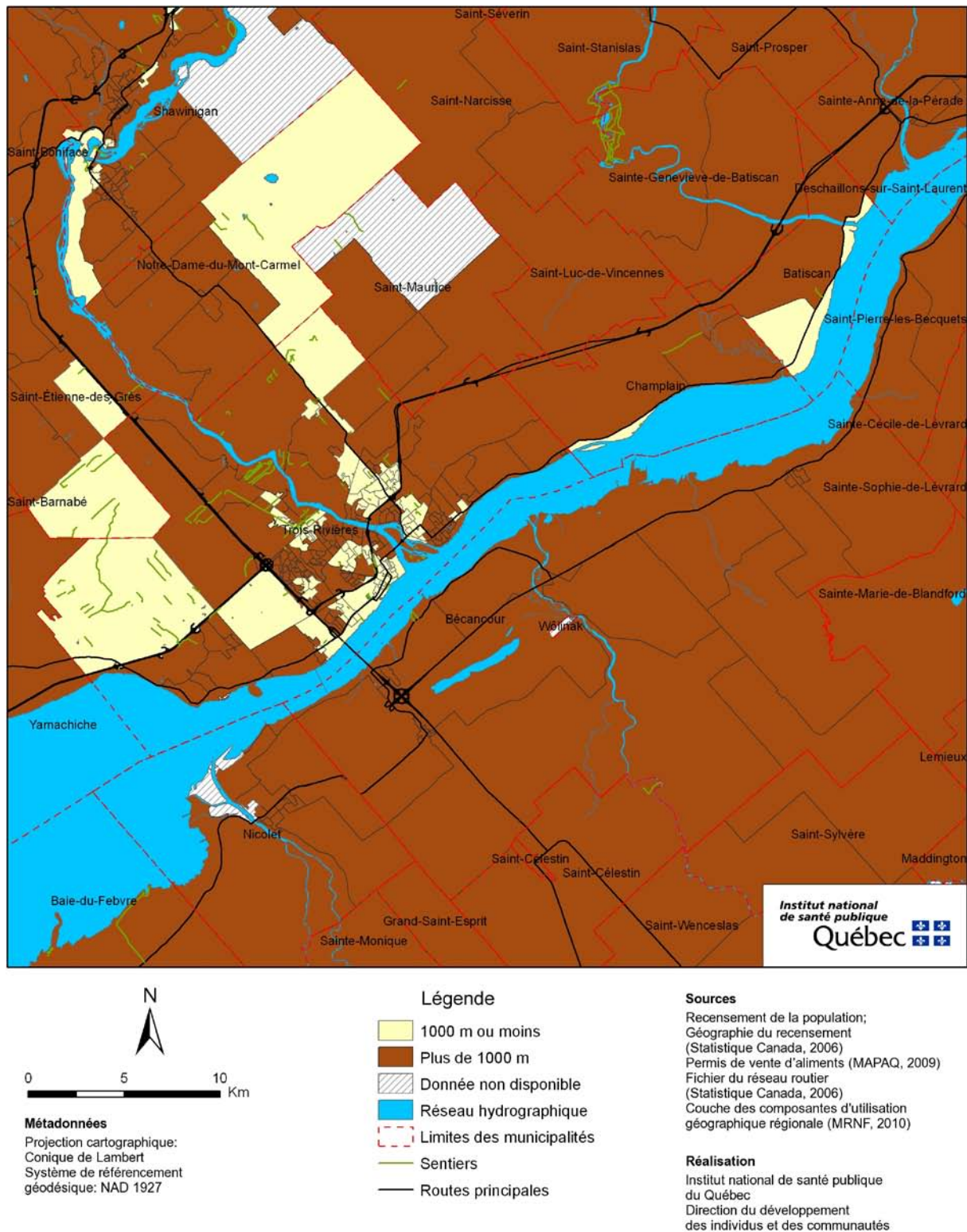
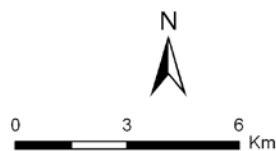
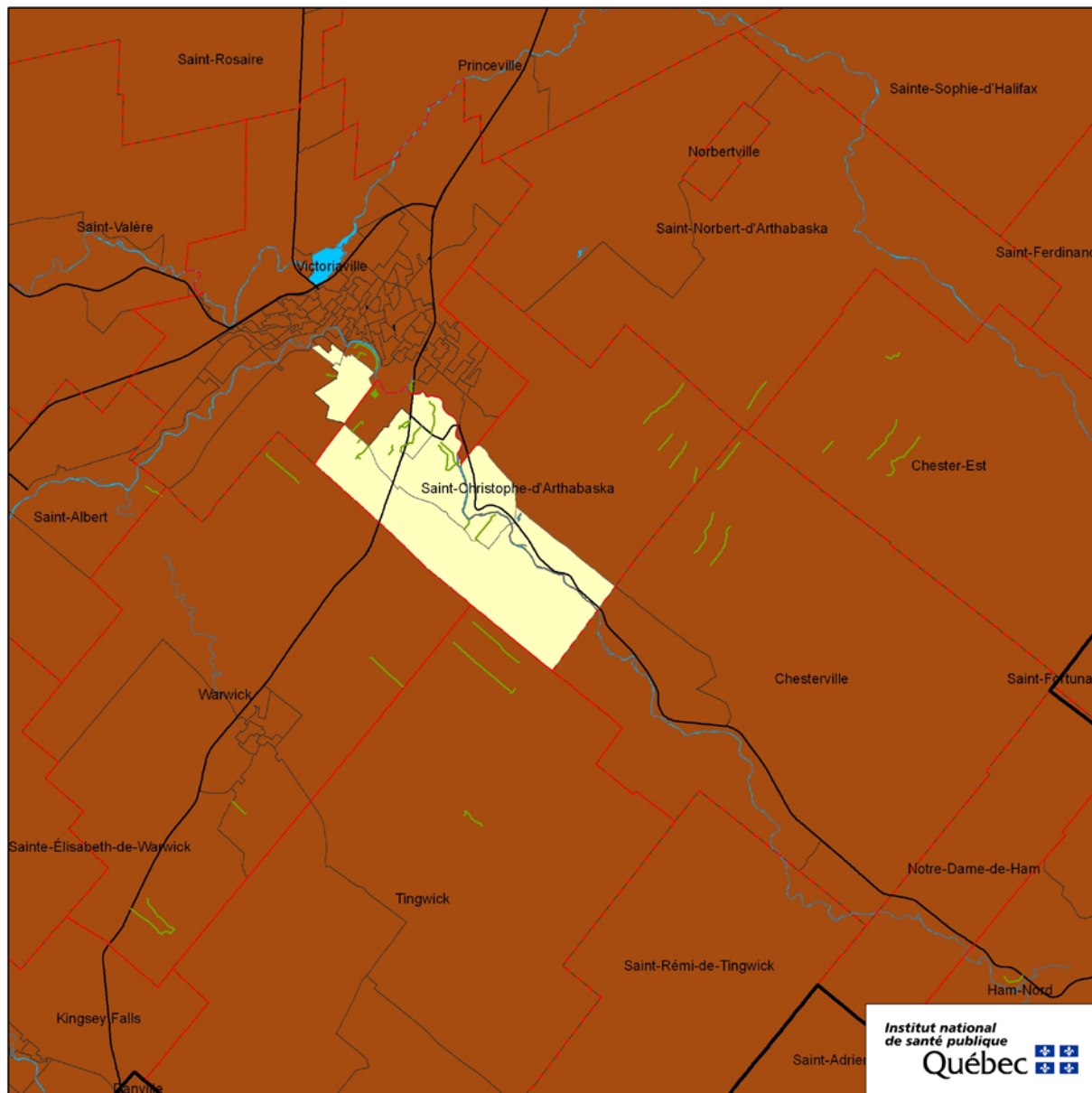


Figure 27 Carte d'accessibilité aux sentiers, RMR de Trois-Rivières



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Sentiers
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)
Couche des composantes d'utilisation
géographique régionale (MRNF, 2010)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 28 Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération de Victoriaville

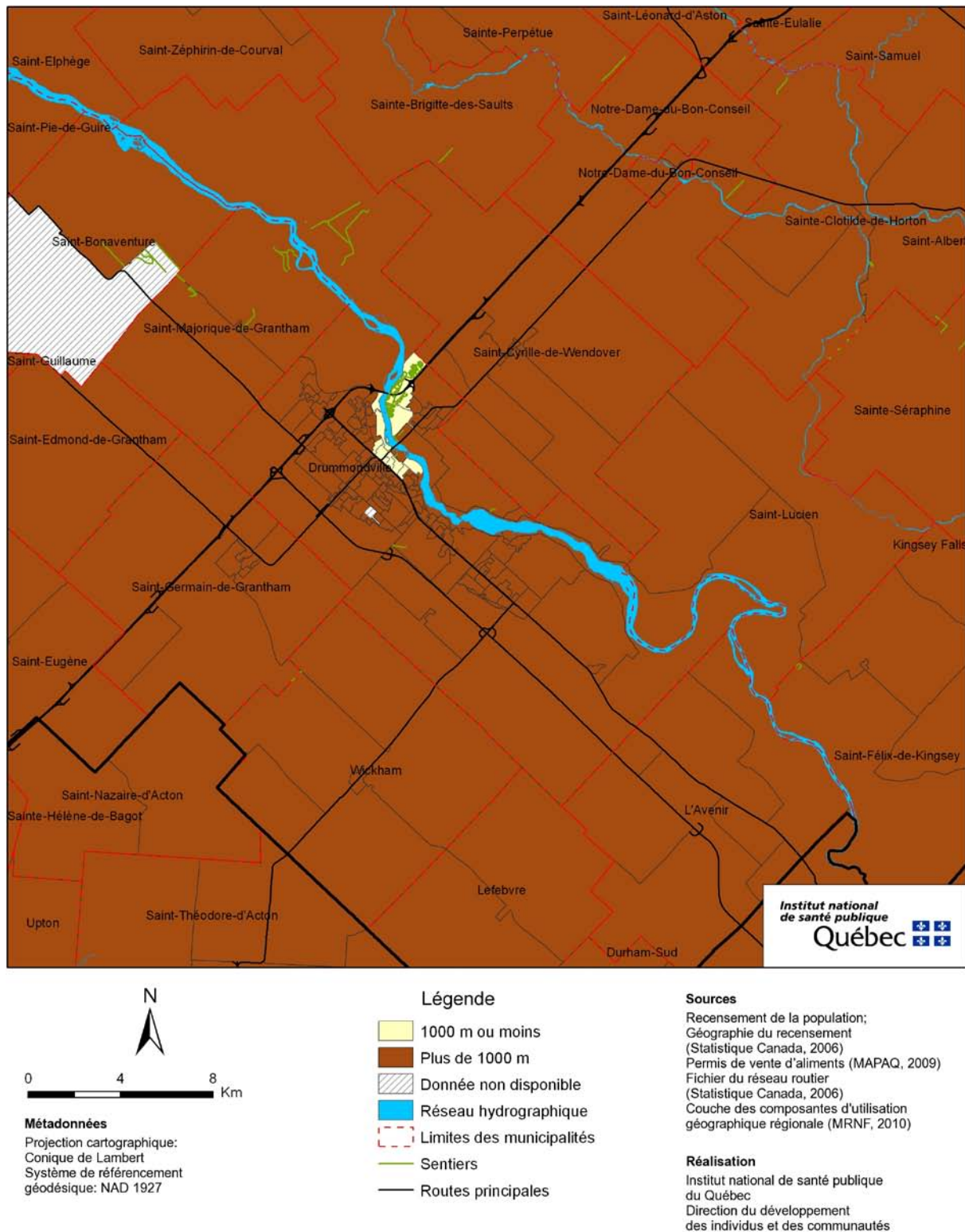


Figure 29 Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération de Drummondville

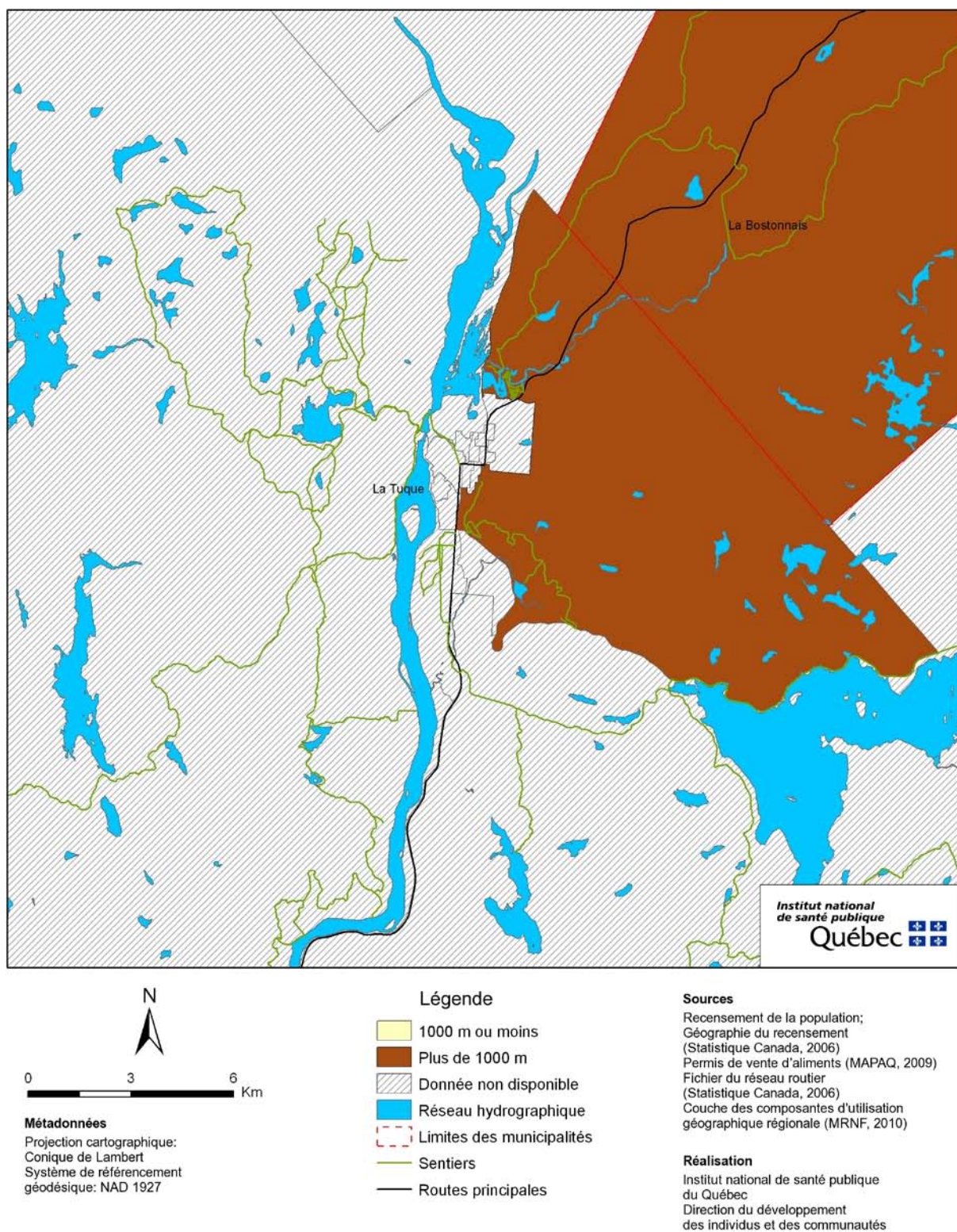


Figure 30 Carte d'accessibilité aux sentiers, agglomération de La Tuque

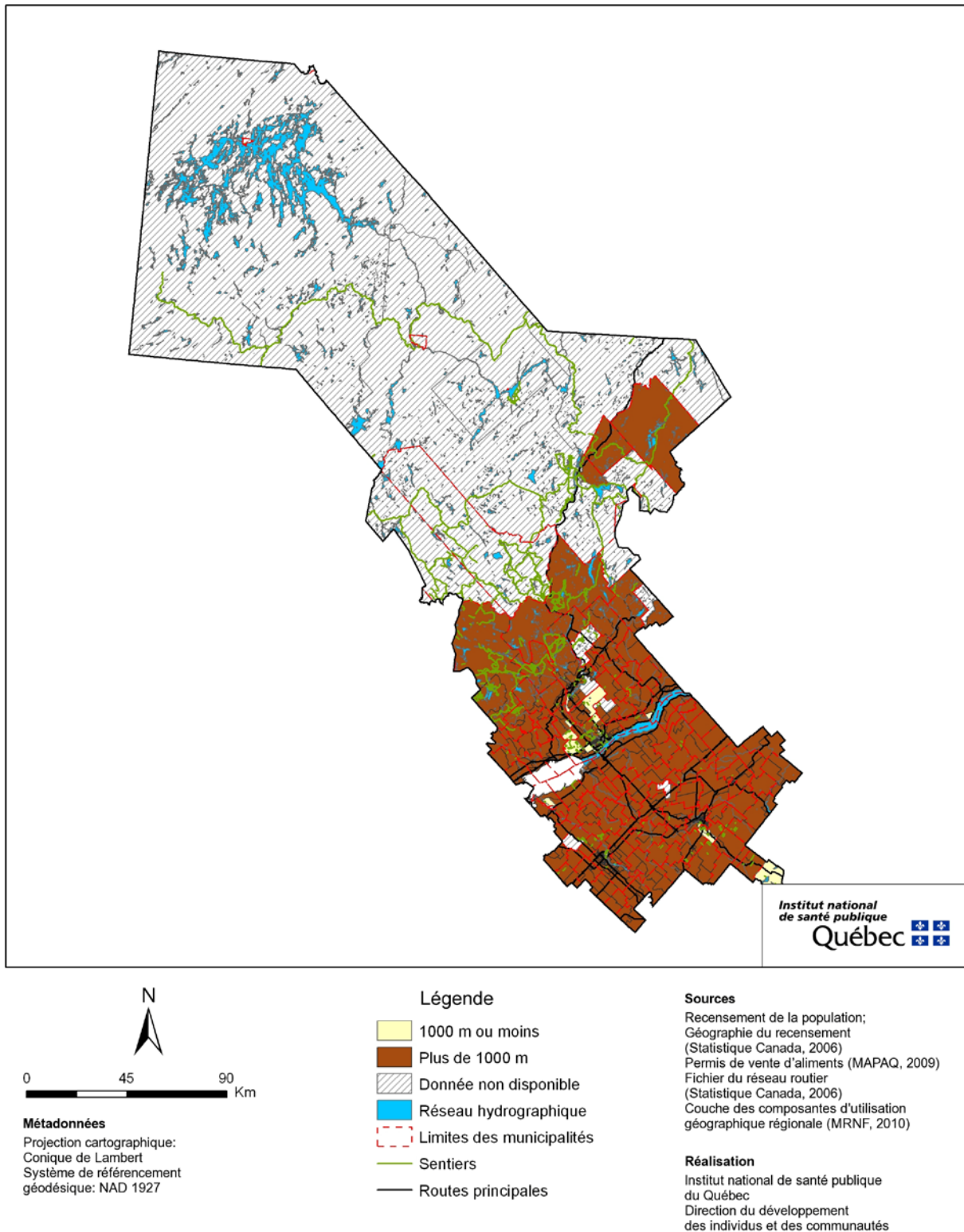


Figure 31 Carte d'accessibilité aux sentiers, région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

2.6 LOGEMENTS CONSTRUITS AVANT 1946¹⁵

Méthode et faits saillants

La proportion des logements construits avant 1946 est un indicateur qui a été calculé à partir des données provenant du recensement. Les répondants au recensement devaient indiquer la période d'achèvement de la construction du logement ou donner la meilleure estimation possible. Par la suite, nous avons calculé la proportion de la population habitant des AD où les proportions de logements construits avant 1946 sont nulles, faibles (0,5 % à 7,0 %), moyennes (7,1 % à 22,1 %) et élevées (22,2 % et plus). Des milieux, qui selon la littérature peuvent favoriser la pratique d'activité physique, surtout la marche utilitaire. Les quartiers dont le bâti est majoritairement construit avant 1946 sont caractérisés par une mixité, une densité et une connexité élevées, mais aussi par un design de l'environnement pouvant favoriser la pratique de la marche. C'est 44 % de la population urbaine de la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec habite des quartiers où la proportion des logements construits avant 1946 est moyenne élevée ou élevée comparativement à 35 % pour l'ensemble du Québec (figure 32).

La plupart des secteurs centraux des agglomérations de recensement et de la RMR de Trois-Rivières ont de forte proportion de logements construits avant 1946 (figures 33 à 37).

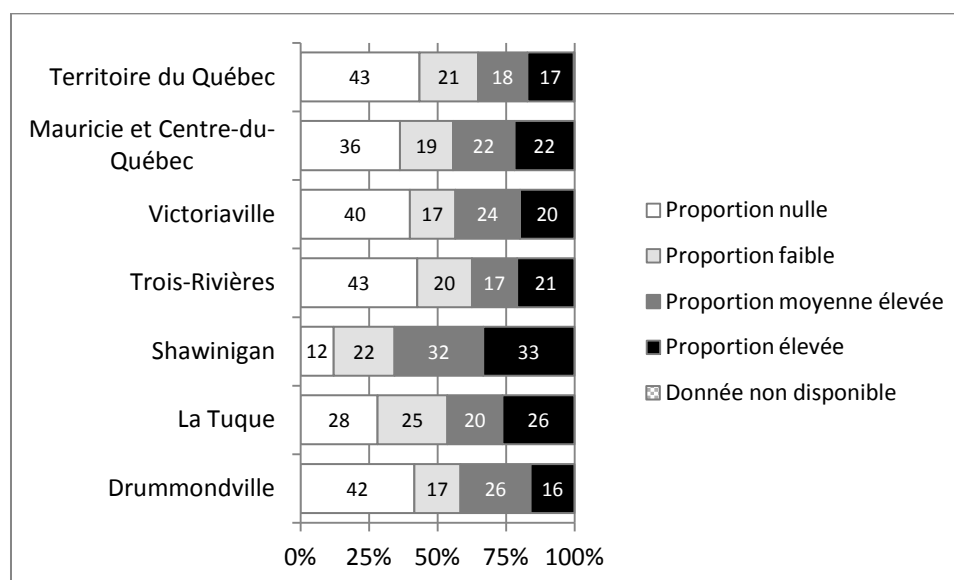


Figure 32 Répartition de la population en fonction de la proportion des logements construits avant 1946¹⁶

¹⁵ Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec.

¹⁶ Proportion nulle = aucun logement construit avant 1946; proportion faible = 0,5 % à 7,0 %; proportion moyenne = 7,1 % à 22,1; proportion élevée = 22,2 et plus.

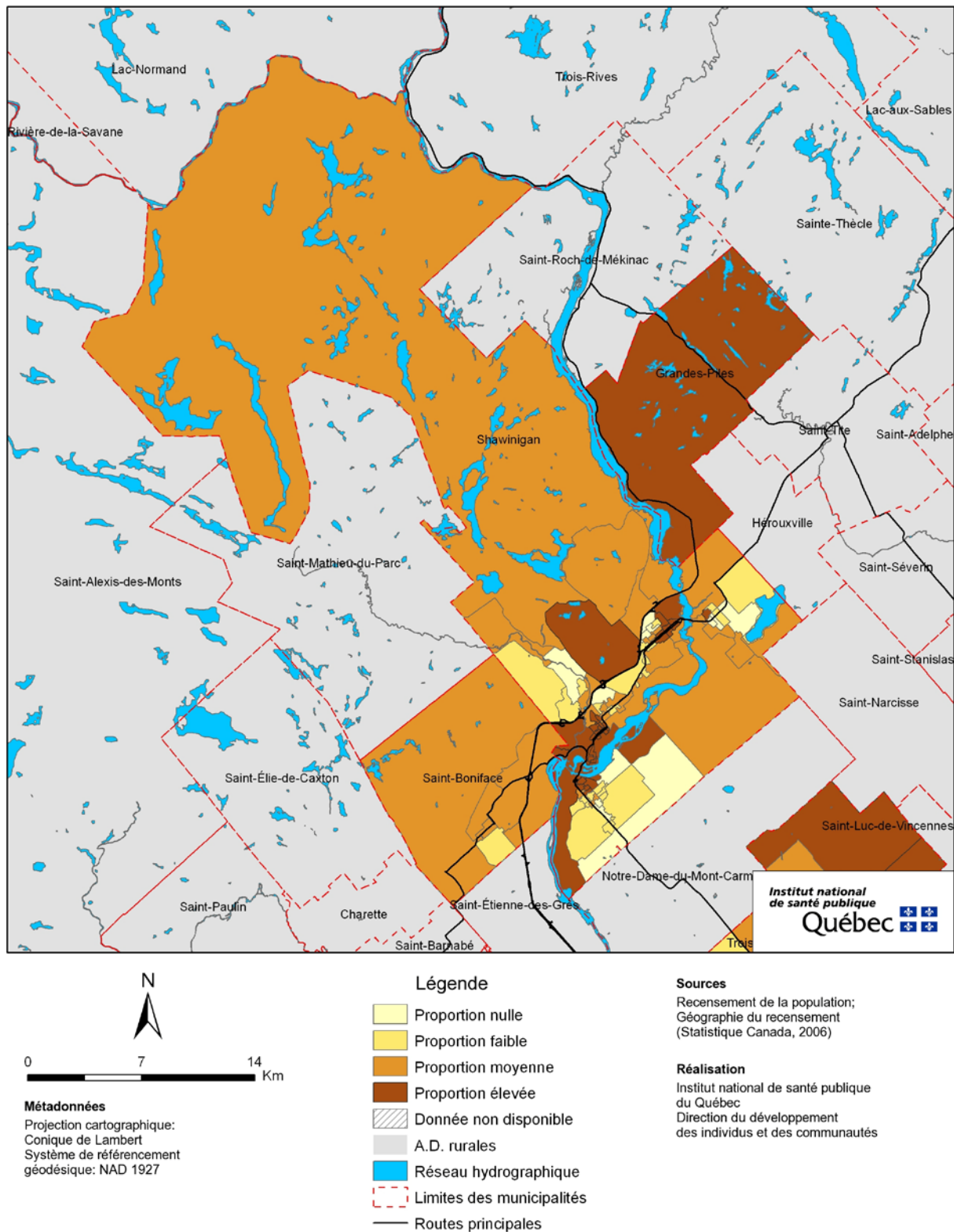
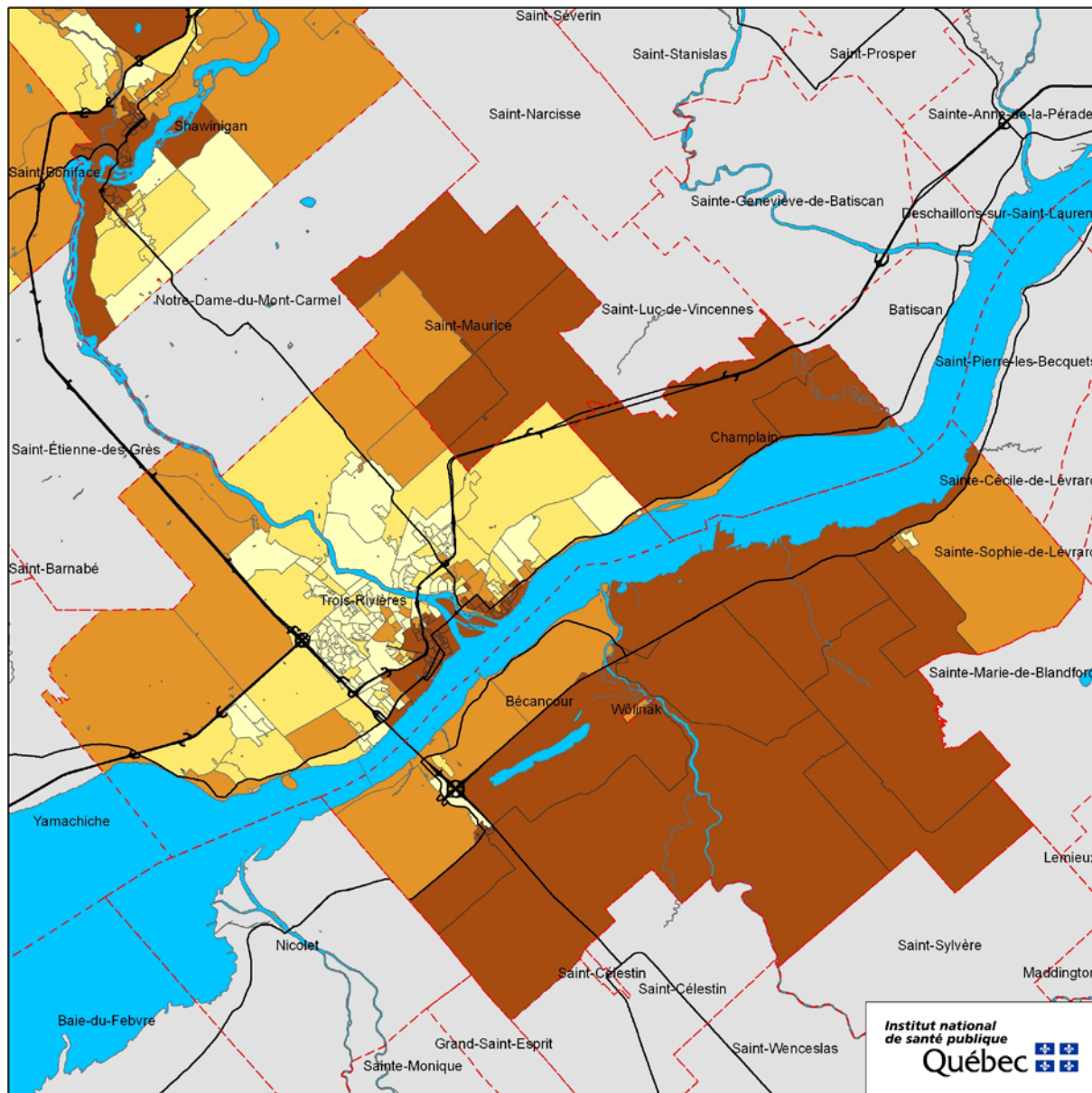


Figure 33 Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération de Shawinigan



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- Proportion nulle
- Proportion faible
- Proportion moyenne
- Proportion élevée
- Donnée non disponible
- A.D. rurales
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources
Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation
Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 34 Carte de proportion de logements construits avant 1946, RMR de Trois-Rivières

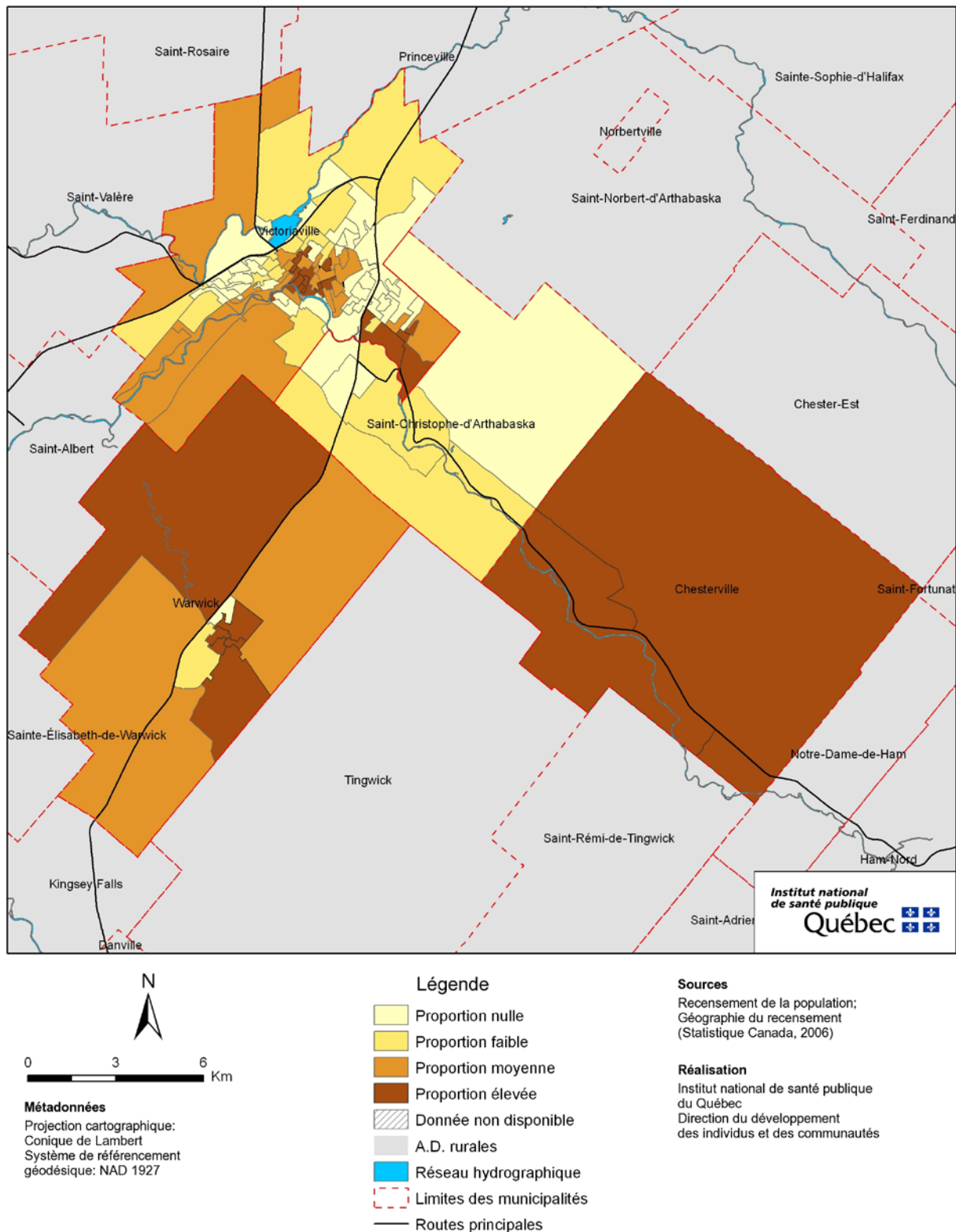


Figure 35 Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération de Victoriaville

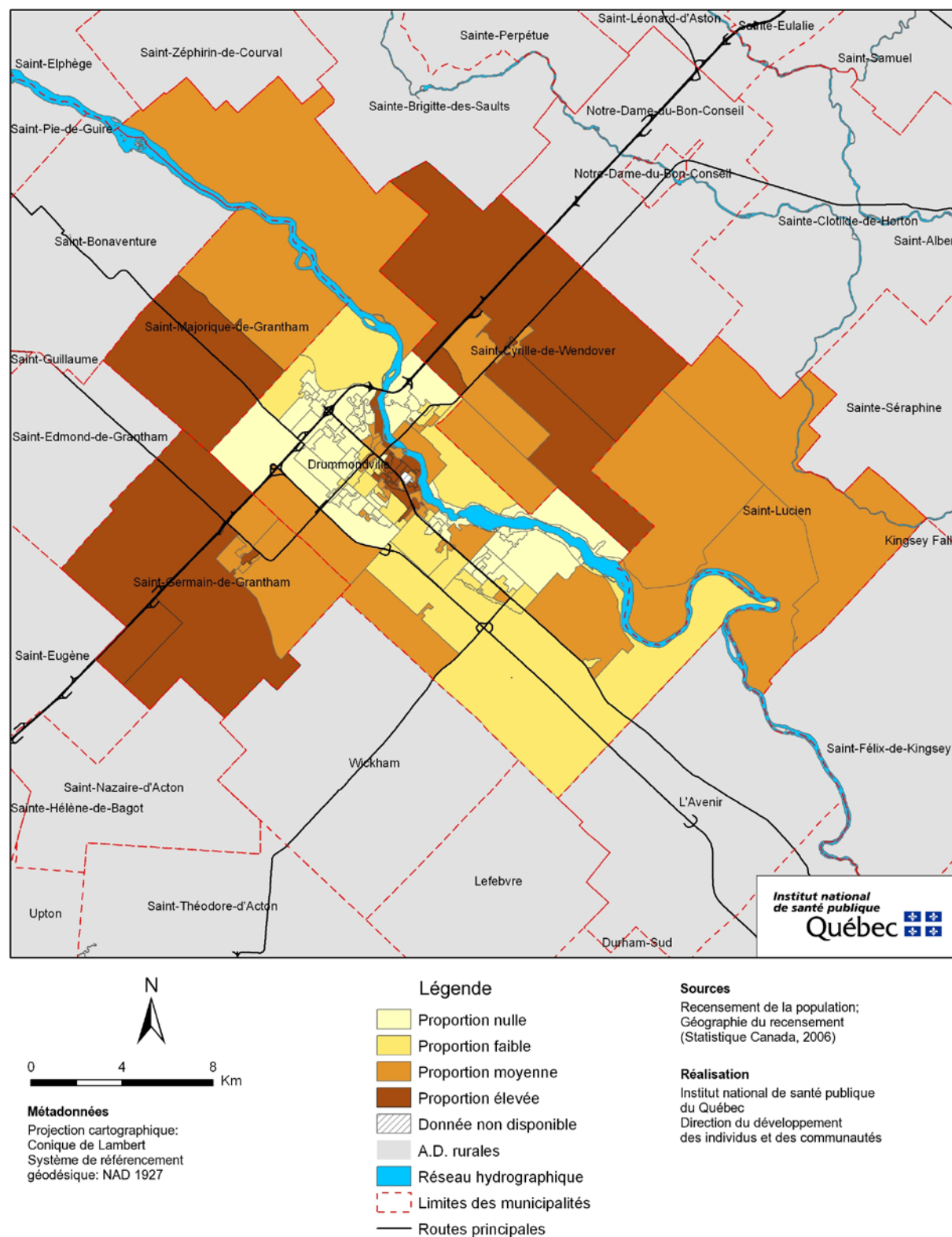


Figure 36 Carte de proportion de logements construits avant 1946, agglomération de Drummondville

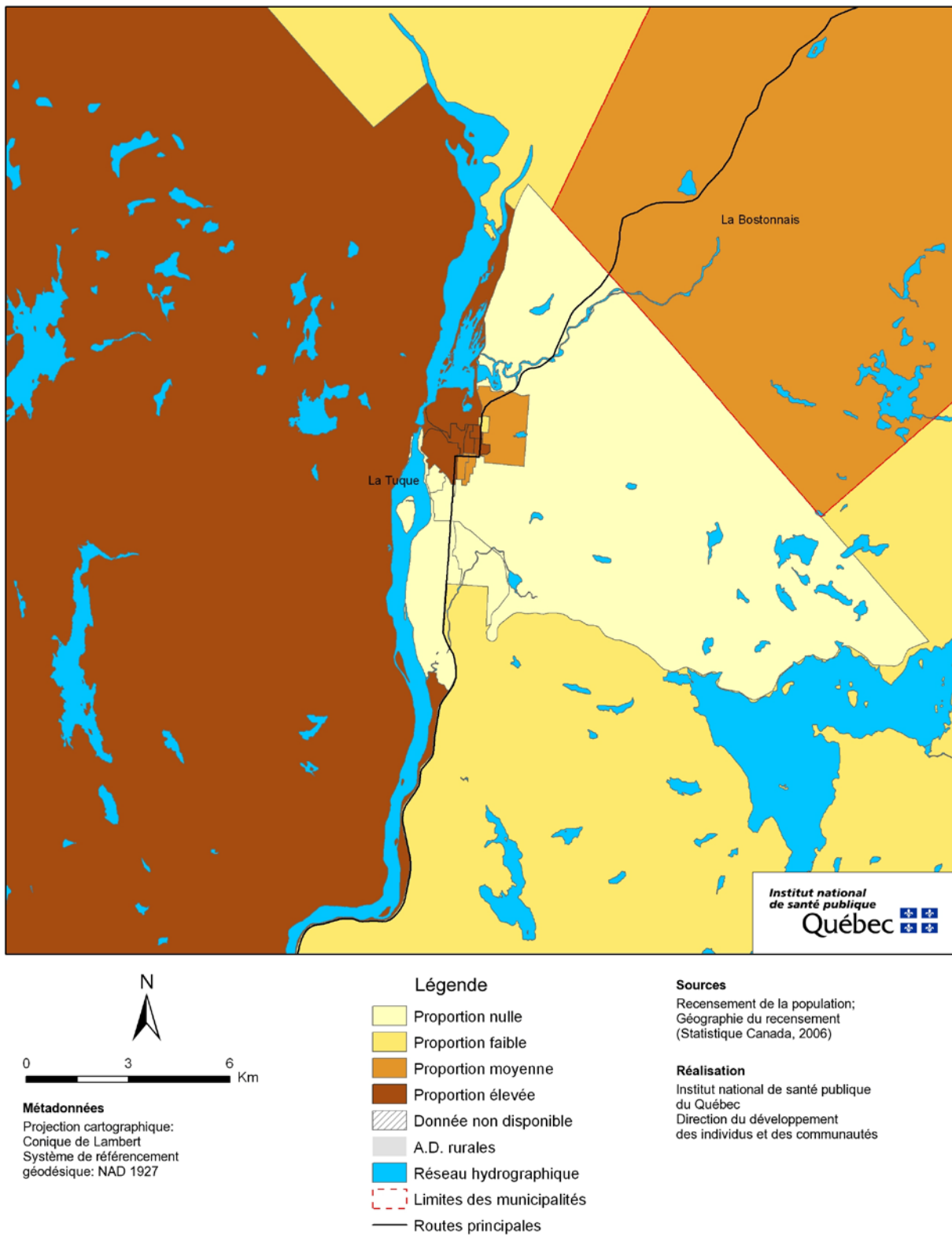


Figure 37 Carte de proportion de logements construits avant 1946,
agglomération de La Tuque

2.7 DENSITÉ DE LA VÉGÉTATION¹⁷

Méthode et faits saillants

La densité de végétation est issue d'un indice permettant de capter la végétalisation des milieux. Cet indice est calculé à partir d'images satellitaires. Plusieurs secteurs urbains de la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec sont caractérisés par une forte densité de la végétation. Pour l'ensemble des AD urbaines de la RSS près de 62 % de la population habite des secteurs où la végétation est abondante comparativement à 23 % pour l'ensemble du Québec (figure 38).

Plusieurs secteurs des différentes agglomérations de recensement sont caractérisés par une forte densité de la végétation (figures 39 à 43). Par exemple à Victoriaville, c'est 76 % de la population qui habite des secteurs où la densité de végétation est élevée (figure 41). Quelques secteurs centraux des différentes agglomérations ont des densités de végétation moins élevées.

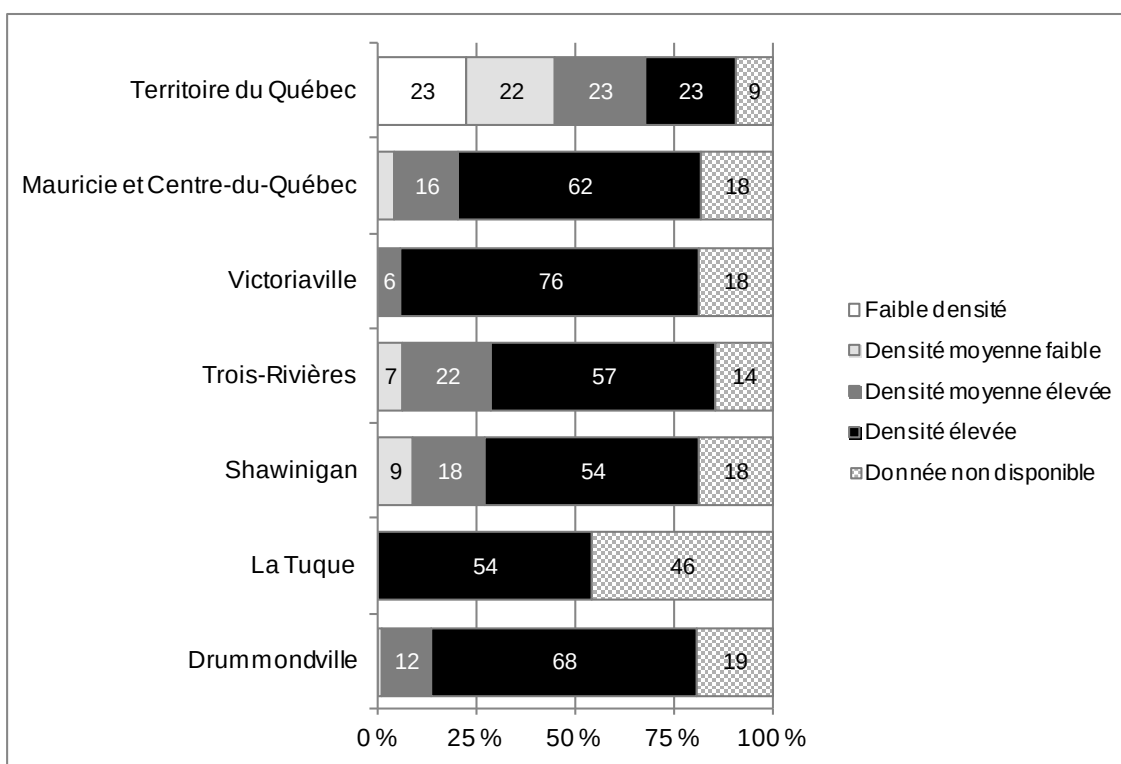


Figure 38 Répartition de la population en fonction de la densité de la végétation des AD¹⁸

¹⁷ L'indice de végétation est calculé à partir d'images satellites. Les quatre classes ont été déterminées en fonction de la distribution de cette mesure à l'échelle du Québec. Calculé à partir des images SPOT, ne peut pas être comparé avec les autres agglomérations de la région.

¹⁸ Faible densité = - 0,47 à - 0,20; densité moyenne/faible = - 0,20 à - 0,06; densité moyenne élevée = - 0,06 à - 0,00; densité élevée = 0,00 à 0,51.

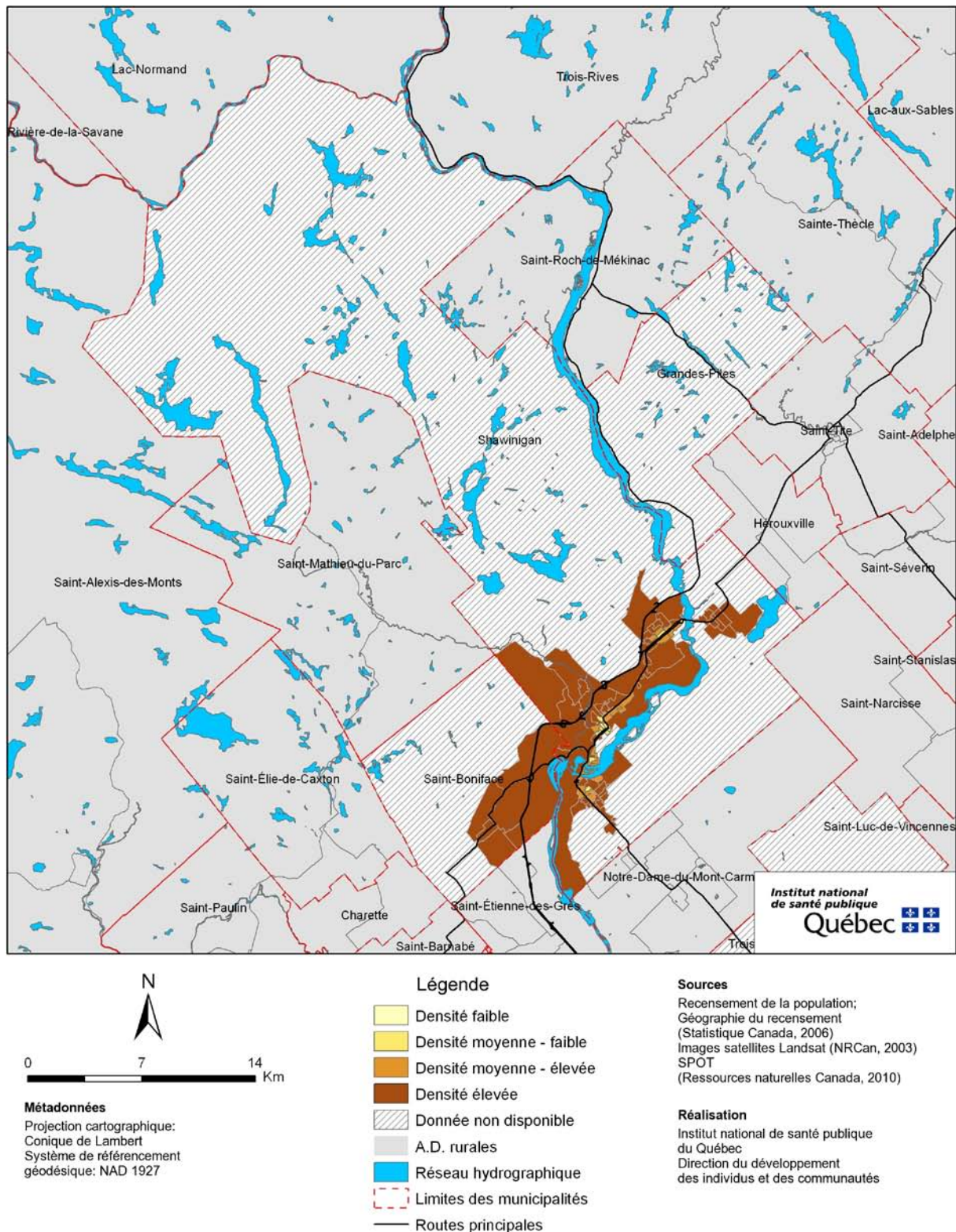


Figure 39 Carte de densité de végétation, agglomération de Shawinigan

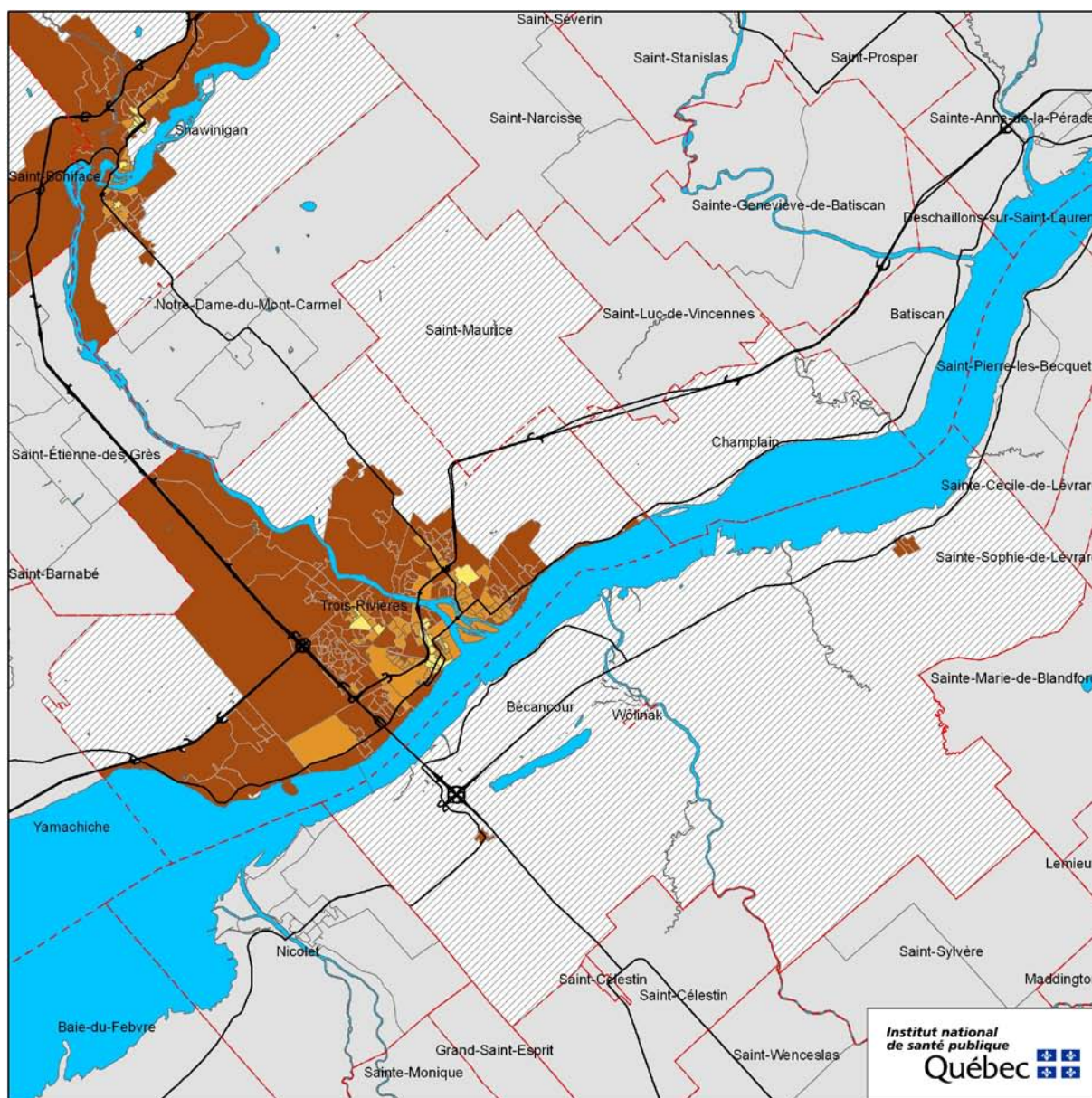
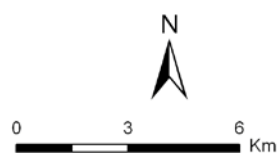
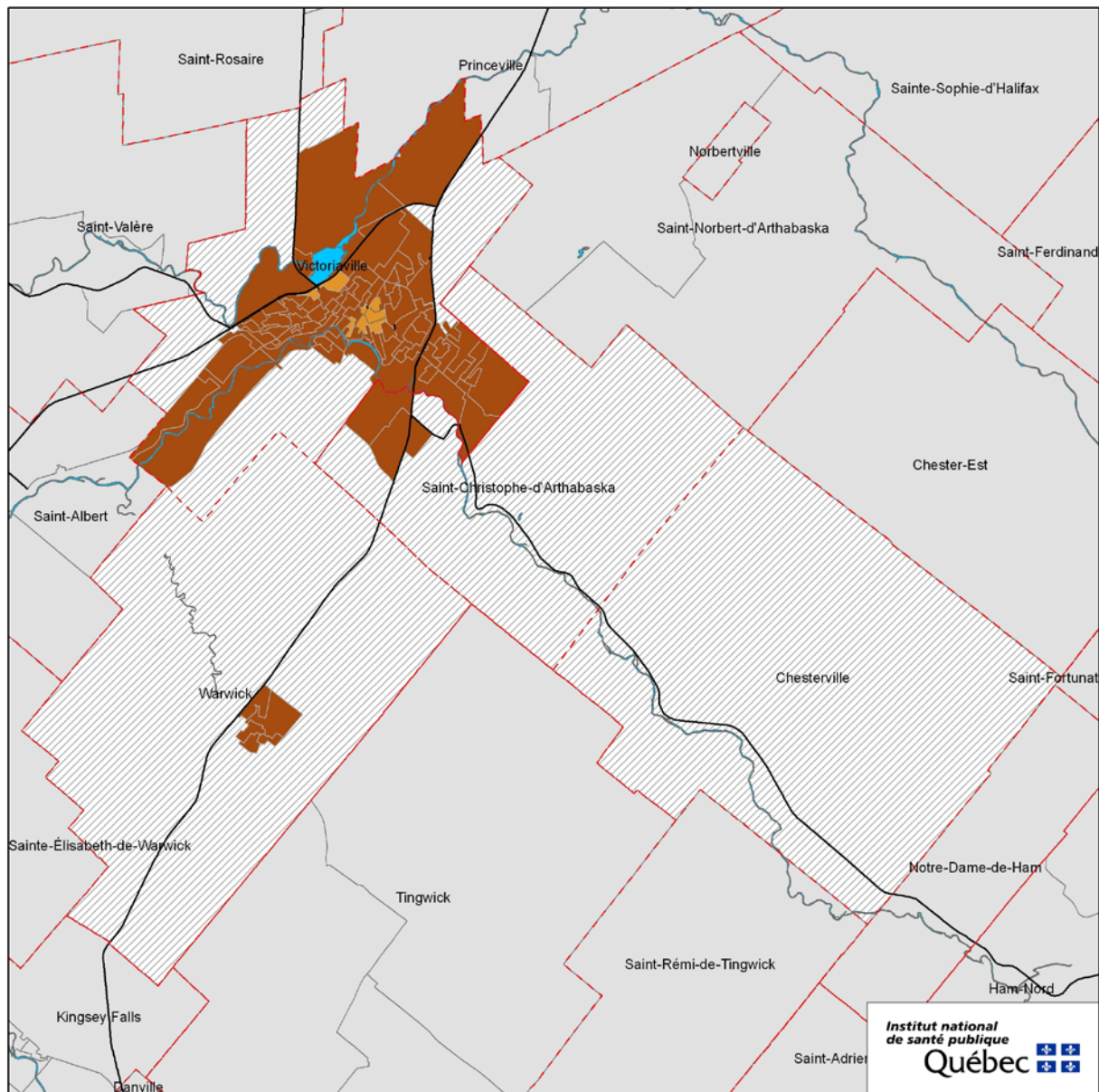


Figure 40 Carte de densité de végétation, RMR de Trois-Rivières



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- Densité faible
- Densité moyenne - faible
- Densité moyenne - élevée
- Densité élevée
- Donnée non disponible
- A.D. rurales
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Images satellites Landsat (NRCan, 2003)
SPOT
(Ressources naturelles Canada, 2010)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 41 Carte de densité de végétation, agglomération de Victoriaville

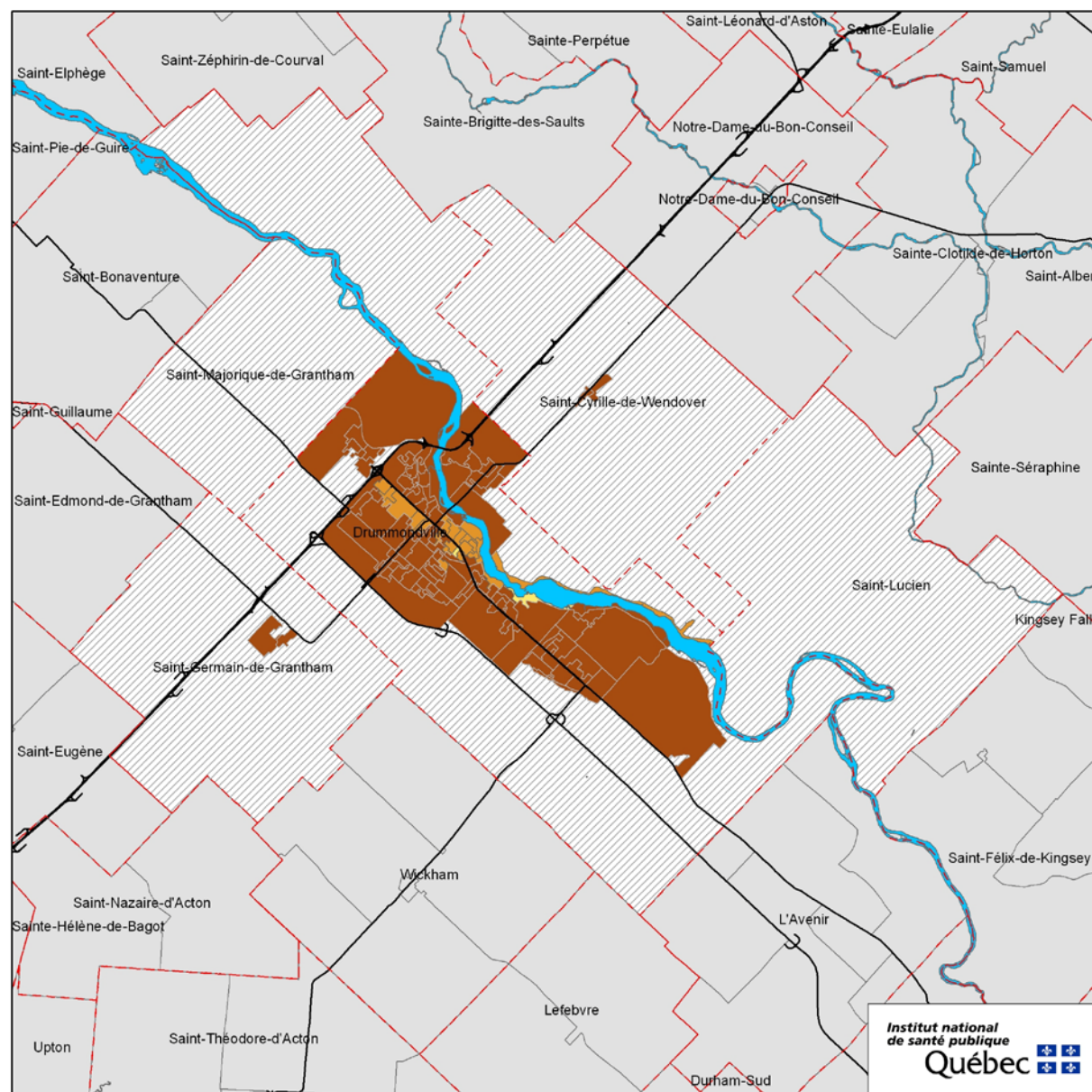


Figure 42 Carte de densité de végétation, agglomération de Drummondville

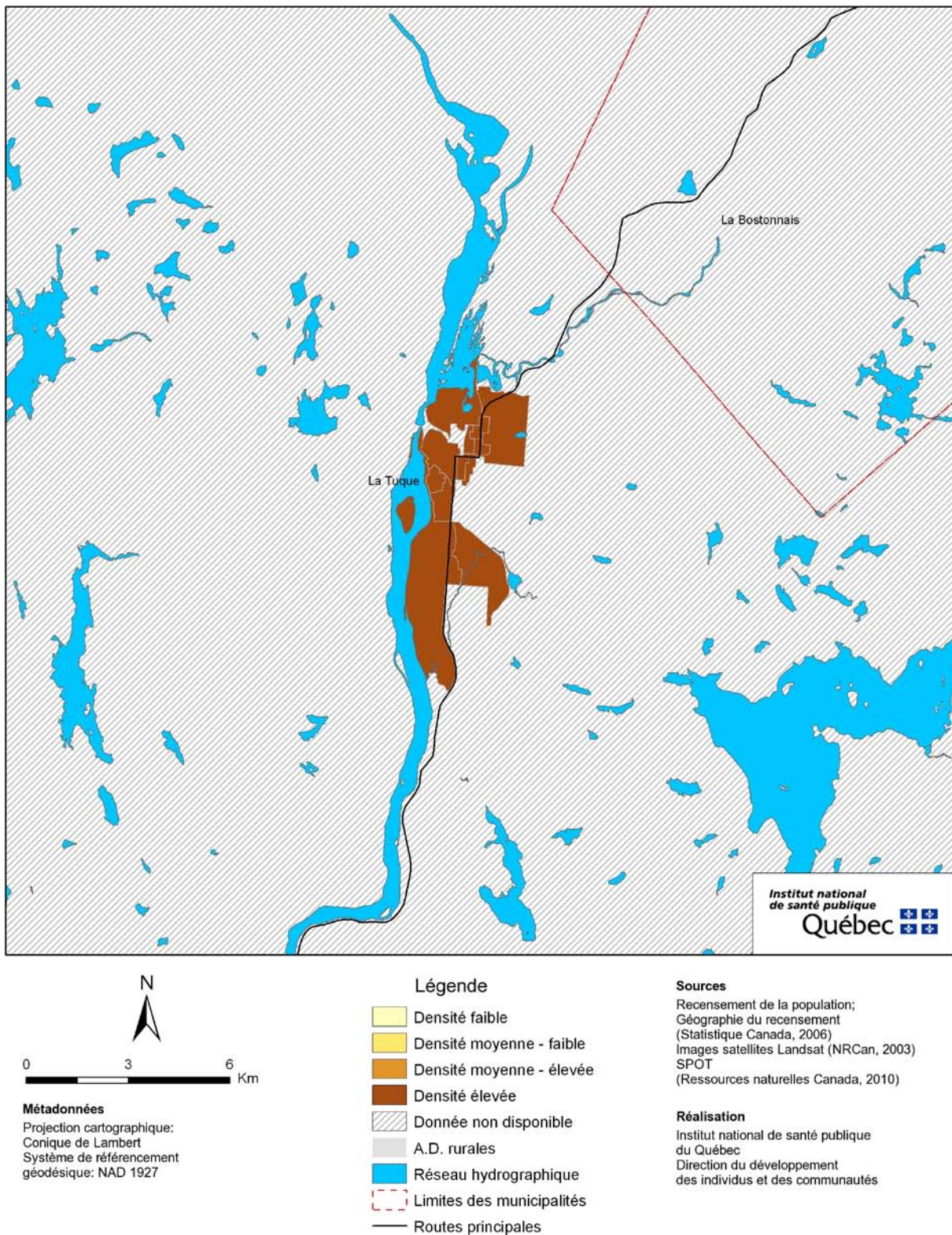


Figure 43 Carte de densité de végétation, agglomération de La Tuque

2.8 ACCESSIBILITÉ AUX PARCS ET ESPACES VERTS

Méthode et faits saillants

Nos données nous ont permis de localiser 601 unités d'évaluation foncière dont l'utilisation principale est reliée à des parcs ou des espaces verts. Ainsi, pour cette région nous comptons près 1,24 parc ou espace vert pour 1000 habitants. La population de la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec est, en moyenne, à 1,6 kilomètre d'un espace vert ou d'un parc.

La figure 44 montre que la plupart des habitants (61 %) de la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec sont à moins de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert. Pour la RMR de Trois-Rivières et l'agglomération de Victoriaville, c'est 78 % de la population qui est localisée à moins de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert. À Drummondville, 80 % de la population est localisée à moins de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert.

Les figures 45 à 50 montrent la variation spatiale des AD dont les parcs ou les espaces verts sont à plus de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Les AD des régions rurales sont pour la plupart localisées à plus de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert (figure 50). La plupart des centres géographiques des secteurs urbains sont localisées à moins de 1000 mètres d'un parc ou d'un espace vert. Pour l'agglomération de La Tuque, les données n'étaient pas disponibles pour l'ensemble du territoire.

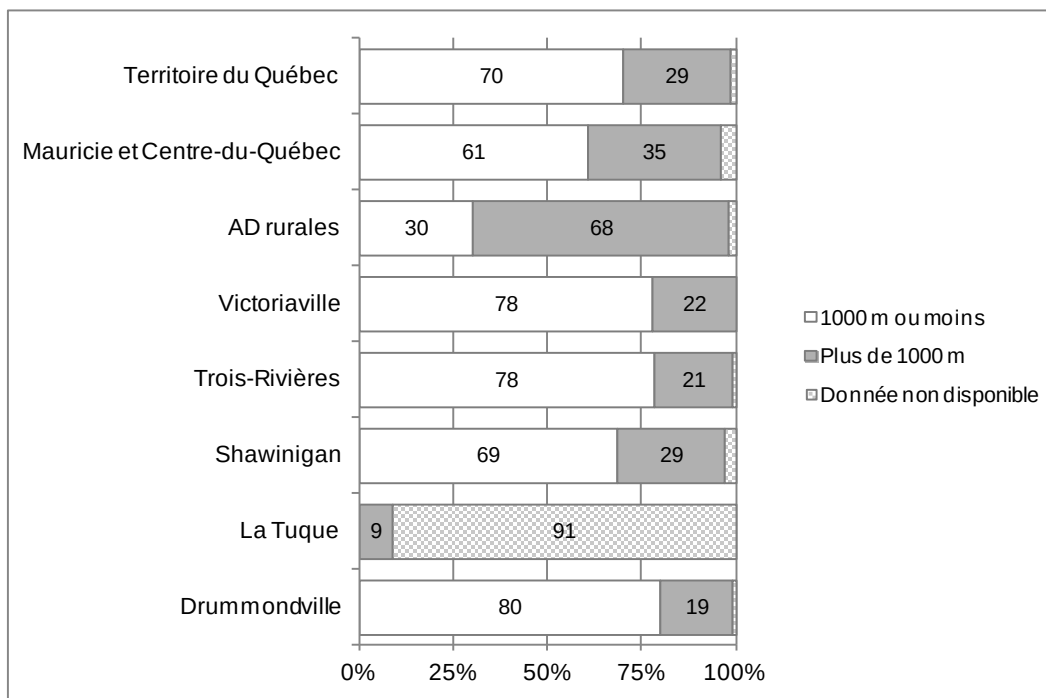


Figure 44 Proportion de la population ayant au moins un parc ou un espace vert à moins de 1000 mètres du centre de l'AD¹⁹

¹⁹ Autres terrains de jeux et pistes athlétiques, parc à caractère récréatif et ornemental, parc pour la récréation en général, terrain de jeux, terrain de sport.

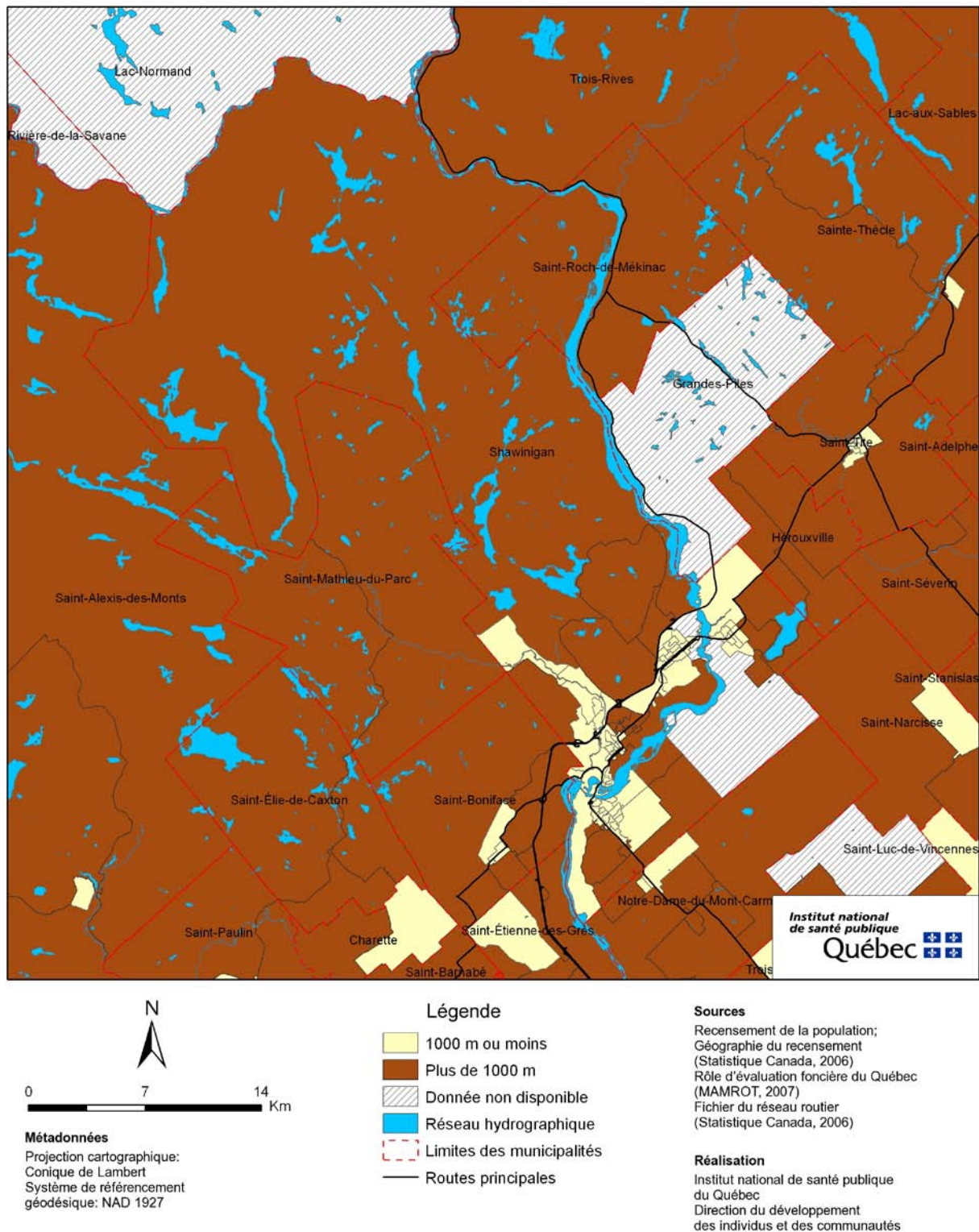
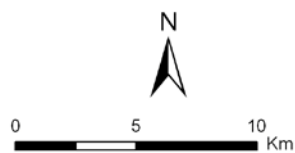
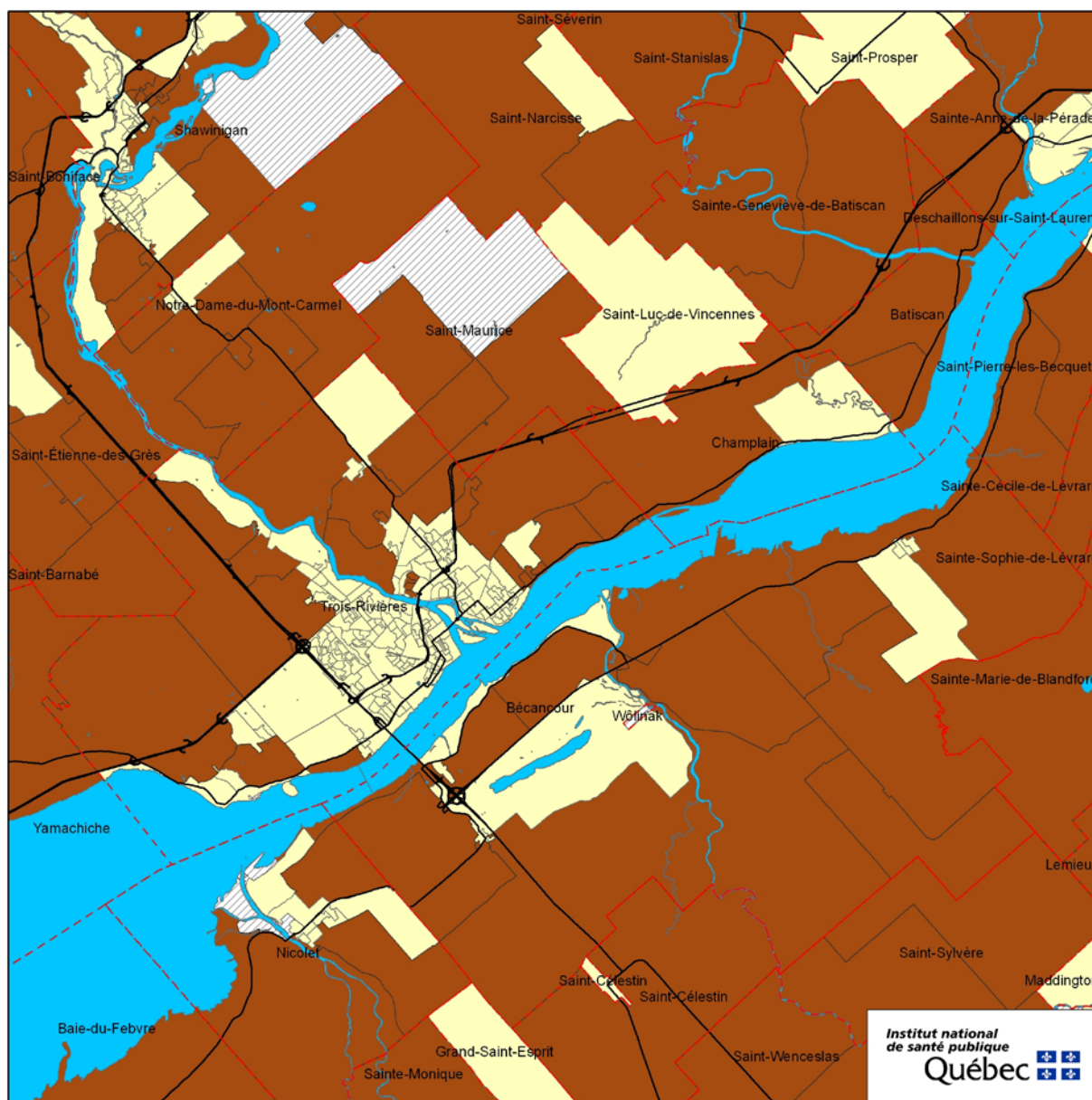


Figure 45 Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération de Shawinigan



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Rôle d'évaluation foncière du Québec
(MAMROT, 2007)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 46 Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, RMR de Trois-Rivières

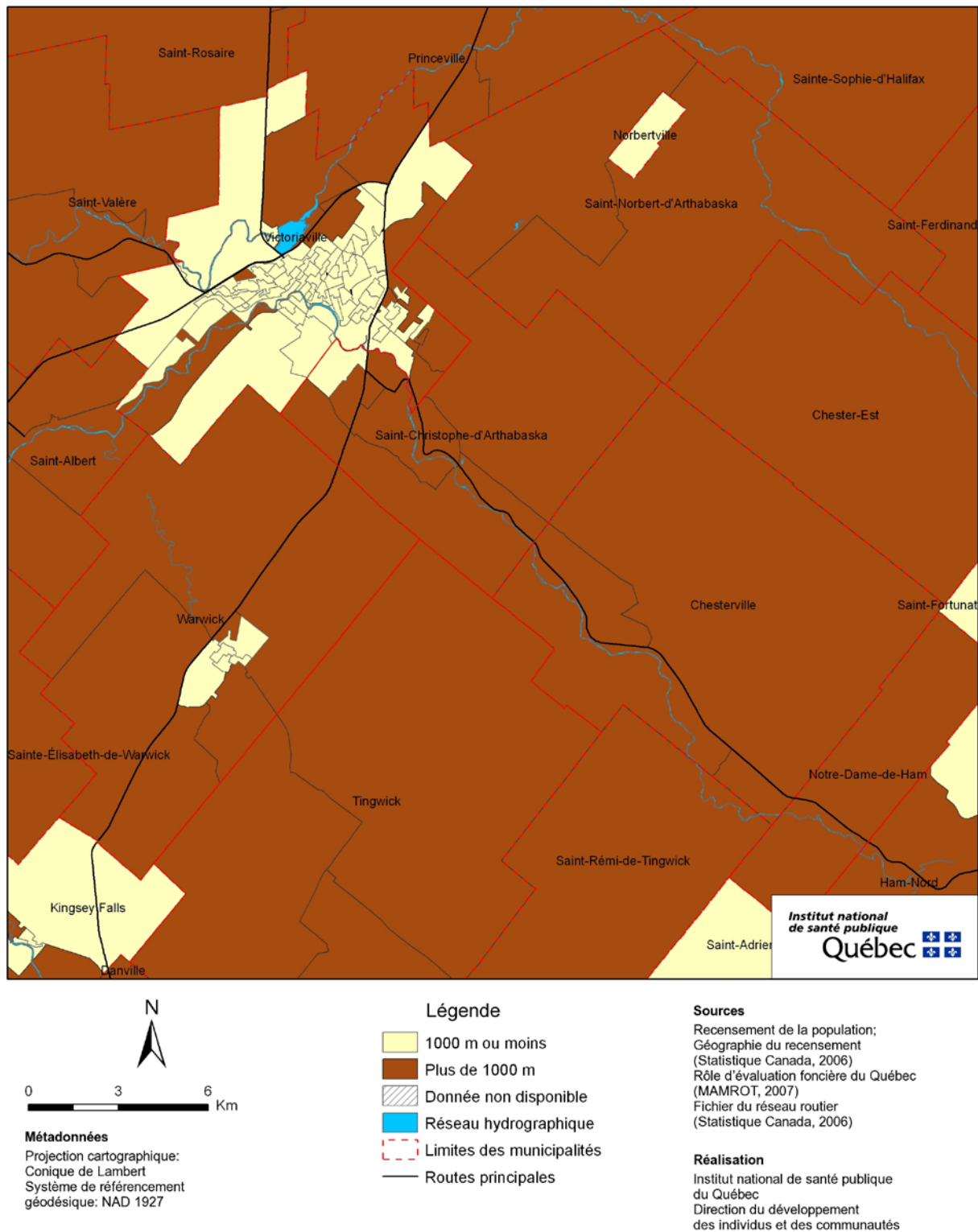


Figure 47 Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération de Victoriaville

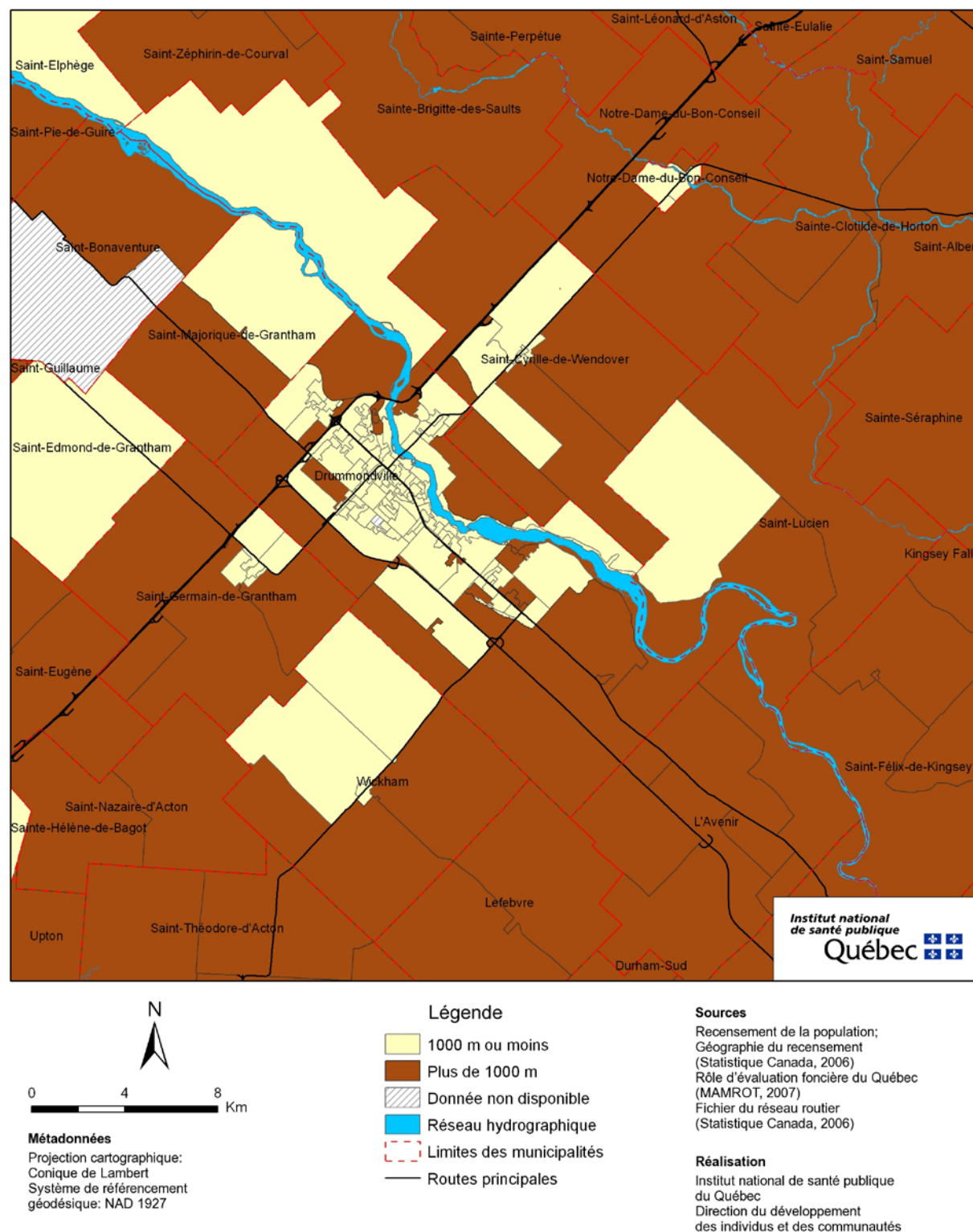


Figure 48 Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération de Drummondville

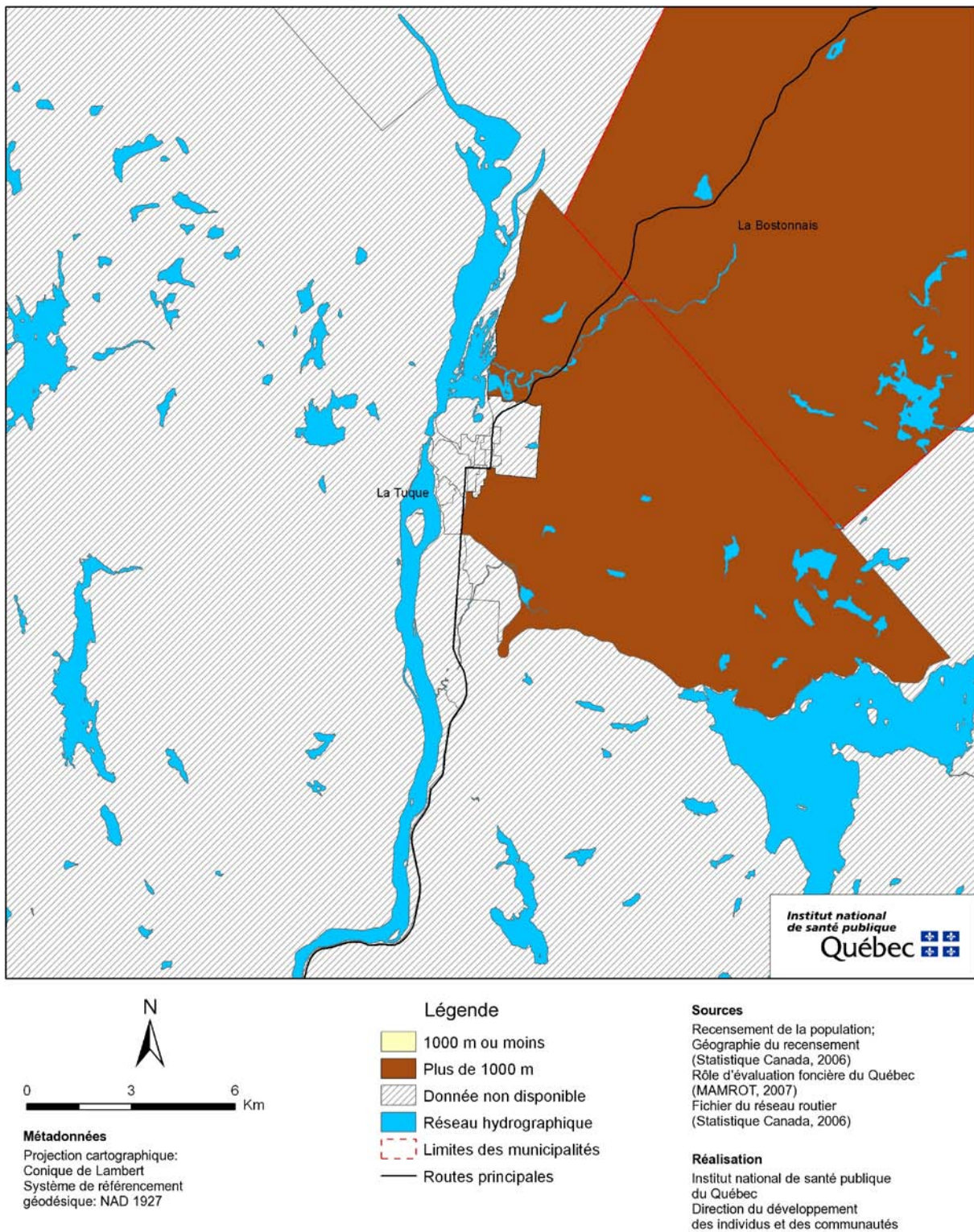


Figure 49 Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, agglomération de La Tuque

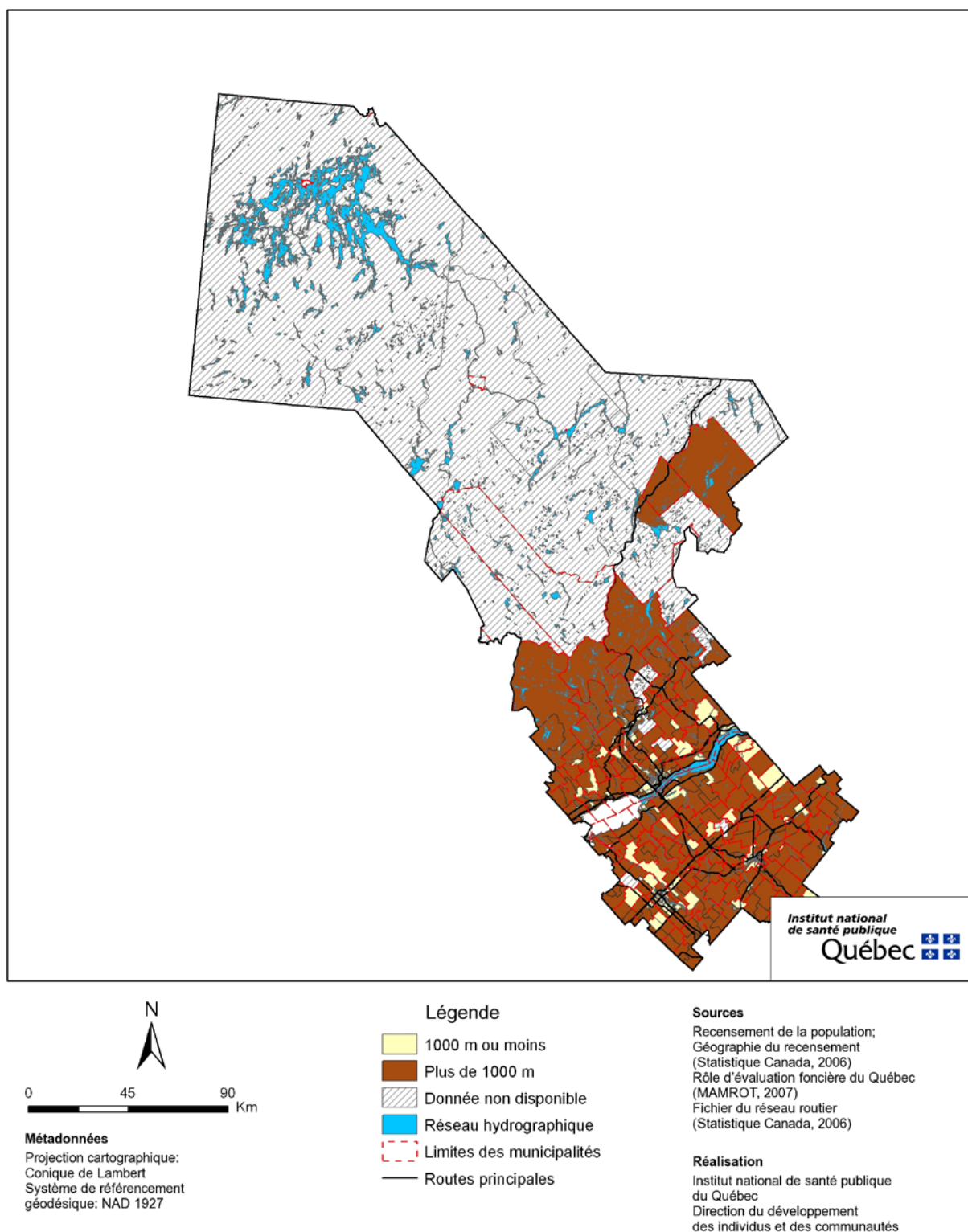


Figure 50 Carte d'accessibilité aux parcs et espaces verts, région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

2.9 ACCESSIBILITÉ AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES

Méthode et faits saillants

Les analyses de l'accessibilité aux infrastructures récréatives ont été réalisées à partir des données du rôle d'évaluation foncière de l'année 2007. Le rôle contenait pour la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec 242 unités d'évaluation foncière dédiées à des activités récréatives. Pour la RSS, nous pouvons évaluer à 0,49 infrastructure récréative pour 1000 habitants. La majorité (59 %) de la population est localisée à moins de 1000 mètres d'une infrastructure à caractère récréatif. Cette proportion est la même que celle observée pour l'ensemble du Québec se situant à 59 %. À Drummondville et à Victoriaville, c'est près de 51 % de la population qui est localisée à moins de 1000 mètres d'une infrastructure récréative.

Les figures 52 à 57 montrent la variation spatiale des AD dont les infrastructures récréatives sont à plus de 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Les AD des régions rurales sont pour la plupart localisées à plus de 1000 mètres d'une infrastructure récréative (figure 57). La plupart des secteurs centraux des AD urbains sont à moins de 1000 mètres d'une infrastructure récréative (figure 52, 53, 54 et 55). Pour l'agglomération de La Tuque, les données n'étaient pas disponibles pour l'ensemble du territoire.

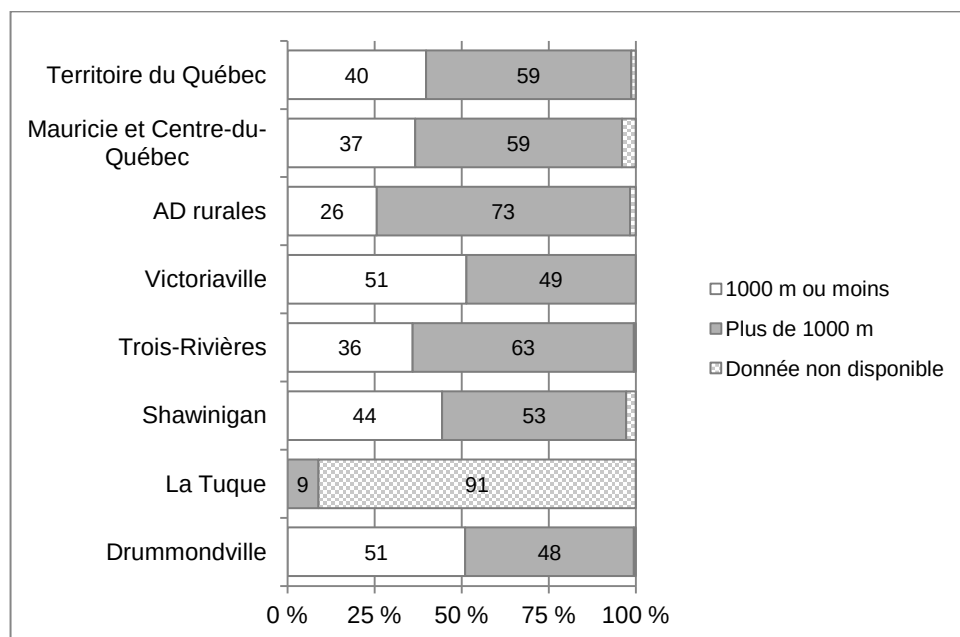


Figure 51 Proportion de la population ayant une infrastructure récréative dans un rayon de moins de 1000 mètres²⁰

²⁰ Définition d'infrastructures récréatives : aréna et activités connexes (patinage sur glace), autres activités récréatives, autres activités sportives, autres activités sur glace, autres installations pour les sports, centre de ski (alpin et/ou de fond), centre de tir pour armes à feu, centre récréatif en général, centre sportif multidisciplinaire (couvert), équitation, gymnase et formation athlétique, piscine extérieure et activités connexes, piscine intérieure et activités connexes, piste de course, plage, salle ou salon de quilles, stade, terrain de golf (avec chalet et autres aménagements sportifs), terrain de golf (sans chalet et autres aménagements sportifs), terrain de sport, toboggan.

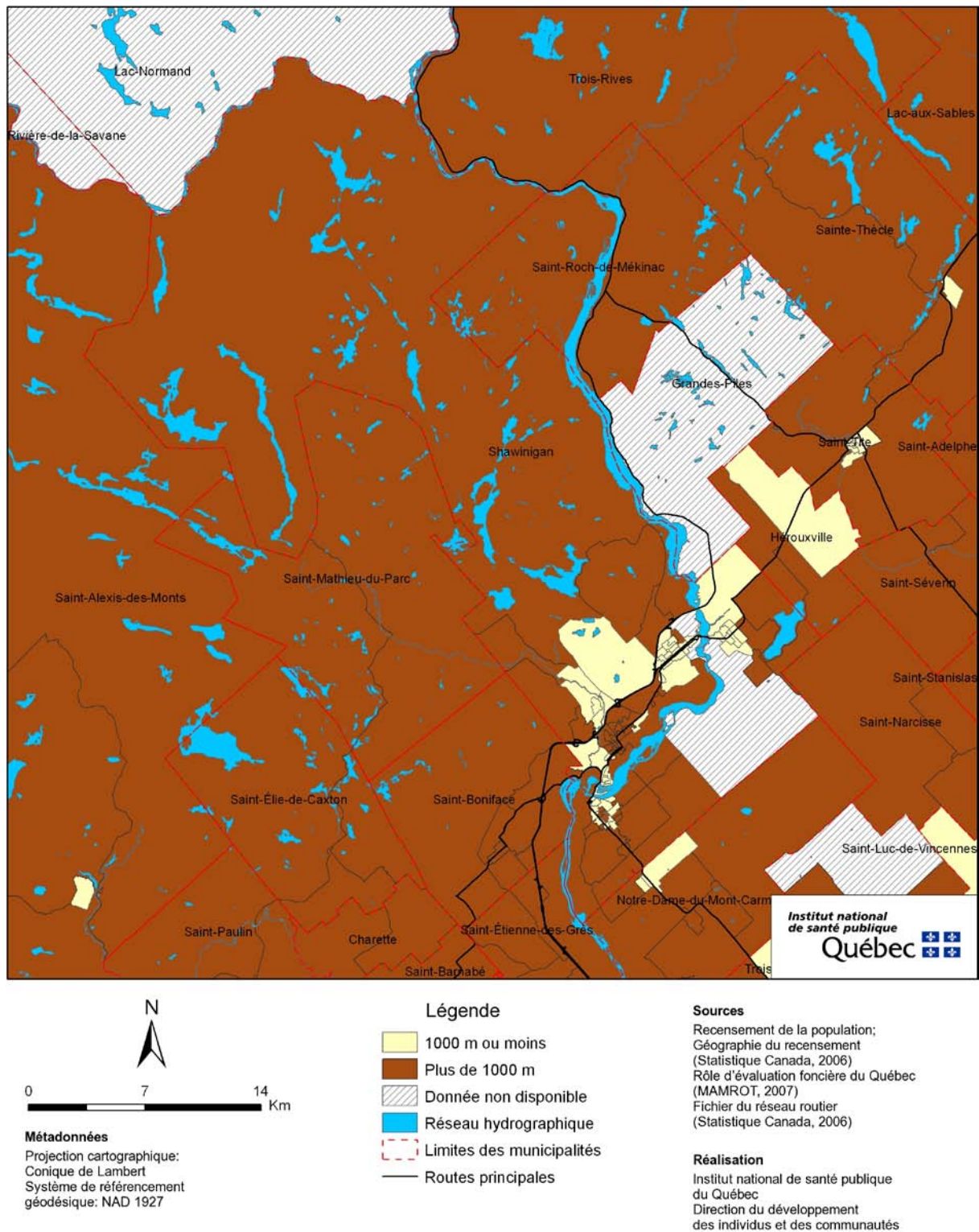


Figure 52 Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, agglomération de Shawinigan

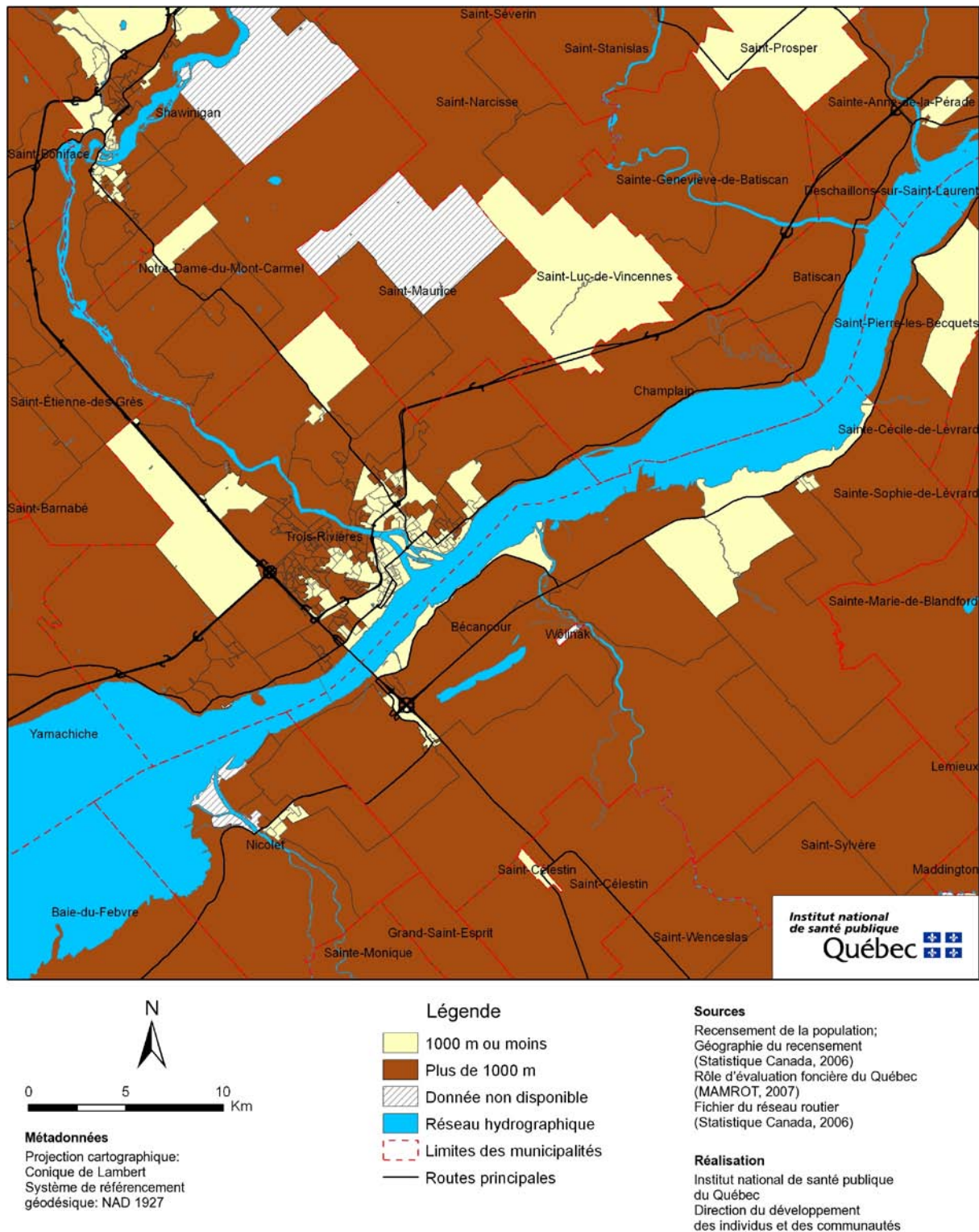


Figure 53 Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, RMR de Trois-Rivières

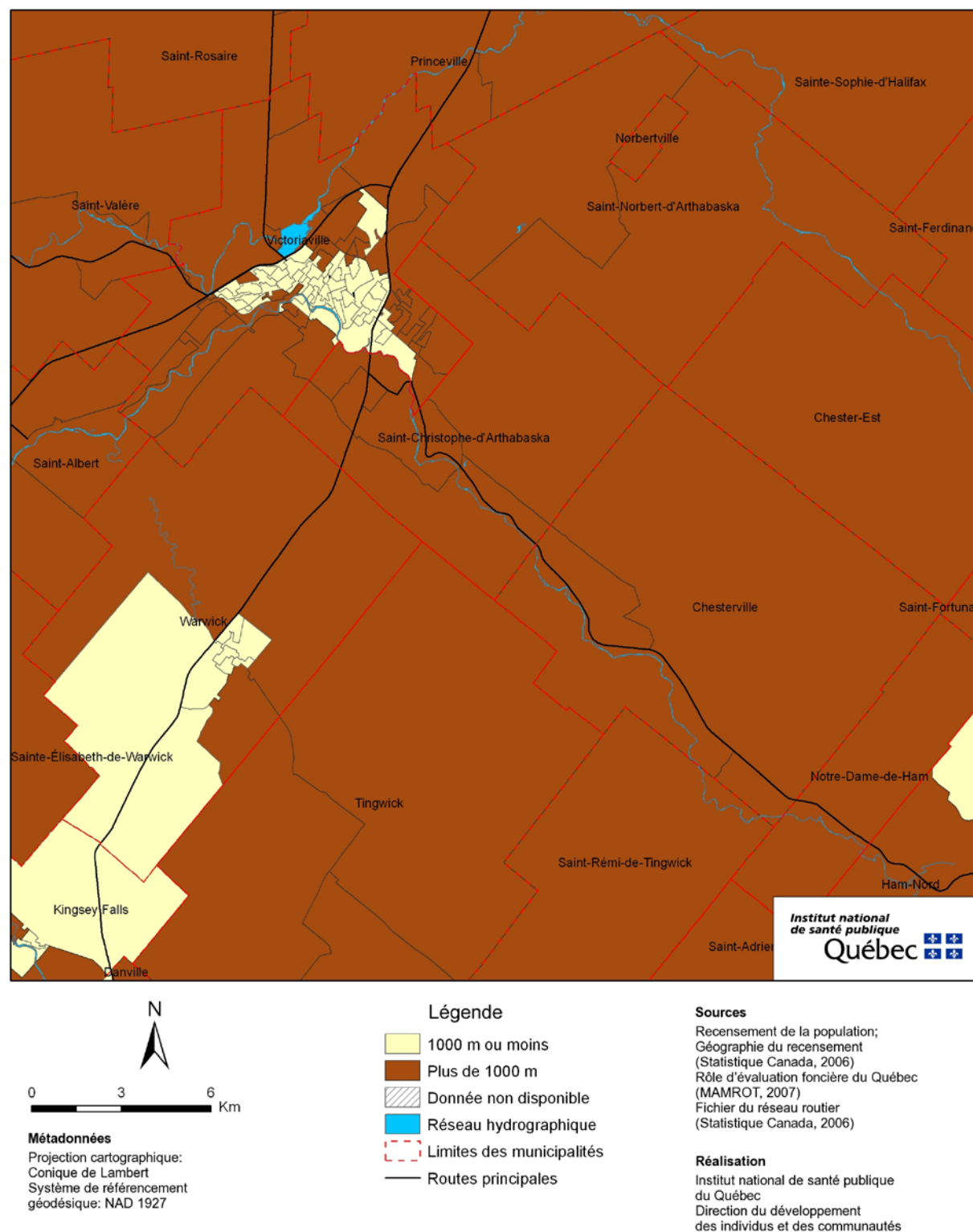


Figure 54 Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives,
agglomération de Victoriaville

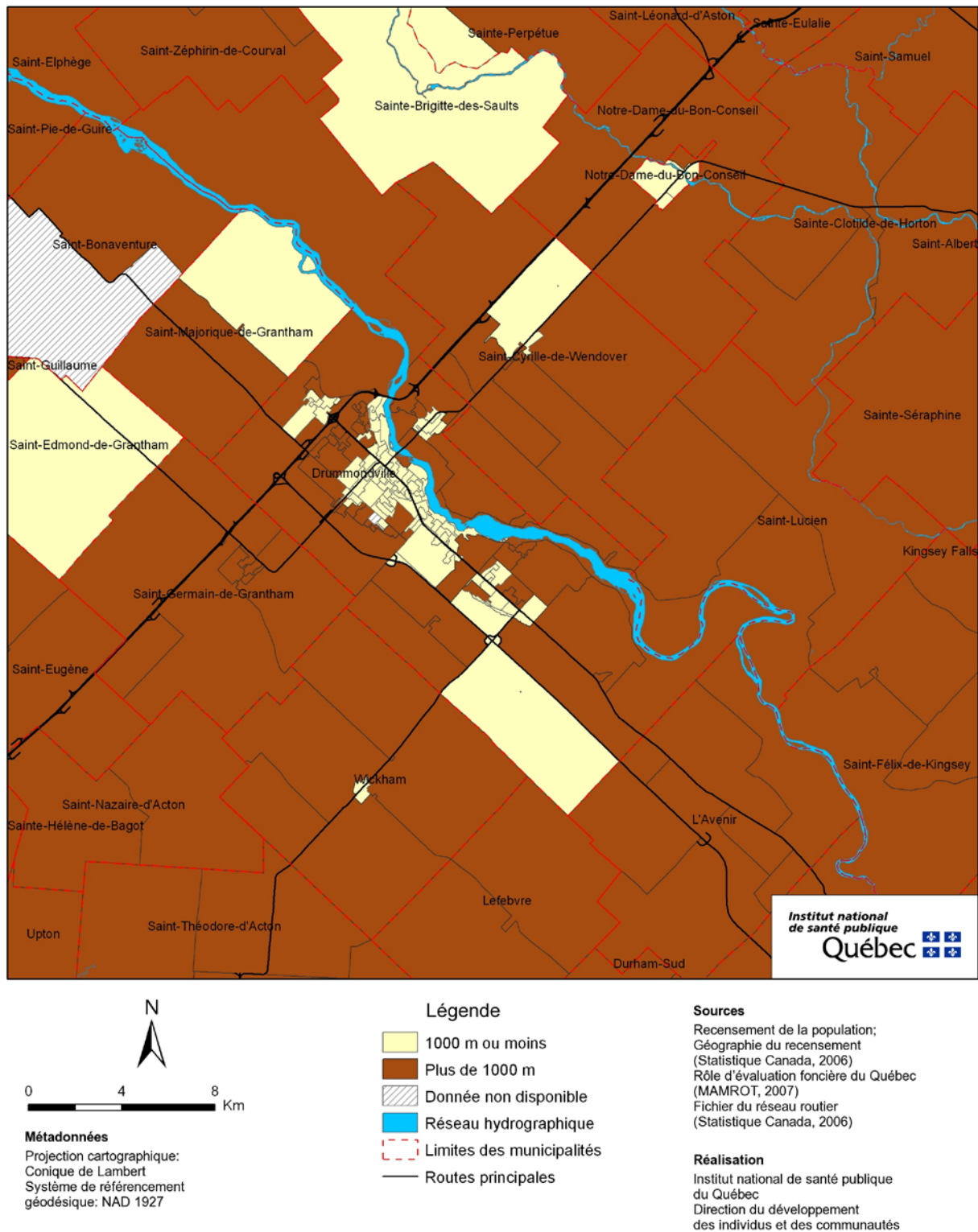


Figure 55 Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, agglomération de Drummondville

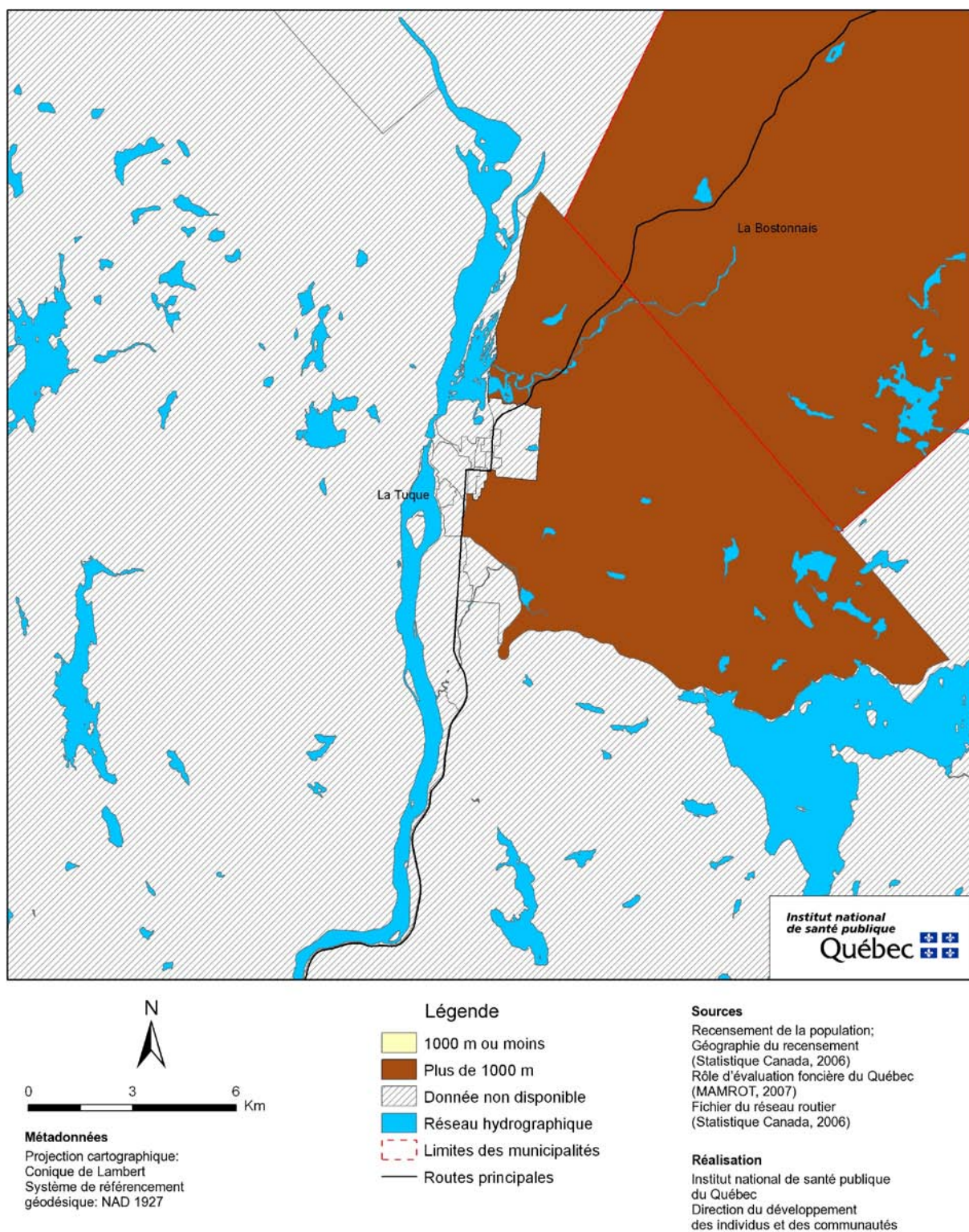


Figure 56 Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives,
agglomération de La Tuque

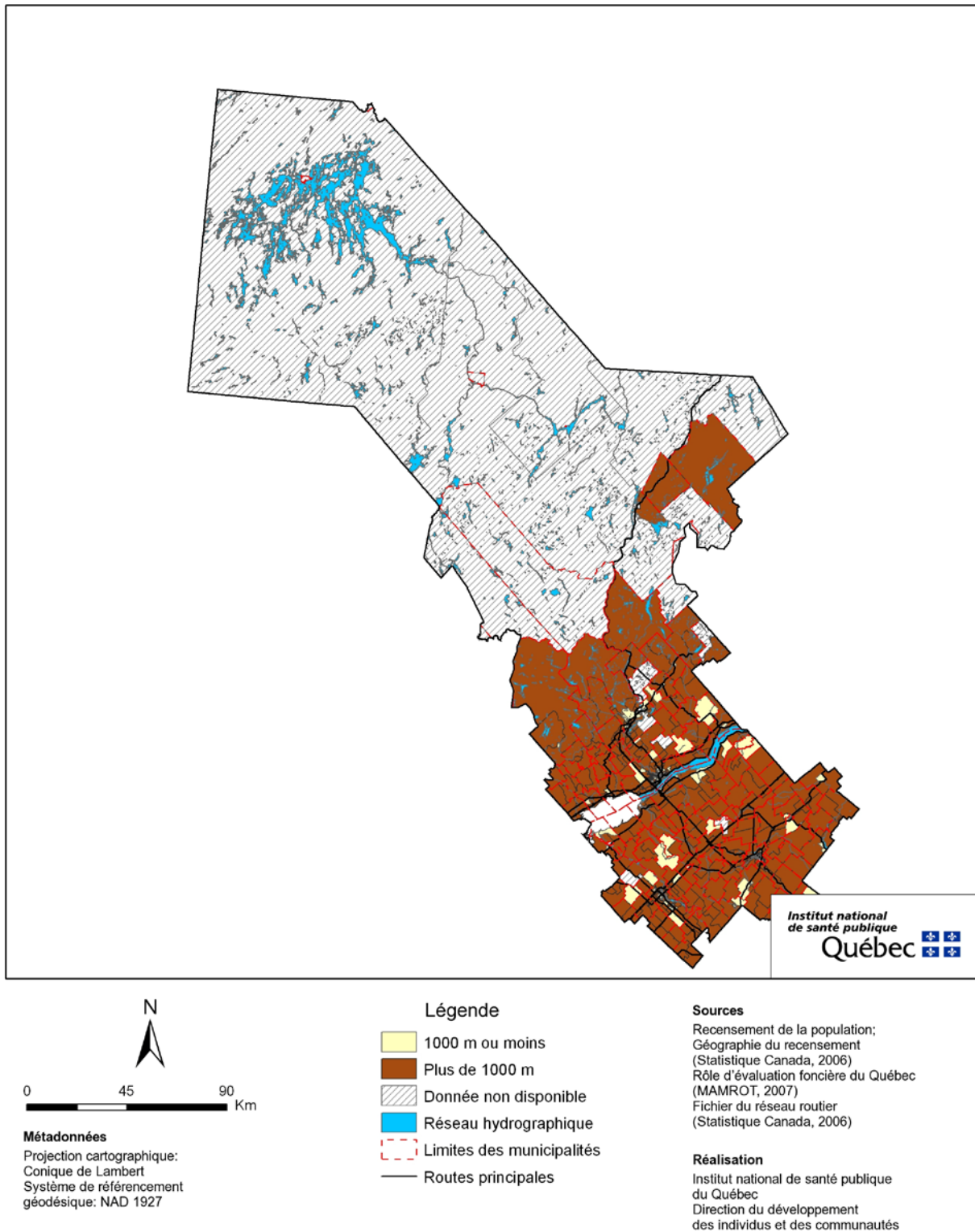


Figure 57 Carte d'accessibilité aux lieux d'activités récréatives, région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

2.10 ACCESSIBILITÉ AUX COMMERCES D'ALIMENTATION

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux commerces d'alimentation a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec 317 commerces d'alimentation. La distance moyenne entre les centres des AD et les commerces d'alimentation est de 6,3 kilomètres. Une majorité de la population de la RSS sont localisée à plus de 1000 mètres de ce type de commerces (73 %). Ce qui est au dessus de la valeur du Québec qui se situe à 59 %. À Shawinigan, c'est un peu moins de la moitié de la population (47 %) qui est localisée à moins de 1000 mètres d'un commerce d'alimentation.

Les figures 58 à 64 montrent la variation spatiale des AD dont les commerces d'alimentation sont à plus ou moins 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Plusieurs secteurs des agglomérations de recensement et de la RMR de Trois-Rivières sont à moins de 1000 mètres d'un commerce d'alimentation. La plupart des secteurs ruraux sont à plus de 1000 mètres de ce type de commerce (figure 59).

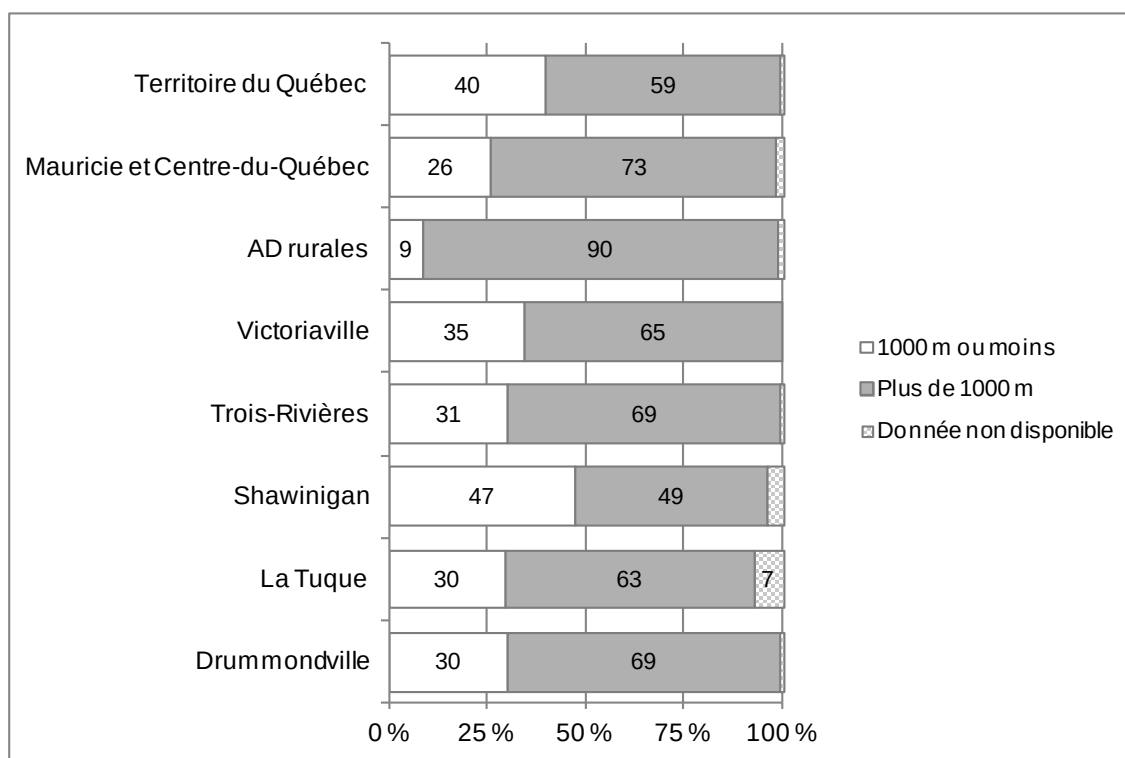


Figure 58 Proportion de la population ayant au moins un commerce d'alimentation dans un rayon de moins de 1000 mètres²¹

²¹ Marchés publics, fruiteries, boucheries, poissonneries, boulangeries, épicerie, supermarchés.

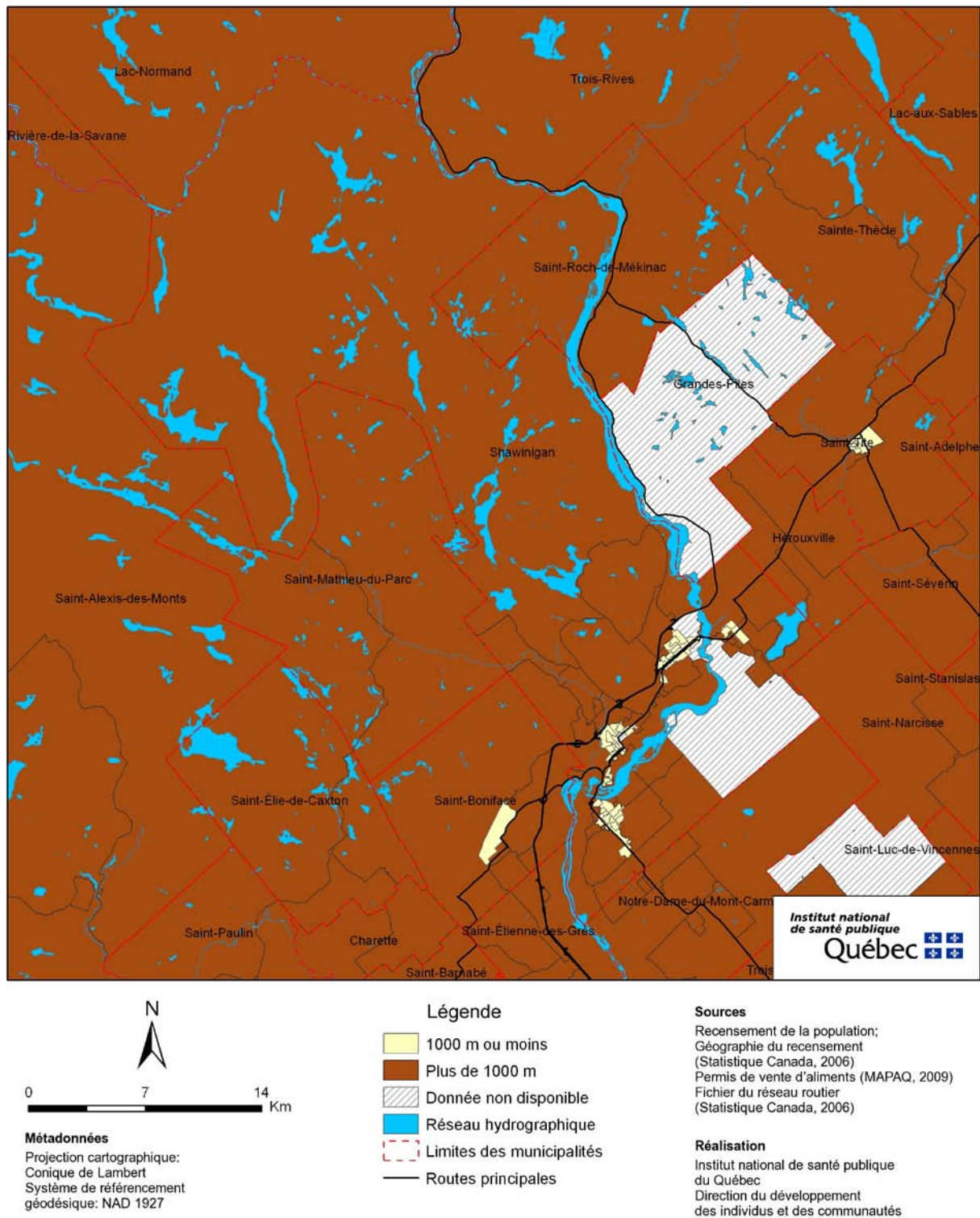
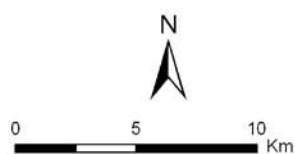
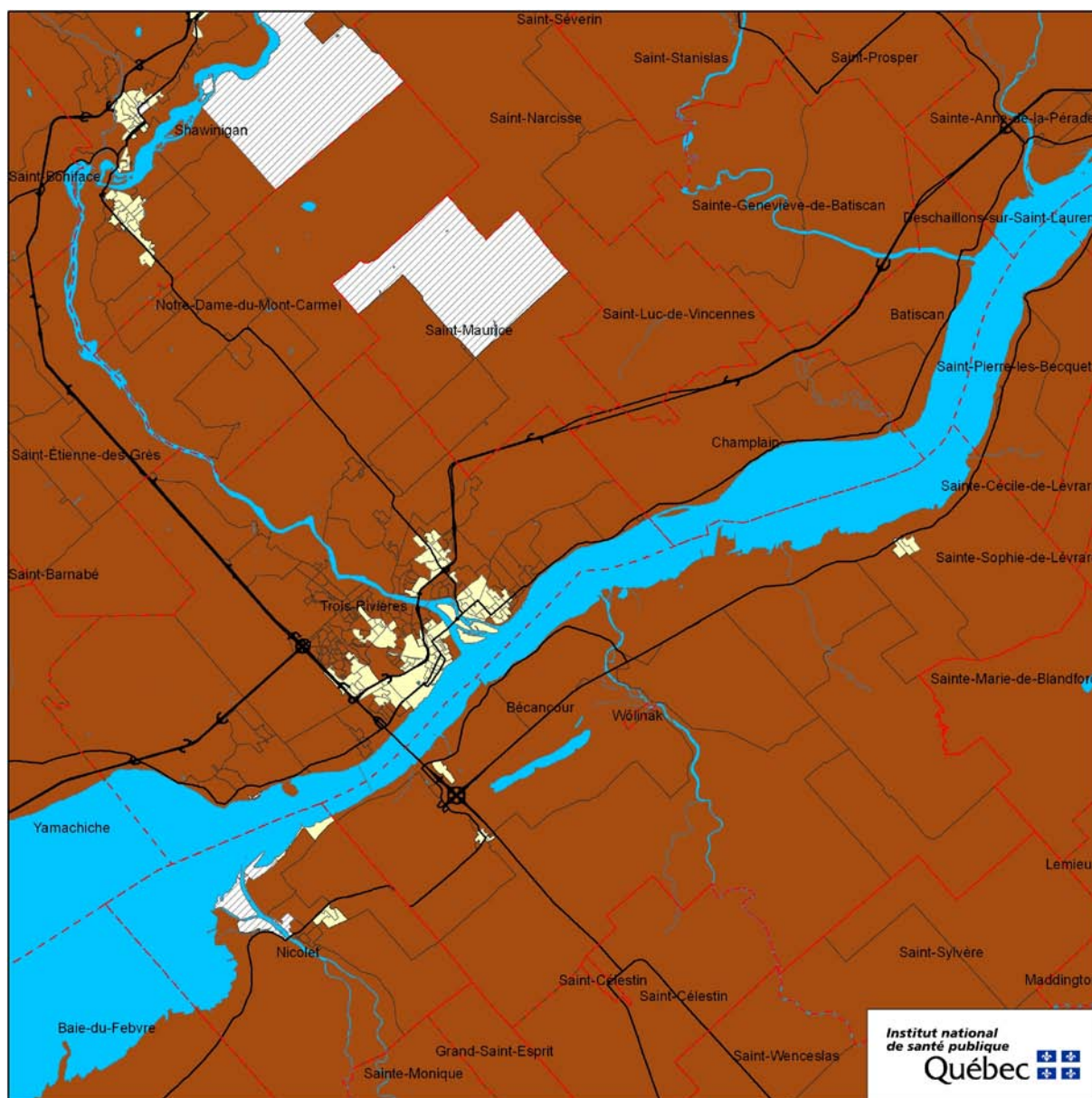


Figure 59 Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération de Shawinigan



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

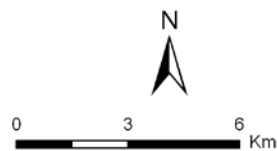
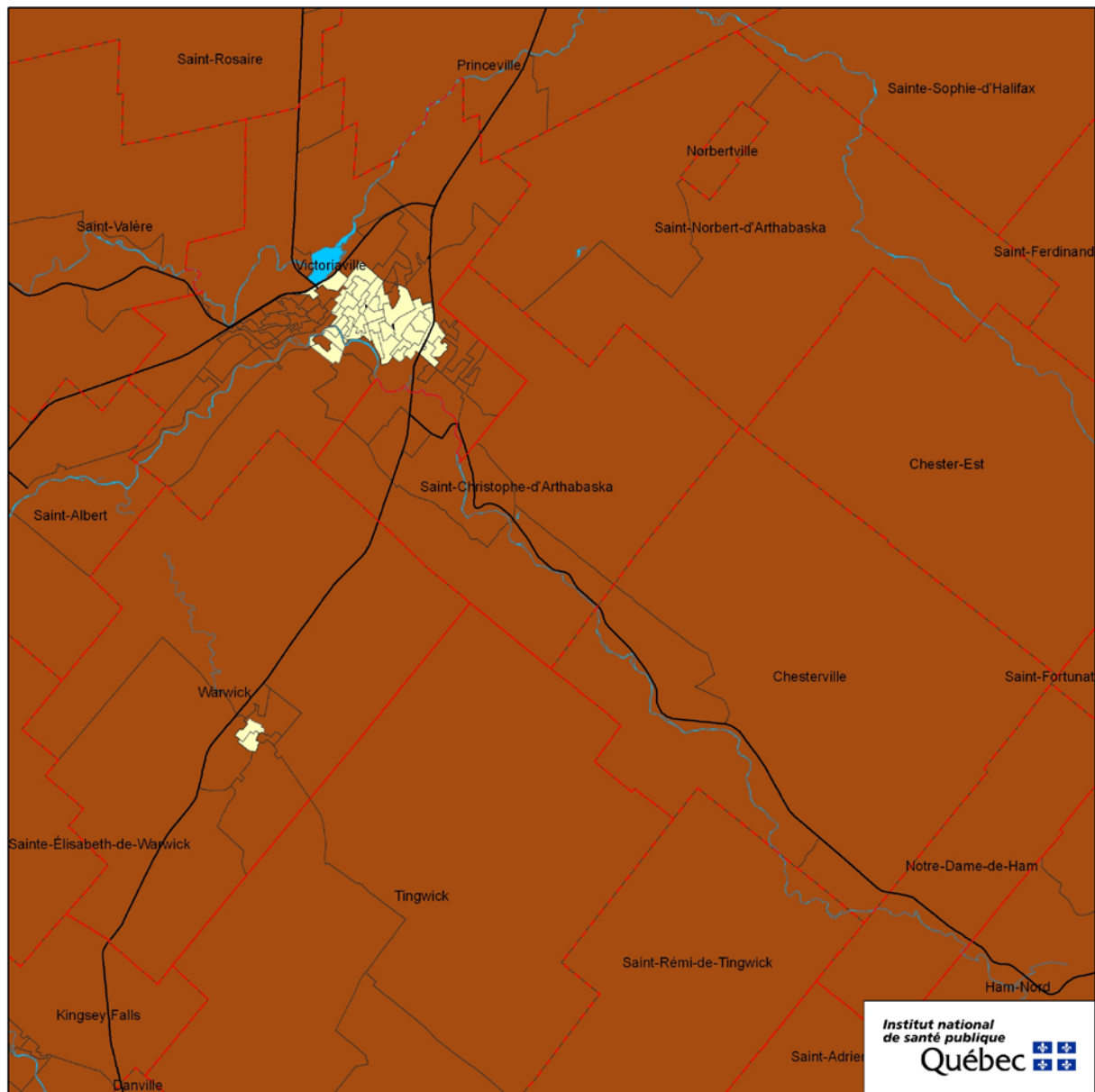
Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 60 Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation,
RMR de Trois-Rivières



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 61 Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération de Victoriaville

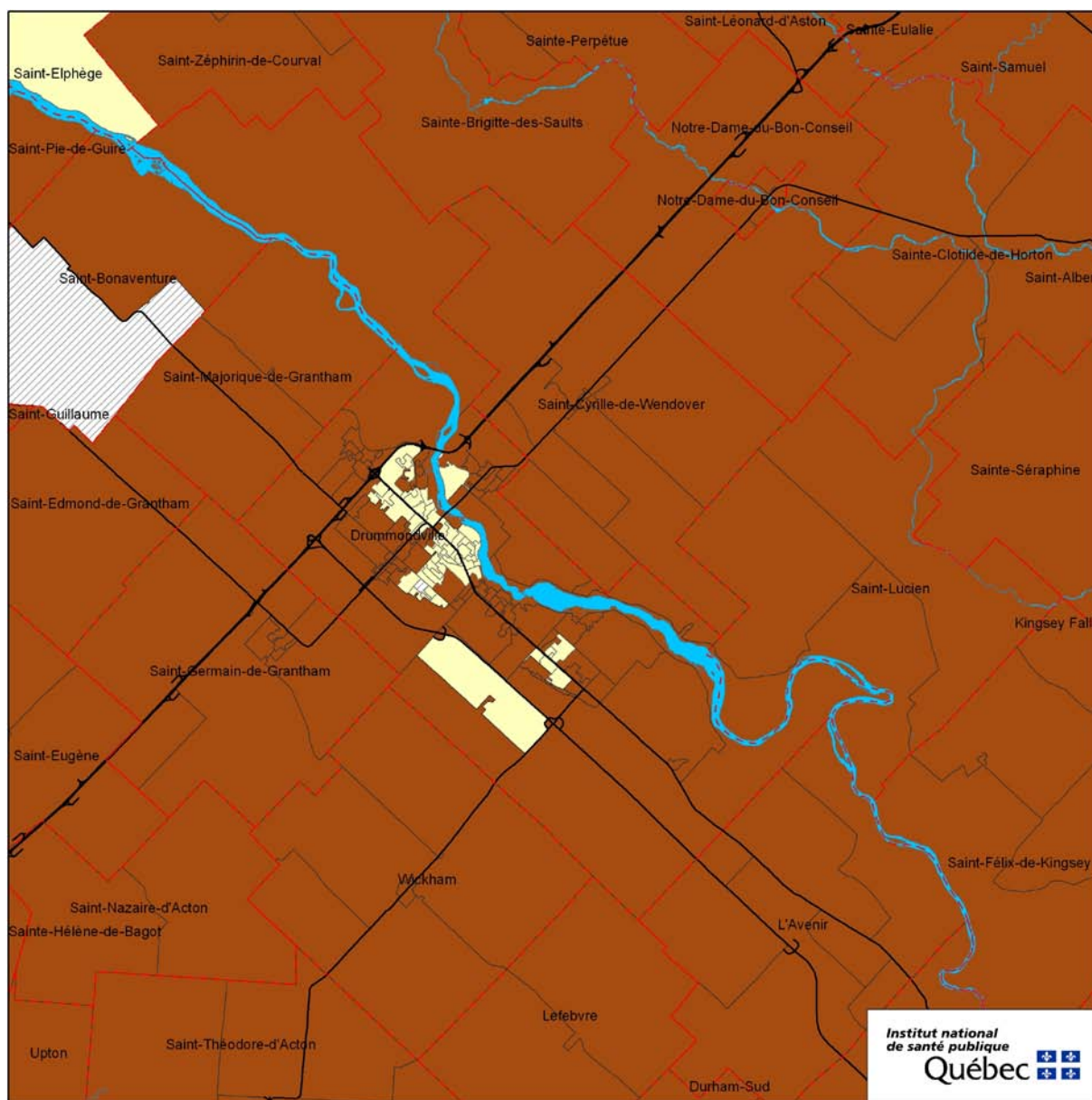
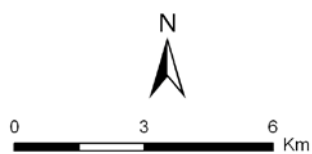
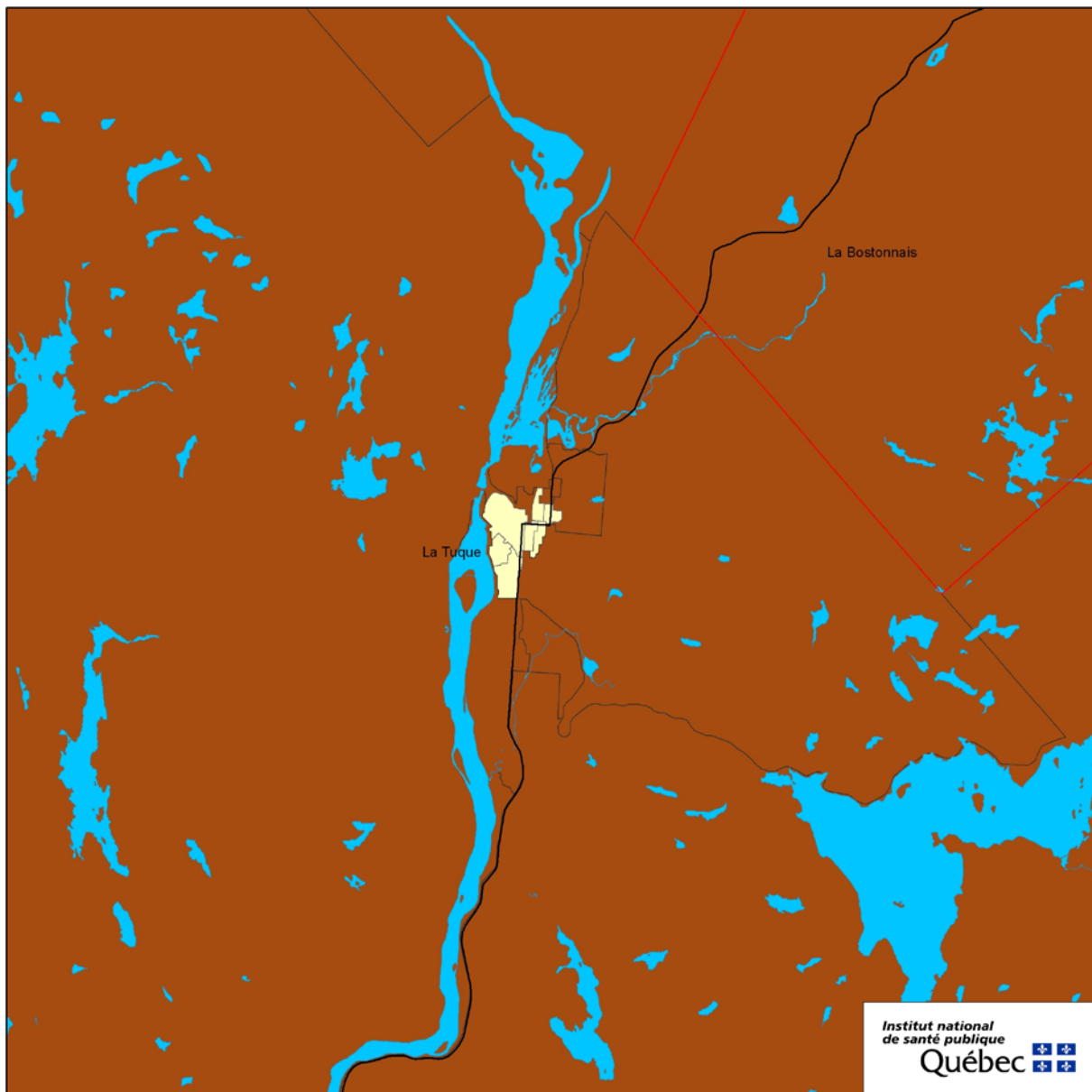


Figure 62 Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération de Drummondville



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 63 Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, agglomération de La Tuque

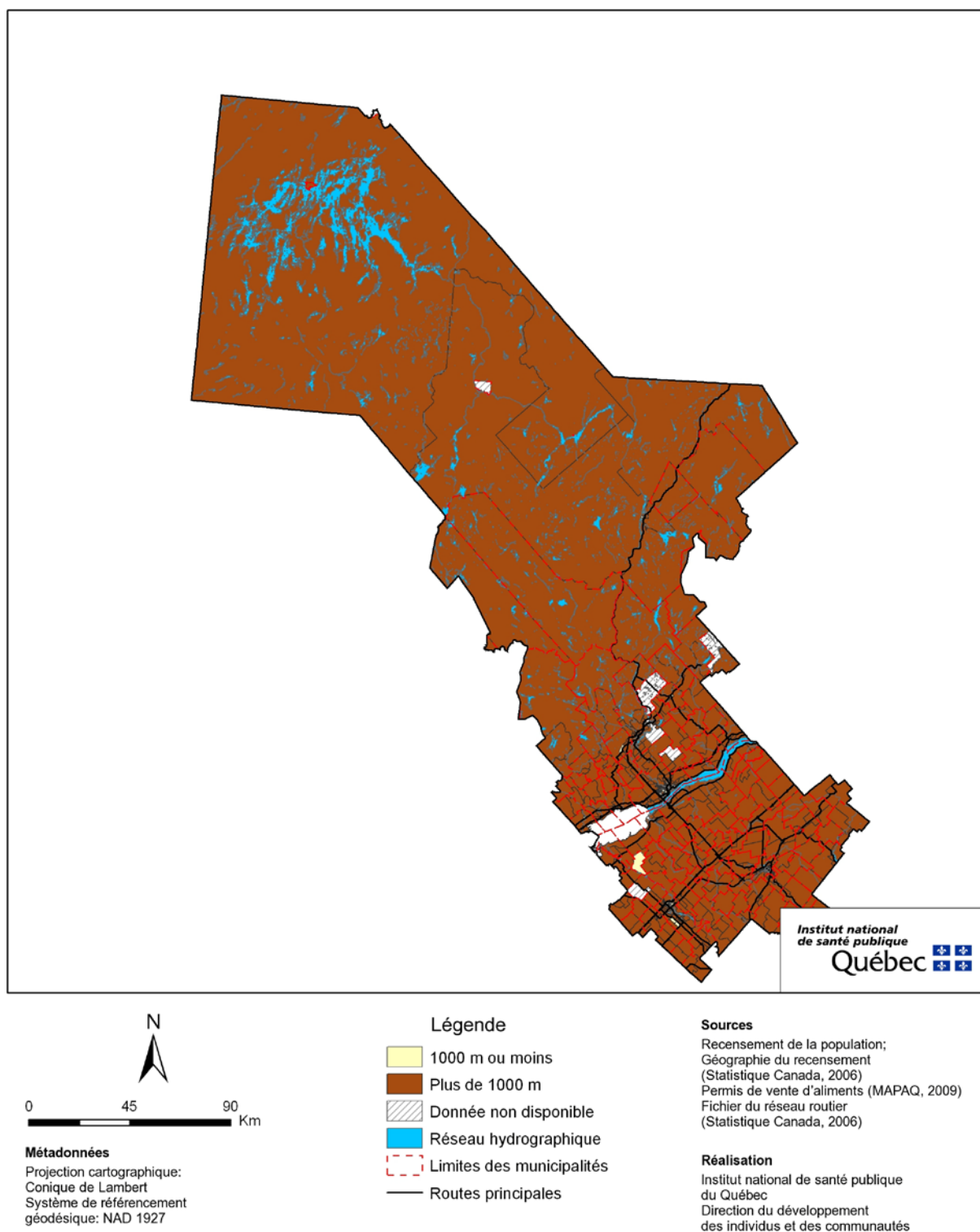


Figure 64 Carte d'accessibilité aux commerces d'alimentation, région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

2.11 ACCESSIBILITÉ AUX RESTAURANTS-MINUTE

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux restaurants-minute a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec 371 restaurants-minute soit 0,79 restaurant-minute pour 1000 habitants. La distance moyenne à au moins un restaurant-minute est de 2,2 km. Un peu plus de la moitié de la population de la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec est localisée à plus de 1000 mètres d'au moins un restaurant-minute (51 %). Cette proportion est moins élevée que celle du Québec (55 %). À Shawinigan, c'est 61 % de la population qui est localisée à moins de 1000 mètres d'un restaurant-minute.

Les figures 66 à 71 montrent la variation spatiale des AD dont au moins un restaurant-minute est à plus ou moins 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Plusieurs secteurs des agglomérations de recensement et de la RMR de Trois-Rivières sont à moins de 1000 mètres d'un commerce d'alimentation (figures 66 à 70). La plupart des secteurs ruraux sont à plus de 1000 mètres de ce type de commerce (figure 71). Pour l'agglomération de La Tuque, les données n'étaient pas disponibles pour l'ensemble du territoire.

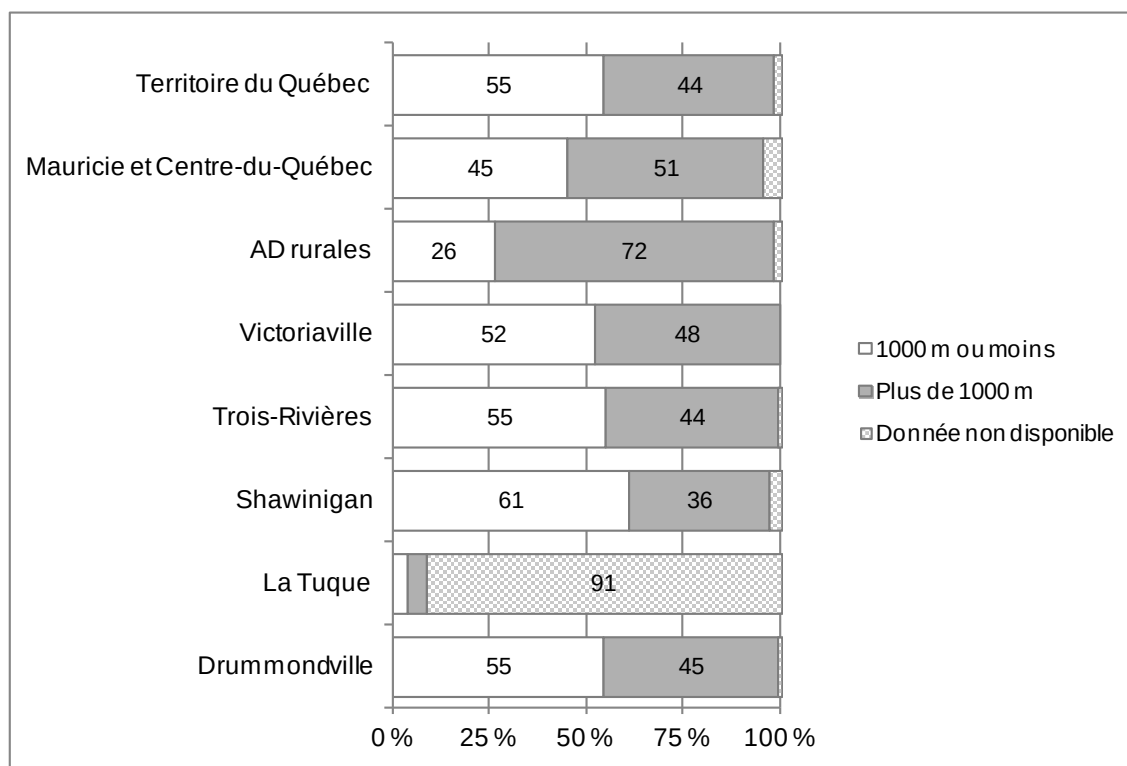
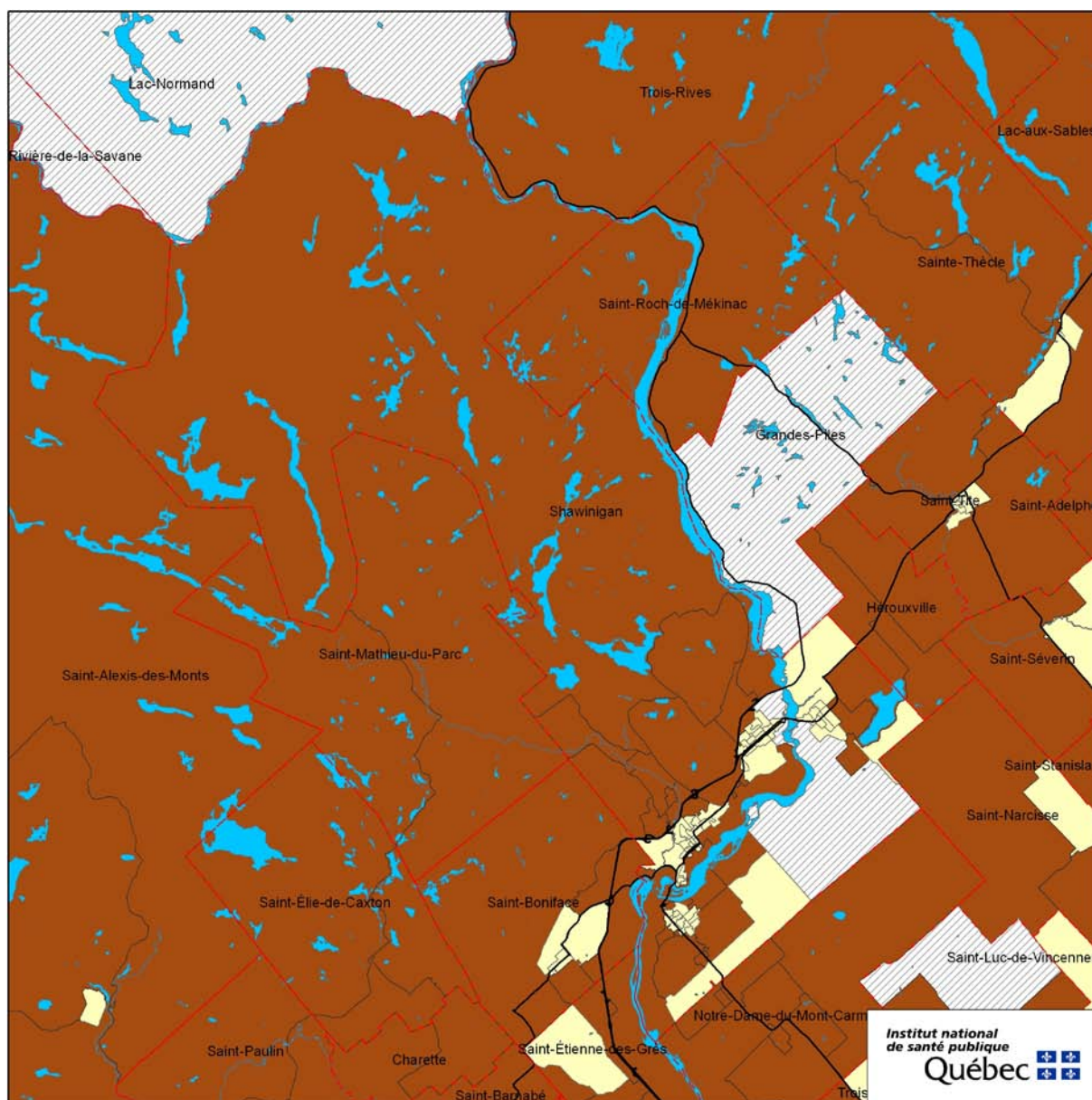


Figure 65 Proportion de la population ayant au moins un restaurant-minute dans un rayon de moins de 1000 mètres²²

²² Casse-croûte, restaurants mets pour emporter et restaurants à service rapide.



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 66 Carte d'accessibilité aux restaurants minute,
agglomération de Shawinigan

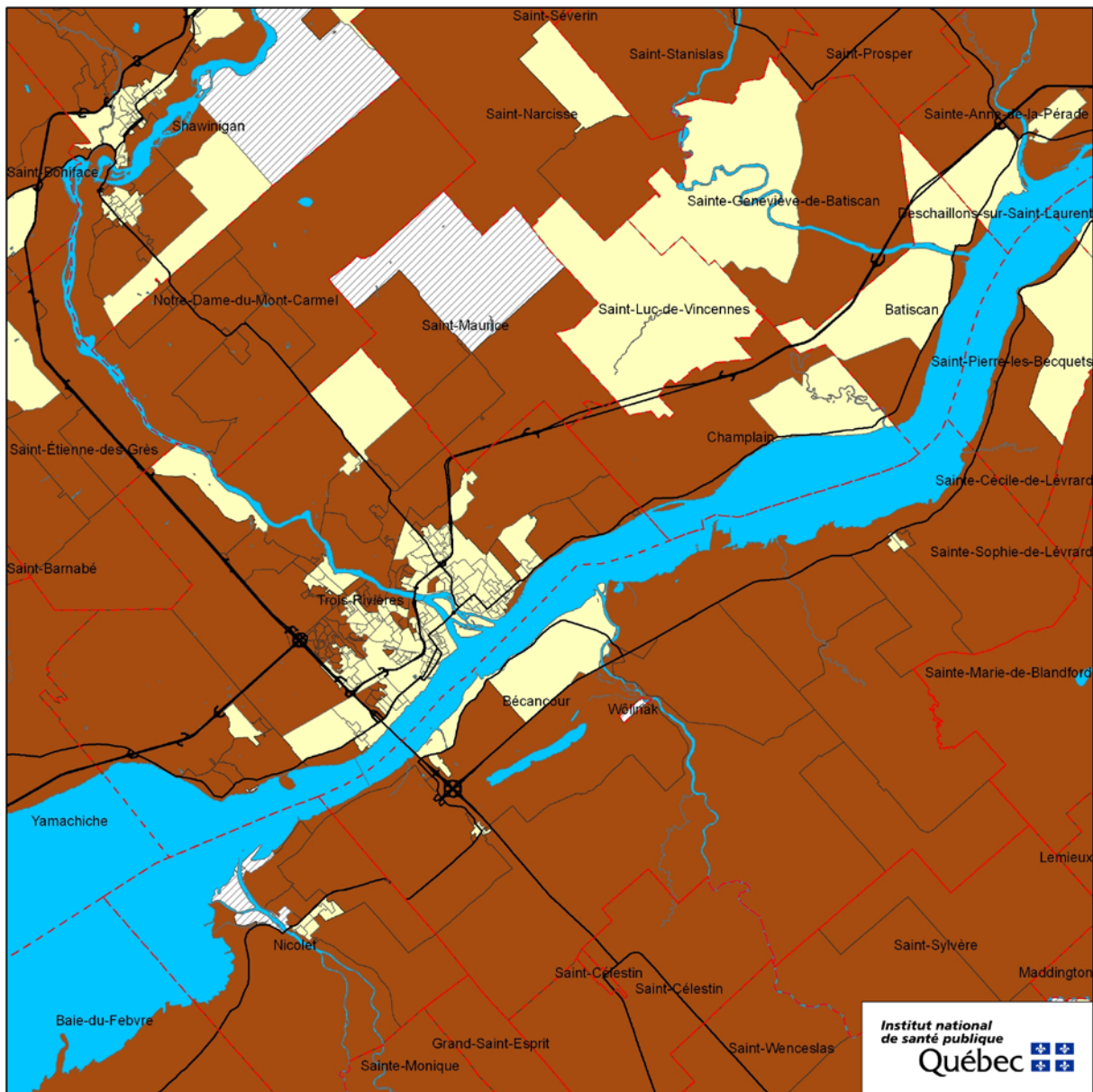


Figure 67 Carte d'accessibilité aux restaurants minute, RMR de Trois-Rivières

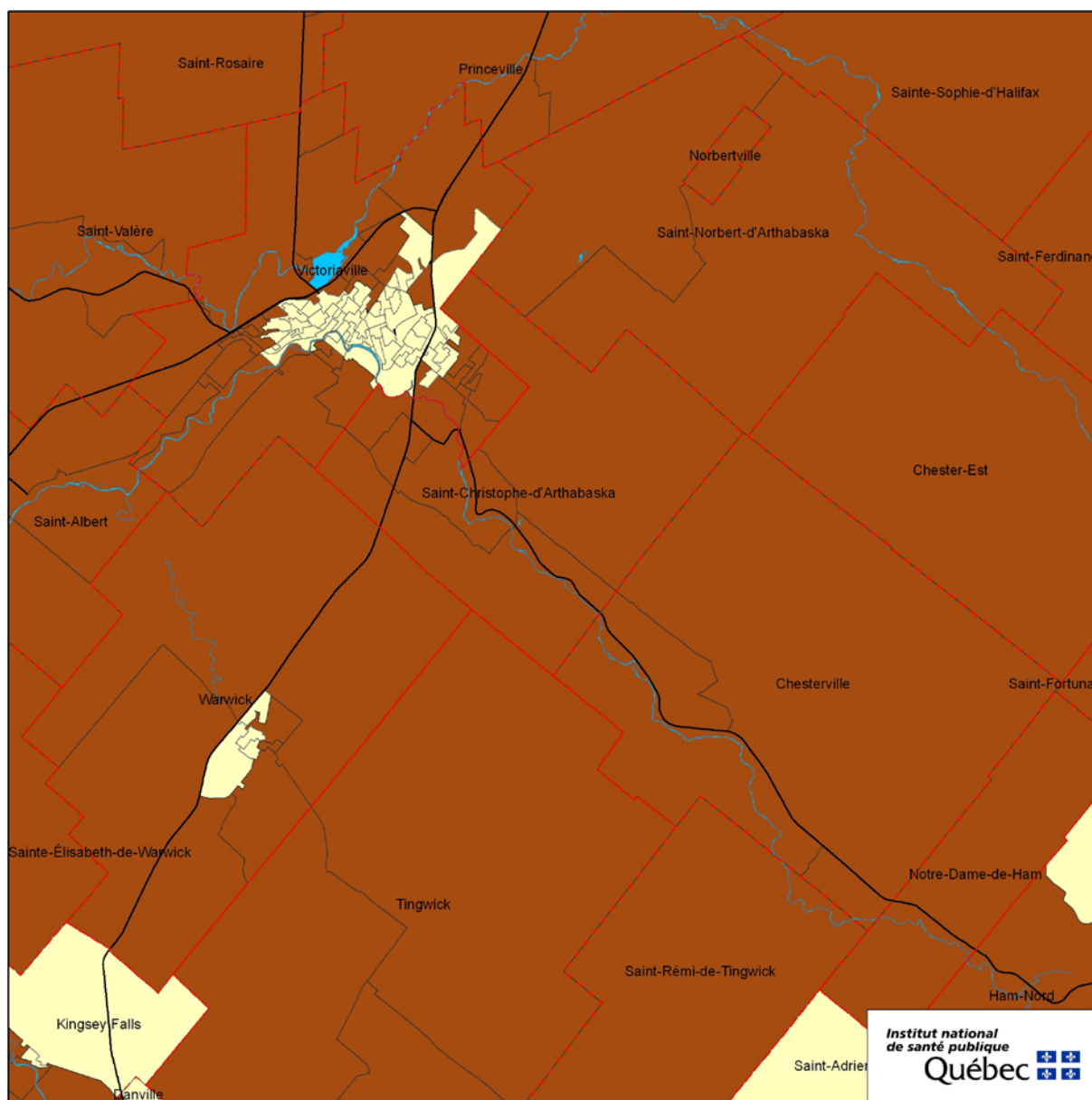


Figure 68 Carte d'accessibilité aux restaurants minute, agglomération de Victoriaville

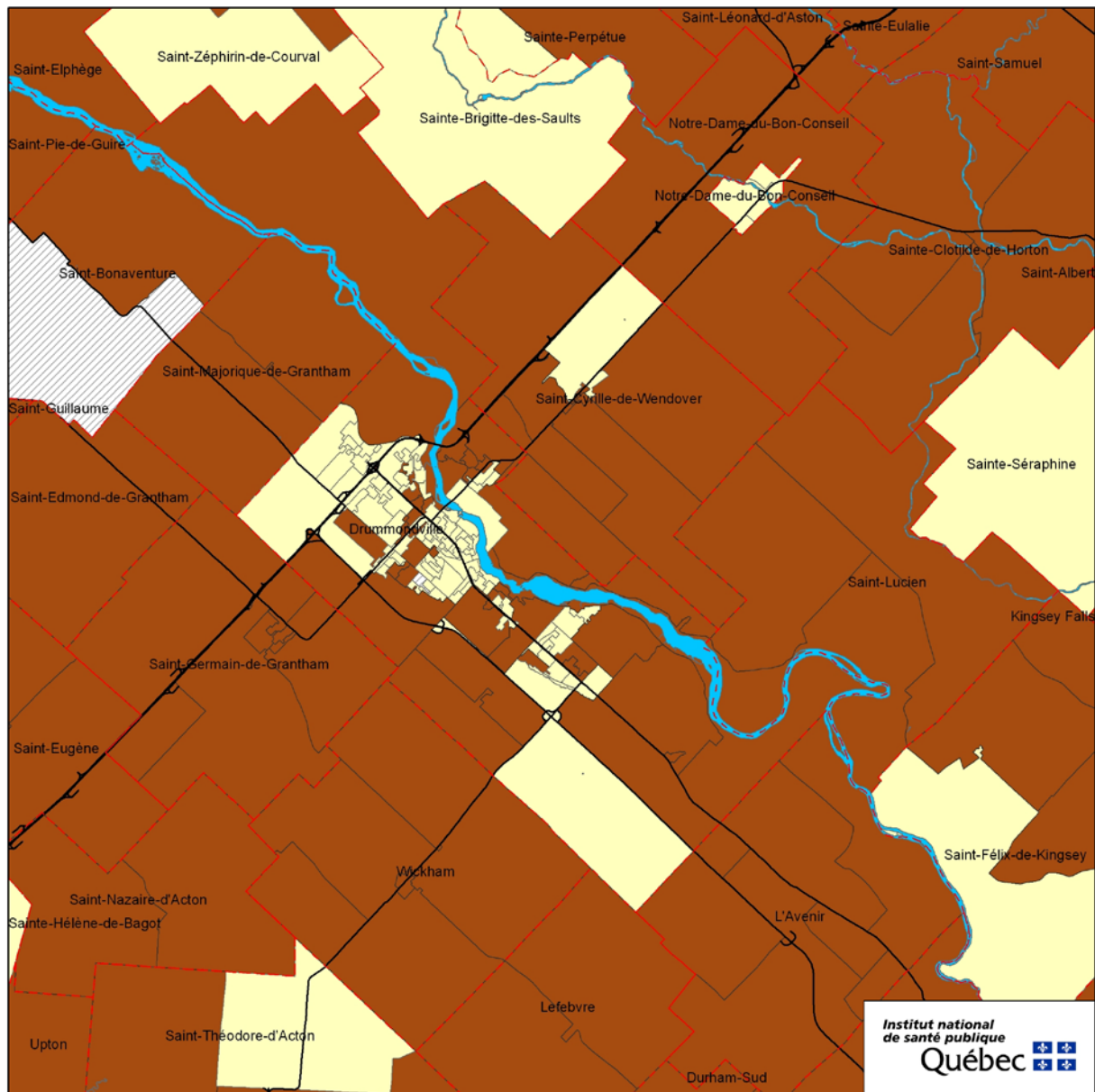
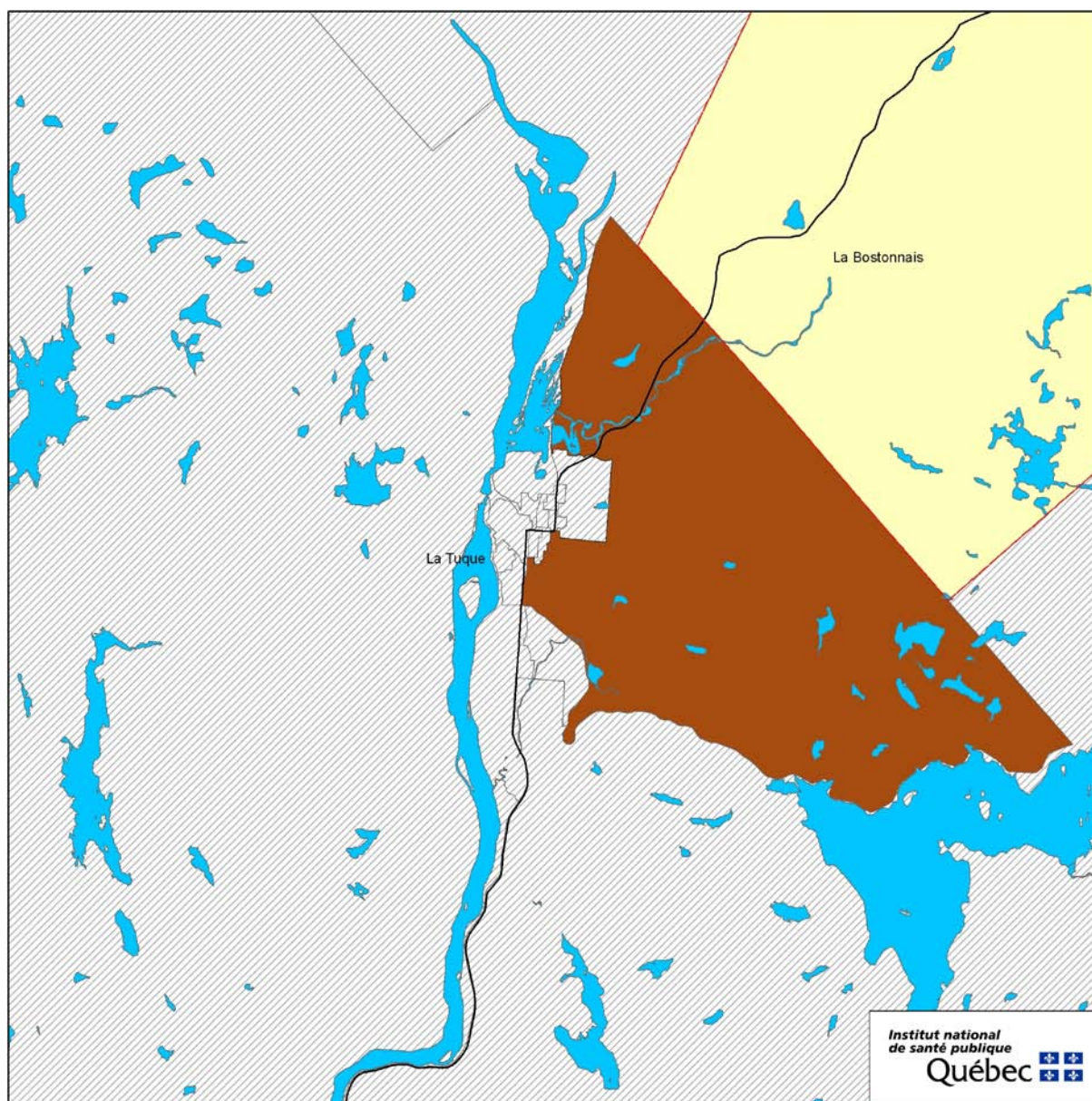


Figure 69 Carte d'accessibilité aux restaurants minute, agglomération de Drummondville



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 70 Carte d'accessibilité aux restaurants minute, agglomération de La Tuque

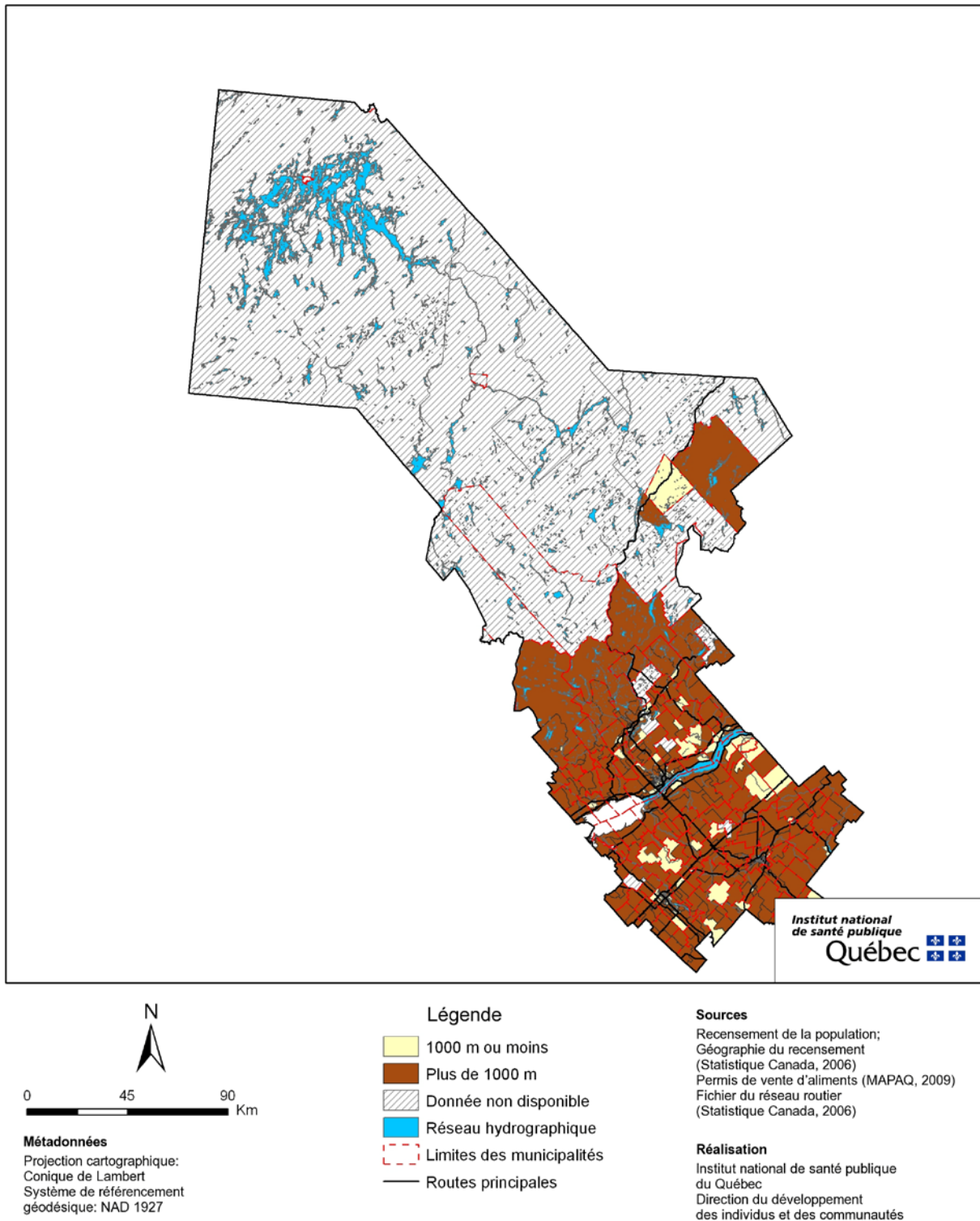


Figure 71 Carte d'accessibilité aux restaurants minute, région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

2.12 ACCESSIBILITÉ AUX DÉPANNEURS

Méthode et faits saillants

L'accessibilité aux dépanneurs a été calculée à partir de données sur les permis de vente d'aliments provenant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Nous comptons pour la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec 379 dépanneurs soit 0,82 dépanneur pour 1000 habitants. La distance moyenne à au moins un dépanneur est de 1,7 km. Plus de la moitié de la population de la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec est localisée à moins de 1000 mètres d'au moins un dépanneur (54 %). Cette proportion est plus faible que celle du Québec (65 %). À Drummondville, c'est 68 % de la population qui est localisée à moins de 1000 mètres d'un restaurant-minute.

Les figures 73 à 78 montrent la variation spatiale des AD dont au moins un dépanneur est à plus ou moins 1000 mètres du point central de ces mêmes AD. Plusieurs secteurs des agglomérations de recensement et de la RMR de Trois-Rivières sont à moins de 1000 mètres d'un commerce d'alimentation (figures 73 à 77). La plupart des secteurs ruraux sont à plus de 1000 mètres de ce type de commerce (figure 78). Pour l'agglomération de La Tuque, les données n'étaient pas disponibles pour l'ensemble du territoire.

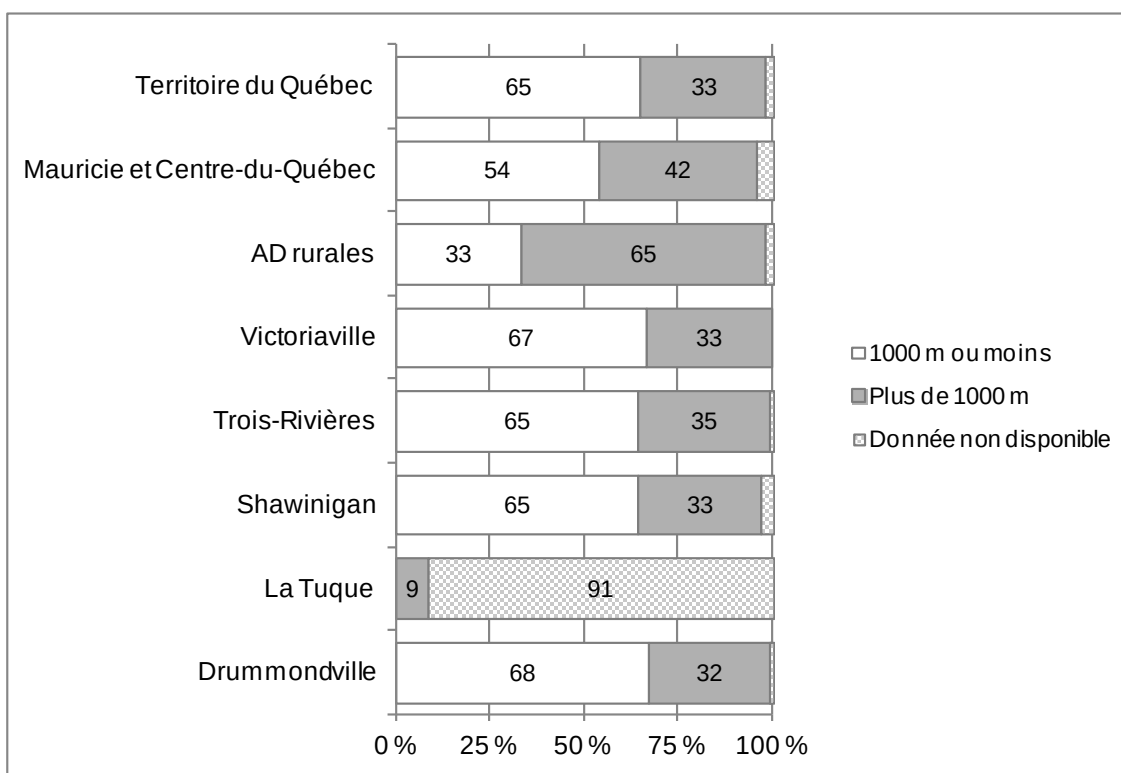
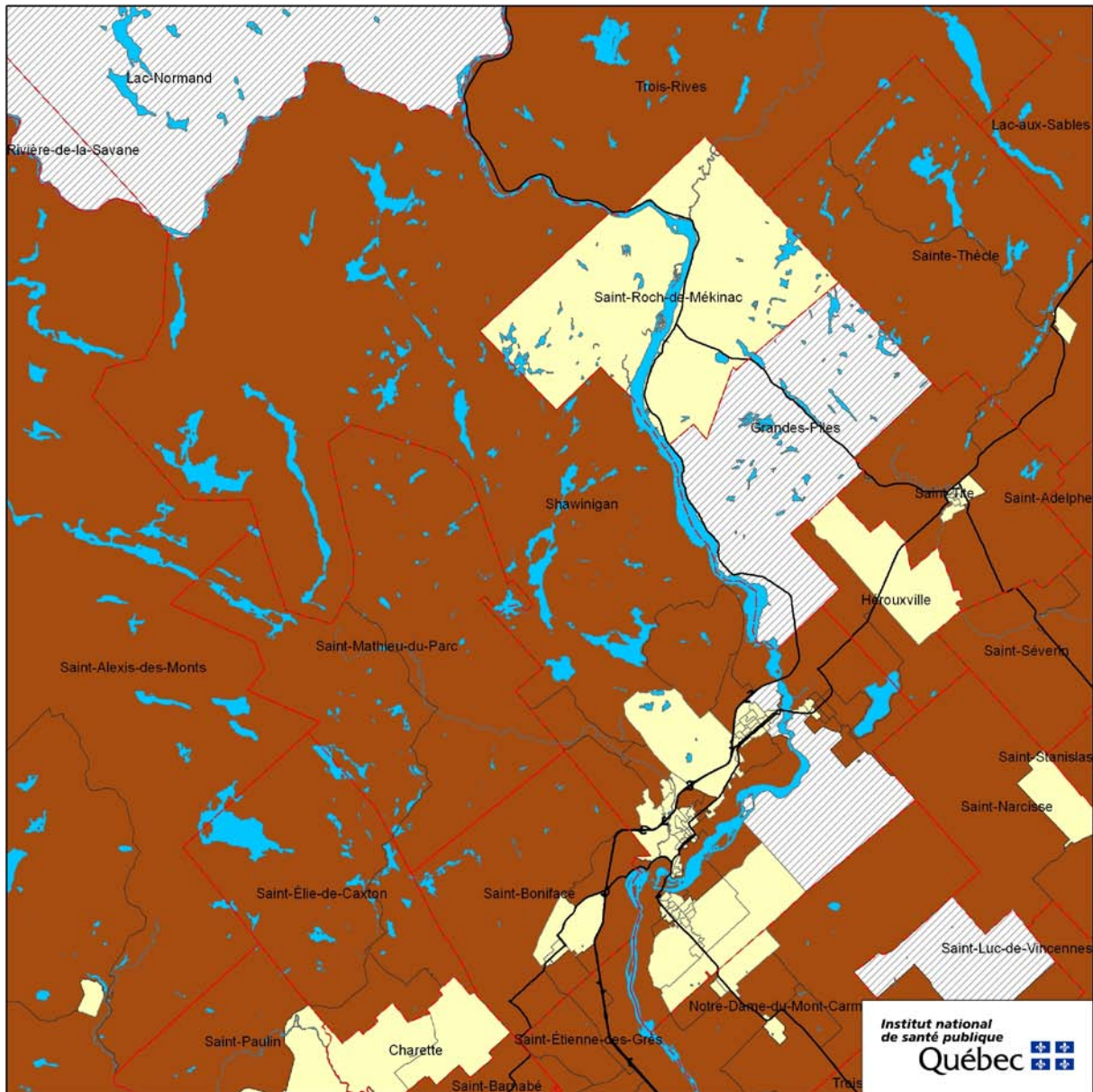


Figure 72 Proportion de la population ayant au moins un dépanneur dans un rayon de moins de 1000 mètres²³

²³ Dépanneurs et stations-service avec dépanneurs.



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

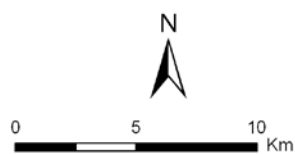
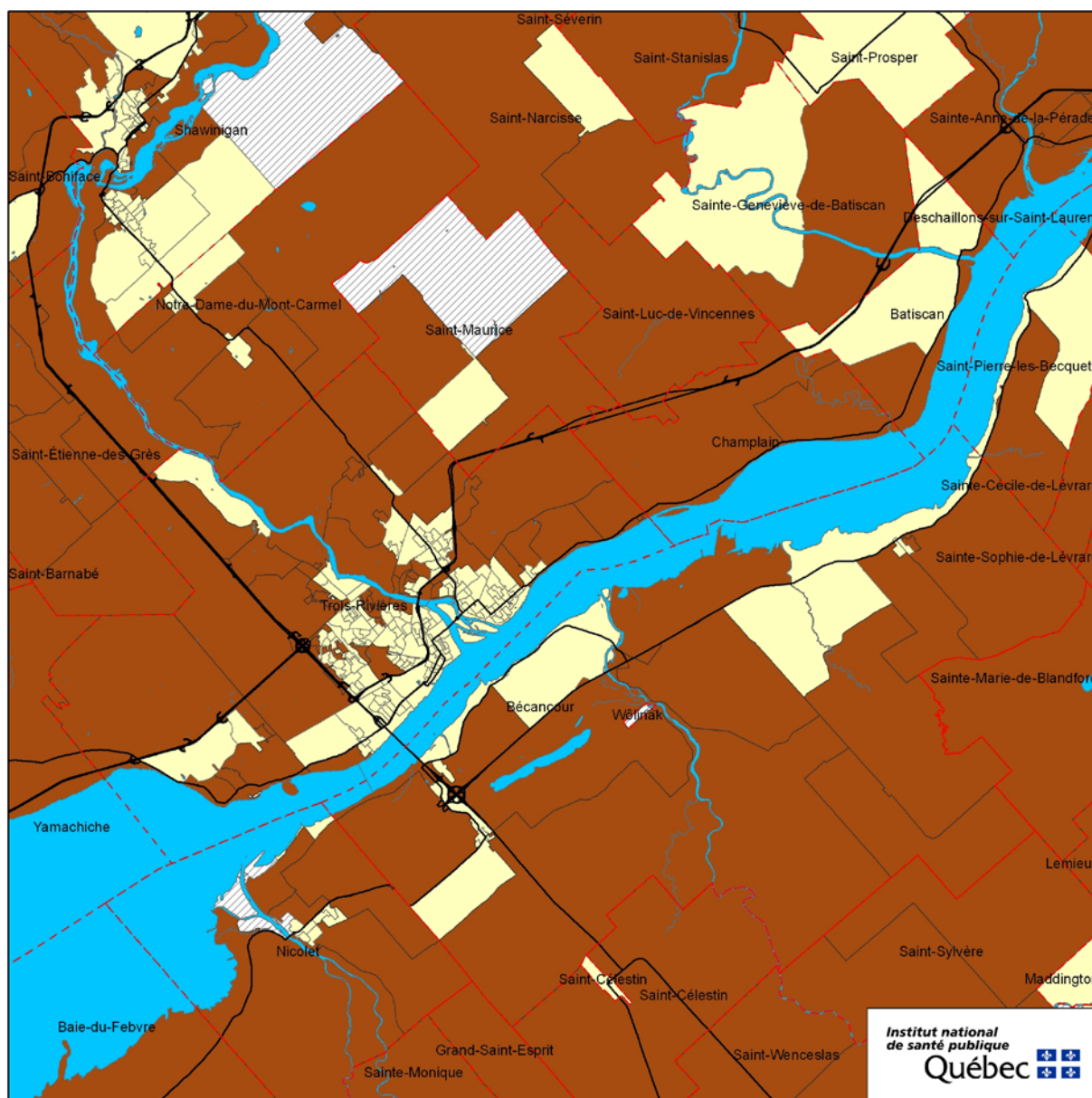
Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 73 Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération de Shawinigan



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

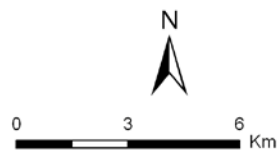
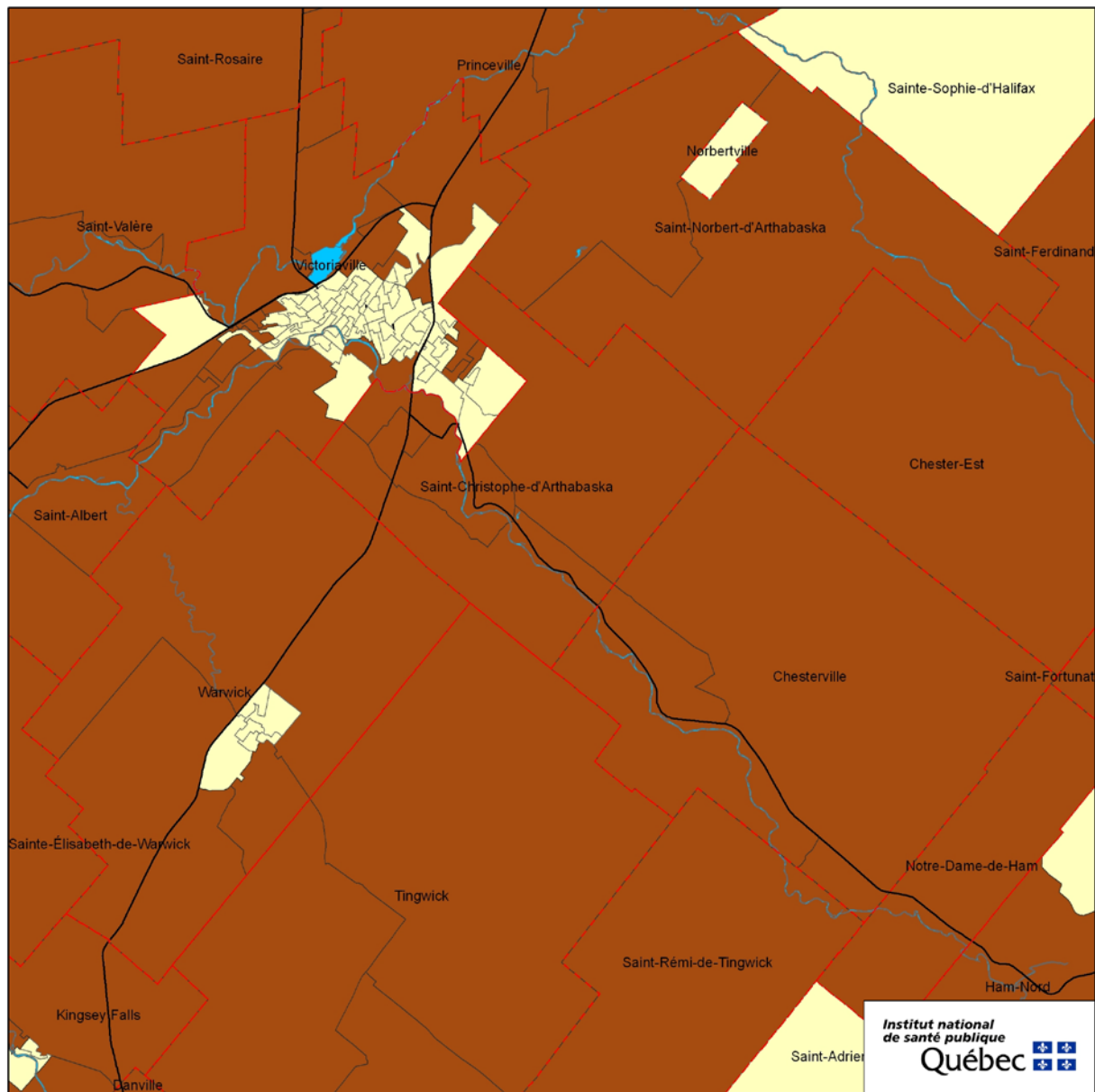
Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 74 Carte d'accessibilité aux dépanneurs, RMR de Trois-Rivières



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 75 Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération de Victoriaville

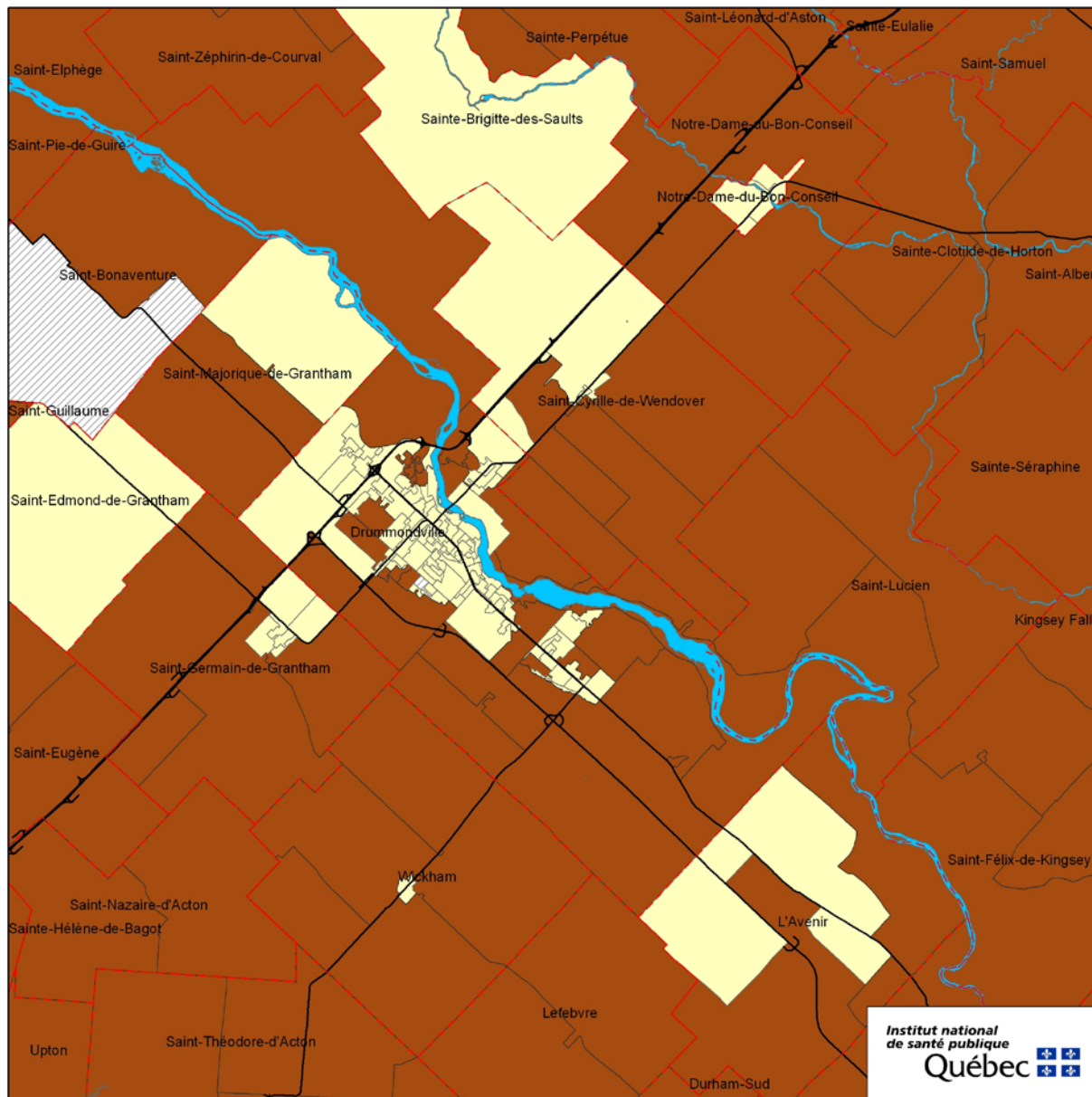
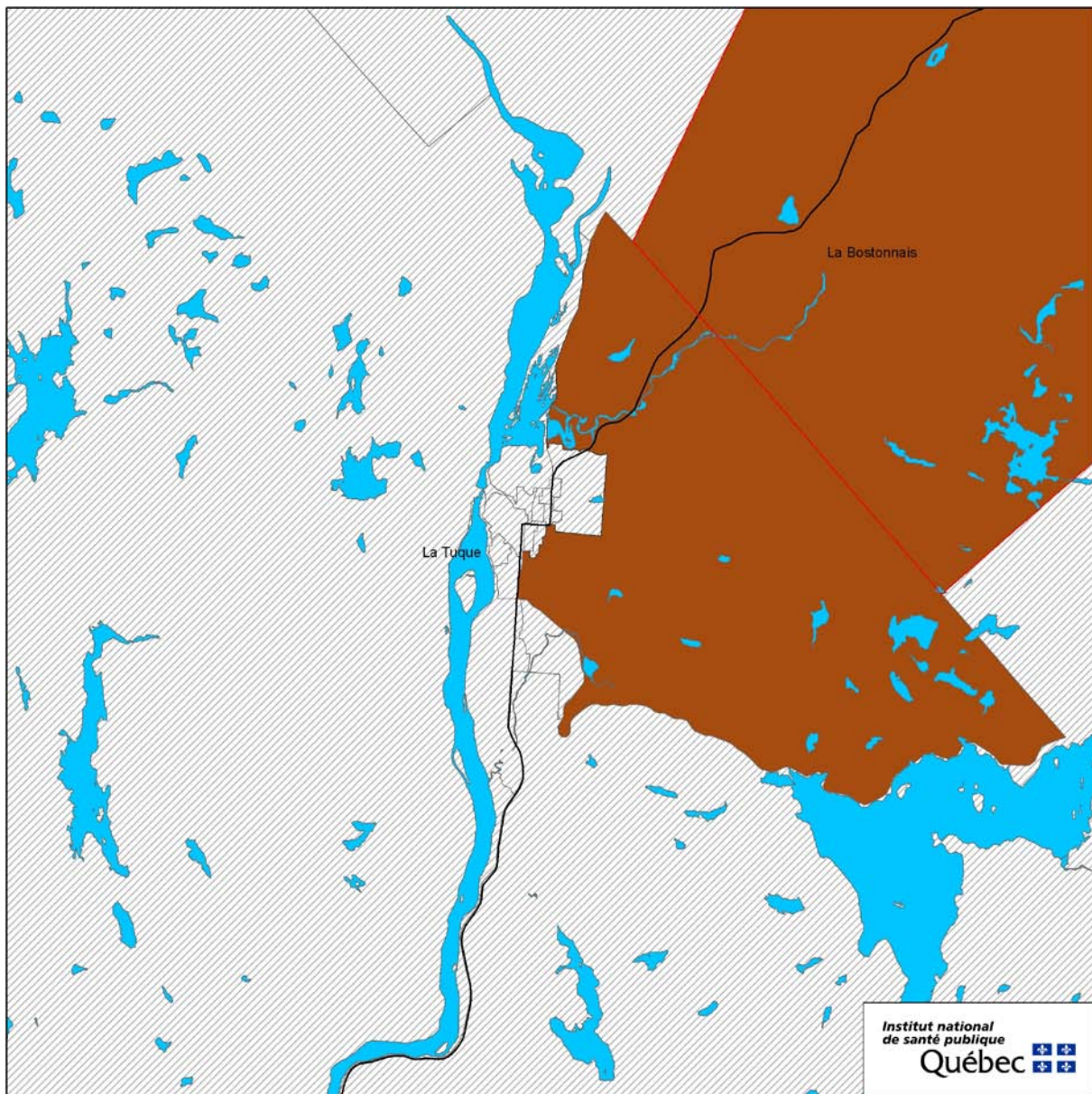


Figure 76 Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération de Drummondville



Métadonnées
Projection cartographique:
Conique de Lambert
Système de référencement
géodésique: NAD 1927

Légende

- 1000 m ou moins
- Plus de 1000 m
- Donnée non disponible
- Réseau hydrographique
- Limites des municipalités
- Routes principales

Sources

Recensement de la population;
Géographie du recensement
(Statistique Canada, 2006)
Permis de vente d'aliments (MAPAQ, 2009)
Fichier du réseau routier
(Statistique Canada, 2006)

Réalisation

Institut national de santé publique
du Québec
Direction du développement
des individus et des communautés

Figure 77 Carte d'accessibilité aux dépanneurs, agglomération de La Tuque

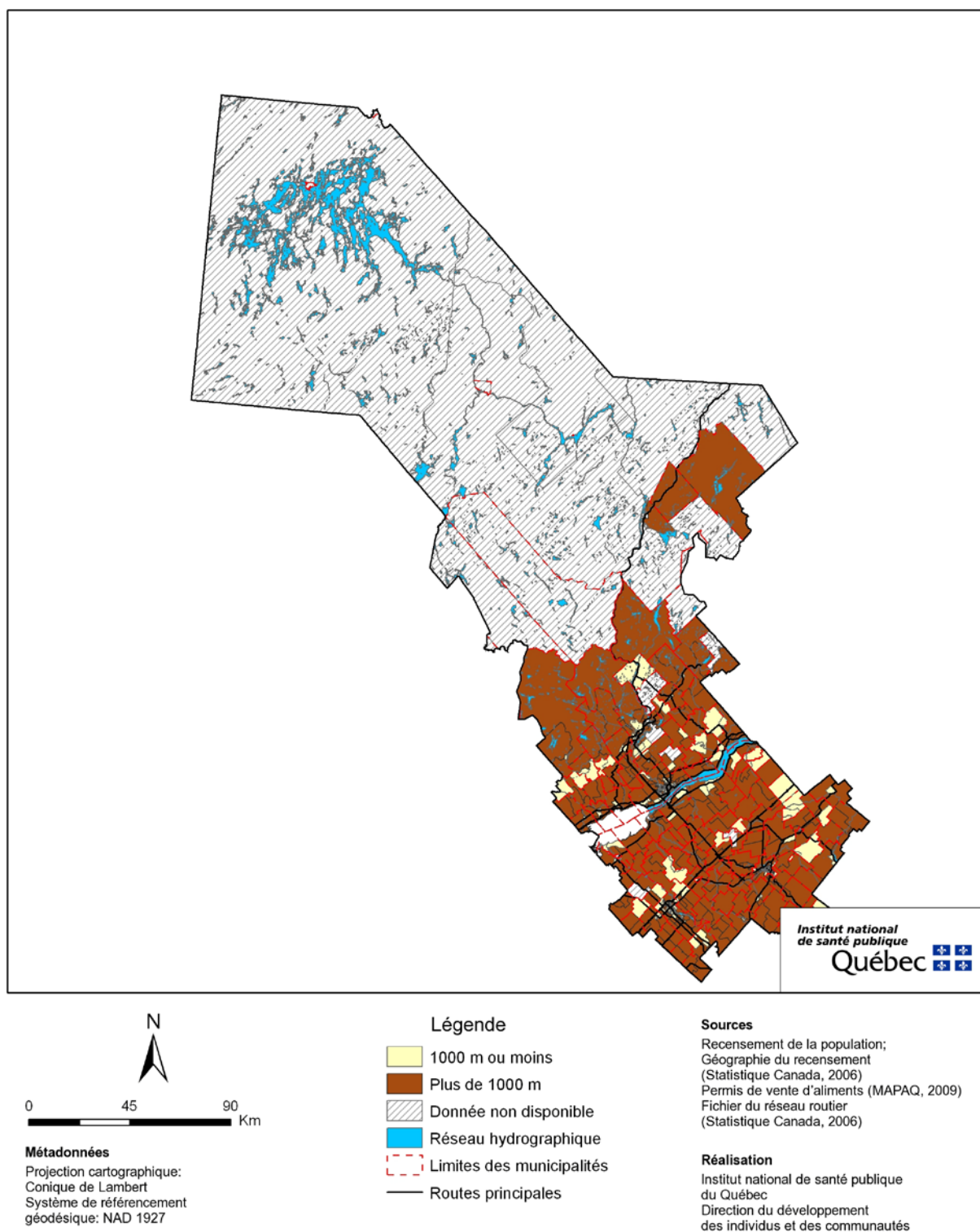


Figure 78 Carte d'accessibilité aux dépanneurs, région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

2.13 INDICE D'ENVIRONNEMENT DU COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE

Méthode et faits saillants

Un indice a été calculé à l'échelle de la RSS et des agglomérations de recensement. Cet indice prend en compte le nombre de dépanneurs, le nombre de restaurants-minute et le nombre de commerces d'alimentation (marchés publics, fruiteries, boucheries, poissonneries, boulangeries, épicerie, supermarchés). Cet indice varie de 0 à 1, une valeur élevée de l'indice signifie que le nombre de dépanneurs et de restaurants-minute surpasse le nombre de commerces d'alimentation pour le territoire donné. Une valeur de 0,5 signifie qu'il y a le même nombre de restaurants-minute, de dépanneurs et de commerces d'alimentation pour la région donnée. Pour l'ensemble du Québec, l'indice se situe à 0,73 comparativement à 0,70 pour la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec (figure 79).

L'indice est plus faible dans l'ensemble des zones dites rurales (0,69) de la RSS comparativement aux zones urbaines (0,70). Dans certaines agglomérations de recensement, l'indice atteint des niveaux de 0,67 pour Shawinigan et de 0,65 pour Drummondville. Ces niveaux de l'indice indiquent que pour ces agglomérations le nombre de commerces d'alimentation est un peu plus élevé. Il reste que le paysage alimentaire de la RSS est surtout caractérisé par les restaurants-minute et les dépanneurs.

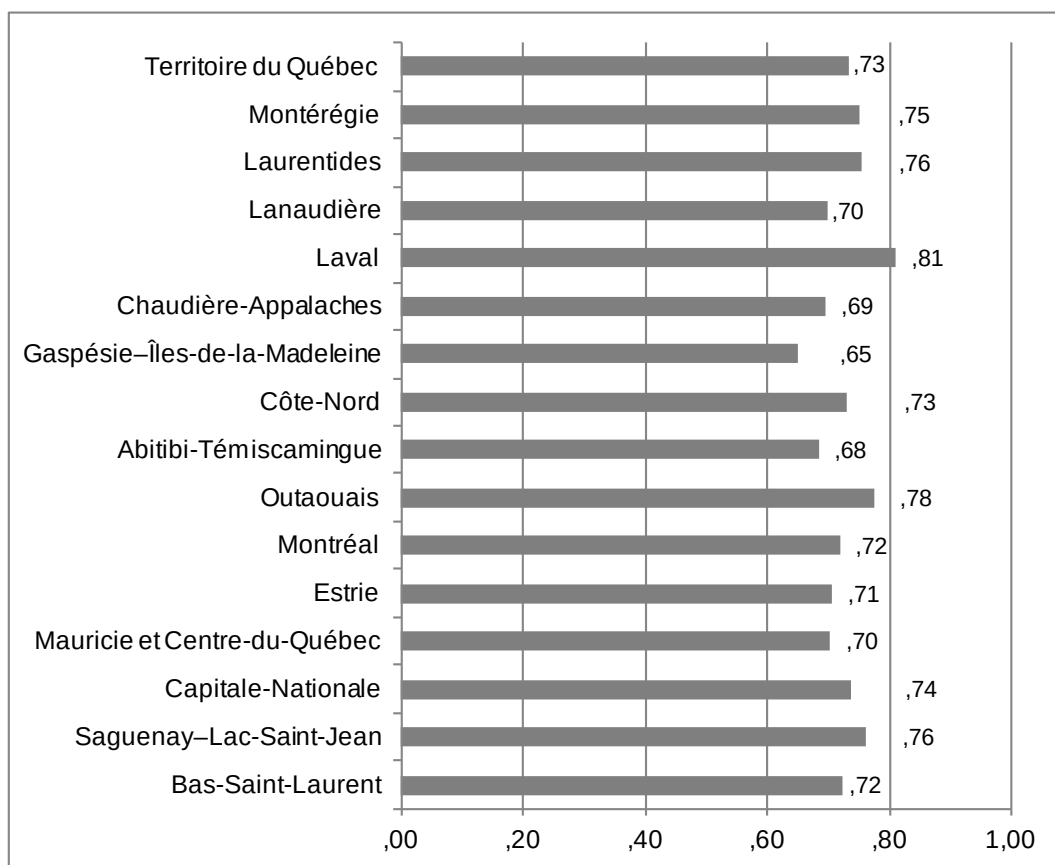


Figure 79 Indice, régions et Québec

Sources : MAPAQ, 2009 et Statistique Canada, 2006.

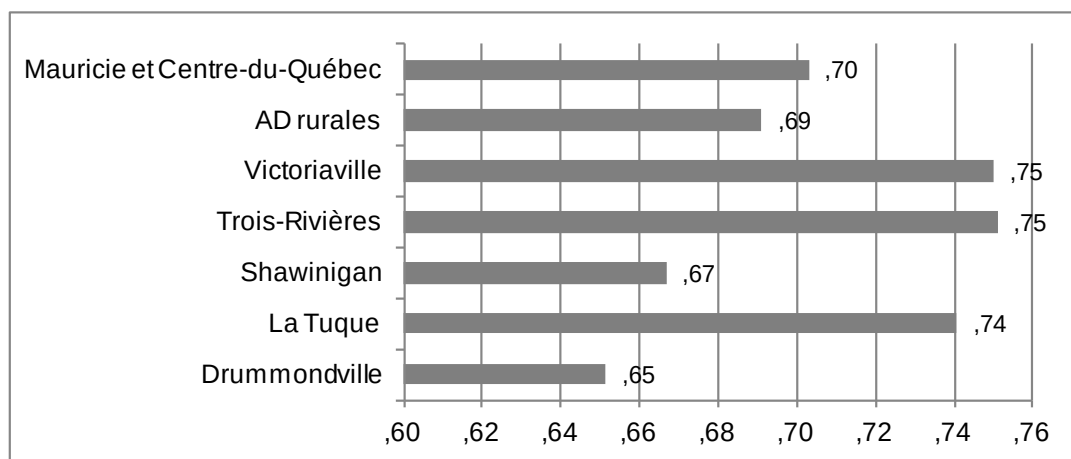


Figure 80 **Indice, RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec, agglomérations et Québec**

Sources : MAPAQ, 2009 et Statistique Canada, 2006.

3 CONCLUSION

Il a été montré dans ce portrait que la RSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec contient des éléments de l'environnement bâti et de l'environnement des services pouvant soutenir l'adoption d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation. Par exemple, les niveaux d'accessibilité aux parcs et espaces verts ainsi qu'aux infrastructures récréatives et sportives sont importants. Plusieurs secteurs de la région sont à moins de 1000 mètres d'un commerce d'alimentation. De plus, une bonne partie de la population habite des quartiers ayant un potentiel piétonnier moyennement élevé. D'autres éléments sont, selon les résultats obtenus, moins favorables tels que le niveau élevé d'accessibilité aux dépanneurs et aux restaurants-minute et la faible densité résidentielle.

Le portrait de l'environnement bâti de la RSS de Mauricie et du Centre-du-Québec peut servir à soutenir les instances régionales et locales dans leurs actions dont les objectifs sont de développer des environnements favorables à l'adoption de saines habitudes de vie au sein de la population. Les données présentées dans ce portrait peuvent aussi initier et compléter un travail de terrain réalisé à l'échelle régionale ou locale. Il est possible de consulter de façon interactive les différents indicateurs de ce portrait à l'adresse suivante : <http://environnementbati.inspq.qc.ca/>.

RÉFÉRENCES

- (1) Dictionnaire du recensement de 2006 (produits de référence : Recensement de 2006 [computer program]. Ottawa : Statistique Canada; 2006.
- (2) Robitaille E, INSPQ. Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services : un outil d'analyse pour améliorer les habitudes de vie. Montréal : INSPQ; 2012.

ANNEXE

Tableau 3 Variables de l'environnement bâti

	Mauricie et Centre-du-Québec	Québec
Proportion de constructions d'avant 1946 (%)	13,00	11,54
Densité de destinations	572,17	1 070,13
Connexité	48,49	56,52
Densité résidentielle	12,07	21,09
Mixité de l'utilisation du sol	0,32	0,25
Densité de végétation	0,08	- 0,10
Potentiel piétonnier	- 0,71	0,00
Nombre de lieux d'activités récréatives par millier d'habitants	0,49	0,38
Nombre de commerces d'alimentation par millier d'habitants	0,68	0,53
Nombre de dépanneurs par millier d'habitants	0,82	0,68
Nombre d'espaces verts par millier d'habitants	1,24	0,88
Nombre de restaurants minute par millier d'habitants	0,79	0,71
Nombre de sentiers par millier d'habitants	3,40	5,06
Distance (en m) entre centroïde de l'AD et...		
le lieu d'activités récréatives le plus proche	2 746,50	2 208,79
le commerce d'alimentation le plus proche	6 274,18	4 489,21
le dépanneur le plus proche	1 699,68	1 693,57
l'espace vert le plus proche	1 635,74	1 639,49
le restaurant minute le plus proche	2 202,25	2 069,42
le sentier le plus proche	4 601,92	2 697,95
Indice de l'environnement alimentaire	0,7000	0,7307
Nombre de commerces d'alimentation	317	3 805
Nombre de dépanneur	379	4 953
Nombre d'espaces verts	601	8 656
Nombre de restaurants minute	371	5 264
Nombre de sentiers	1 983	39 823
Nombre de lieux d'activités récréatives	242	2 792



EXPERTISE
CONSEIL



INFORMATION



FORMATION

www.inspq.qc.ca



RECHERCHE
ÉVALUATION
ET INNOVATION



COLLABORATION
INTERNATIONALE



LABORATOIRES
ET DÉPISTAGE

Institut national
de santé publique

Québec

